

PAGE 13 :

Coupe Spengler à Davos : le Japon frôle l'exploit

Pour la troisième journée consécutive Centaines d'avions américains sur le Viet-nam du Nord!

SAIGON (AP). — La plus grande partie des appareils américains basés en Indochine ont pris part aux nouveaux raids massifs lancés mardi contre le Viet-nam du Nord pour le troisième jour consécutif.

D'après certaines informations, des centaines de missions ont été opérées contre des positions de D.C.A. et des stocks d'approvisionnement destinés à être acheminés au Laos, au Cambodge et au Viet-nam du Sud. Le radio de Hanoi a accusé pour sa part l'aviation américaine d'avoir bombardé et mitraillé plusieurs secteurs à forte densité de population, et notamment une école de Dong-hoi, dans la province de Huang-binh. Un appareil aurait été abattu au-dessus de la province de Quang-binh, ce qui porterait à six le nombre des avions détruits depuis trois jours.

Dans ce contexte, un porte-parole du Pentagone a défendu à Washington l'utilisation au Viet-nam d'une superbombe de 6 kg 800 dont la puissance destructive au dire de deux savants, ne serait dépassée que par une arme nucléaire. Le porte-parole du département de la défense qui s'est refusé à préciser la puissance de feu de l'engin, a reconnu que le Pentagone n'avait jamais caché que de telles bombes étaient utilisées au Viet-nam depuis plusieurs années.

Destinées originellement à des objectifs militaires, le porte-parole a admis qu'elles aient pu atteindre des civils. De l'avis des deux hommes de science, qui ont entrepris une étude sur les interventions américaines au Viet-nam, leur impact s'inscrivait dans un rayon d'un kilomètre.

Le Pentagone a tenu toutefois à préciser que, largués d'appareils « C-130 », elles avaient généralement pour fonction d'aménager l'aire d'atterrissage destinée aux hélicoptères.

RUSSES ET CHINOIS

La presse soviétique n'est pas tendre à l'égard des « dernières actions barbares » américaines, et la « Pravda » y voit la preuve de la mauvaise foi des Etats-Unis lorsqu'ils affirment vouloir réduire leurs opérations militaires en Indochine. Pour l'organe du P.C. soviétique, Washington semble, en fait, chercher à saboter du même coup la conférence de Paris.

Le commentateur de l'agence Tass, Vassili Kharkov, a relevé de son côté que Pékin a gardé jusqu'ici le silence, « ne voulant manifestement pas jeter une ombre sur la prochaine visite du président Nixon ». « Les épreuves américaines ne peuvent manquer d'y voir un « feu vert » pour leurs actes de destruction en Indochine... », estime-t-il.

Les idées et les faits LES TROIS « I » DU SÉNATEUR KENNEDY

« C'est un fait bien connu, remarquait récemment le « Jewish Observer and Middle East Review », que les candidats à l'élection présidentielle aux Etats-Unis, doivent « faire » les trois « I » — Irlande, Italie et Israël — afin d'obtenir les voix des trois importants groupes ethniques dans les grandes villes ».

Jusqu'ici, relevait l'hebdomadaire sioniste de Londres, Tel-Aviv a ainsi reçu la visite d'Eugène McCarthy, d'Edmund Muskie, de MacGovern. Et puis, surtout, celle d'Edward Kennedy. Or, le sénateur du Massachusetts, précisait le « Jewish Observer », fut le premier à proclamer qu'Israël « fait partie des intérêts nationaux majeurs des Etats-Unis ».

Il développa aussi, avec plus d'emphase que ses collègues démocrates, la formule selon laquelle le Viet-nam n'est pas vraiment essentiel aux intérêts américains, alors qu'Israël et le Proche-Orient le sont.

Cela, c'était en septembre dernier.

A partir du mois suivant, et depuis lors sans relâche, il s'est attaché à « travailler » un autre « I ». L'Irlande, évidemment. Et pour une raison élémentaire : des trois groupes ethniques susmentionnés — auxquels, curieusement, le « Jewish Observer » néglige d'ajouter celui des Noirs — l'Irlandais est, numériquement, le plus important.

Certaines estimations évaluent à au moins trente millions le nombre de citoyens américains dont la « verte Erin » est le pays d'origine.

Or, pour le sénateur Kennedy, l'armée britannique s'est rendue coupable en Irlande du Nord de « brutalité » et d'« oppression », elle a manqué de « conscience », elle devrait être retirée immédiatement... Il a même suggéré que le président Nixon intervienne comme médiateur entre les vilains soldats assoiffés de sang de Sa Majesté et les paisibles piégeurs de bombes de l'I.R.A.

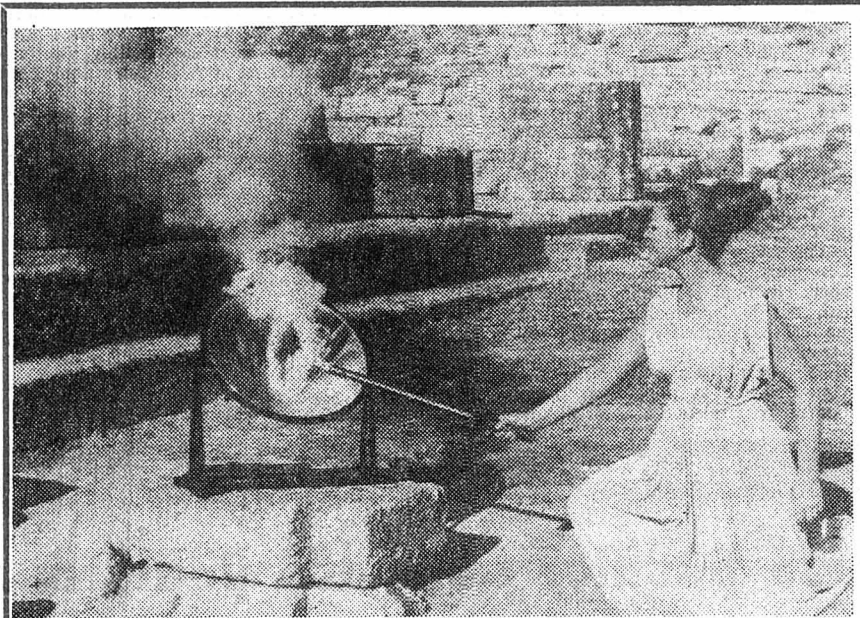
Déclarations enflammées naturellement destinées à la consommation intérieure américaine. Elles n'en ont pas moins suscité de vives réactions en Angleterre. Significativement, le plus acerbe commentateur a probablement été celui du « Daily Mirror », journal populaire dont l'admiration pour les Kennedy fut jadis sans réserve, et qui fut l'un des premiers à dénoncer certaines iniquités dont était victime la minorité catholique en Irlande du Nord, lequel écrivit sèchement : « Ses (celles du sénateur) protestations à propos de l'Ulster sont aussi sincères que ses sempiternelles déclarations suivant lesquelles il ne cherche pas à obtenir la nomination démocrate à la candidature présidentielle ».

Car, à force de répéter qu'il n'est pas candidat à la Maison-Blanche, Edward Kennedy donne en réalité l'impression du contraire. Et même de tout le contraire, à considérer l'extraordinaire démagogie de ses interventions politiques. C'est évidemment la convention démocrate de juillet prochain à Miami qui décidera en dernier ressort d'un candidat. Mais un « match nul », fort possible en raison du nombre de prétendants en piste, favoriserait grandement les chances du sénateur.

Pierre COURVILLE

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
L'EXPRESS

FAN
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738



C'est la flamme d'Olympie

OLYMPIE (Grèce) (AP). — Vêtue d'une longue robe blanche, une vestale grecque moderne a, dans les ruines d'Olympie, allumé mardi aux rayons du soleil, la flamme qui brûlera aux Jeux olympiques d'hiver de Sapporo (Japon). Une fois le flambeau allumé, la vestale — Maria Moscholiou pour l'état civil — l'a brandi en demandant aux dieux grecs de bénir les Jeux, puis l'a remis à un coureur.

Un relais de six hommes l'a acheminé au village voisin où il a été placé à bord d'une voiture qui a pris la direction d'Athènes.

A Athènes, la flamme devait brûler, toute la nuit au stade de marbre blanc, où se déroulent en 1896 les premiers Jeux olympiques modernes.

Mercredi, le flambeau, escorté par des représentants du comité olympique japonais, prendra l'avion pour Tokio.

A MINUIT LE 31 LE TEMPS S'ARRÊTERA UN BRIN...

LONDRES (AP). — Le 31 décembre à minuit, le temps s'arrêtera... pendant un dixième de seconde.

Le temps du méridien de Greenwich (G.M.T.) ou temps universel (T.U.) qui, pendant 297 ans, fut l'horloge du monde, sera ajusté en conséquence, pour l'amener exactement à dix secondes de retard sur le temps atomique international (T.A.I.).

Selon les savants britanniques, il n'est pas nécessaire de rectifier les 10 secondes, pour rejoindre le T.A.I. Le rajustement d'un dixième de seconde sera suffisant pour permettre les calculs de précision exigés en astronomie et en physique.

D'après l'horloge atomique du Bureau international de l'heure (B.I.H.) à l'Observatoire de Paris, le G.M.T. a perdu 9,9 secondes sur le T.A.I. depuis que les deux furent accordés, le 1er janvier 1958.

Le G.M.T., mesuré en fonction des étoiles, peut en effet se trouver déréglé par les minimes variations de vitesse de la rotation de la Terre.

Le temps atomique est beaucoup plus précis. Une seconde atomique est le temps qu'il faut aux radiations de l'atome de caesium 133 pour 9.192.631.700 oscillations.

Le laboratoire de physique nationale, à Londres, a annoncé que de telles rectifications d'un dixième de seconde seraient apportées au G.M.T. chaque fois que l'écart de dix secondes augmentera ou diminuera.

LA VOITURE FOLLE ÉTAIT UN VÉRITABLE ARSENAL ÉCHANGE DE COUPS DE FEU À ZURICH : TROIS BLESSÉS DONT DEUX POLICIERS

ZÜRICH (ATS). — Deux policiers et un homme déjà condamné à plusieurs reprises ont été blessés par balles mardi à l'aube à Zurich, au cours d'un échange de coups de feu à la Hadlaubstrasse. Le malfaiteur est hospitalisé dans un état grave à Winterthur. Il souffre d'un poumon perforé. Les deux policiers ont dû être opérés à l'hôpital cantonal de Zurich.

A une heure du matin, une patrouille de la police cantonale repéra à Tagelswangen une voiture roulant en direction de Zurich à une vitesse exagérée. Une poursuite s'engagea. A l'intérieur de Zurich, la voiture roulait encore à près de 130 km/h. Après l'avoir arrêtée, les policiers voulurent contrôler l'identité des passagers du véhicule. Mais ceux-ci s'échappèrent.

La police retrouva leur voiture immobilisée quelque 500 m plus loin. Pistolet au poing, un des policiers s'approcha de la voiture et réclama une nouvelle fois les papiers du conducteur. Celui-ci expliqua qu'il ne les avait pas, mais que s'il roulait aussi vite c'était parce que la femme, qui se trouvait à ses côtés, devait être conduite d'urgence à l'hôpital, souffrant de diabète.

LE DRAME

Le policier remit son pistolet dans son étui et pria le conducteur de prendre place dans la voiture de police. A peine assis dans cette dernière, l'homme sortit un pistolet et tira plusieurs balles à faible dis-

tance sur le policier le blessant grièvement. Le second défenseur de l'ordre, qui vérifiait les papiers d'un autre occupant de la voiture se mit à l'abri entre les deux véhicules et riposta. Le deuxième homme de la voiture en fuite se mit également à tirer.

Après que le premier des bandits fut parvenu à gagner la voiture de ses complices, ceux-ci s'échappèrent une nouvelle fois en direction de Winterthur. Ayant averti leurs collègues, les deux policiers reprirent la poursuite.

Les fuyards ont été appréhendés peu avant Winterthur par un barrage de police. L'un d'eux, qui souffre d'une perforation pulmonaire, a été conduit d'urgence à l'hôpital cantonal de Winterthur.

CARTES DE VISITE

Les trois personnes arrêtées sont un homme de 26 ans, domicilié à Winterthur, qui a déjà été condamné à plusieurs reprises, notamment à onze mois de prison en Grèce pour des délits de drogue. Il fait actuelle-

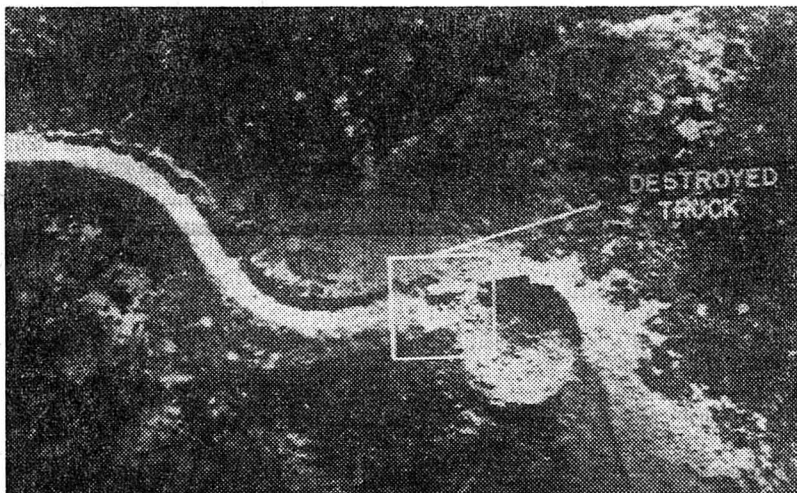
ment l'objet d'une enquête pour vols en bande, violences contre fonctionnaires et délits de drogue.

C'est lui qui souffre d'une perforation pulmonaire. Le deuxième homme est âgé de 18 ans et domicilié à Lauterbrunnen. Il a déjà été condamné pour attentat à la pudeur d'un enfant. Une procédure pénale est engagée actuellement contre lui pour extorsion et chantage, vol et dommages à la propriété.

Quant à la femme qui se trouvait dans la voiture, elle est étudiante en sociologie. Née en 1953 à Port-Arthur (Canada), elle a travaillé l'été dernier dans un kibboutz en Israël avant de venir en Suisse. Elle a séjourné ensuite à Bâle, Berne et Zurich.

Dans la voiture des bandits, la police a trouvé des armes, des munitions et des chalumeaux.

Un des policiers souffre de blessures au crâne, au ventre, et a reçu une balle dans la cuisse. Son collègue a reçu un projectile dans l'épaule. Tous deux ont été opérés.



Coup au but sur un objectif communiste quelque part sur la piste Ho Chi-minh au Laos. (Téléphoto)

Les trois bandits de Cologne déjouent toutes les recherches

SARREBRUCK (DPA). — Les quelque 600 gendarmes allemands engagés dans la poursuite des trois auteurs de l'attaque à main armée de Cologne ont cessé mardi à la tombée de la nuit leurs recherches dans la zone forestière qui sépare la France de la République fédérale d'Allemagne.

Le brouillard tue en Italie et outre-Rhin

ROME (AP). — Quarante personnes ont trouvé la mort au cours des dernières quarante-huit heures, dans une série d'accidents de la route dus au brouillard régnant sur une grande partie de l'Italie, notamment le nord et le centre.

La visibilité, réduite à quelques mètres durant la journée, est presque nulle la nuit et les agents de la police de la route doivent utiliser des torches pour régler la circulation aux endroits les plus dangereux. Le brouillard est d'une densité exceptionnelle pour la saison et des conseils de prudence sont donnés aux automobilistes par la presse, la radio et la télévision.

Septante automobilistes au moins ont trouvé la mort sur les routes au cours du week-end de Noël en Allemagne de l'Ouest.

De vendredi soir à dimanche soir, il y a eu 20 morts en Bavière et autant en Rhénanie-Westphalie. Le non-respect des priorités, les vitesses trop élevées et l'alcool sont les causes les plus fréquentes de ces accidents.

Les recherches n'ont pas donné de résultat. Seules des voitures radio seront sur la trace des bandits durant la nuit.

Des informations faisant état de la présence des trois hommes dans une auberge de jeunesse située à 30 km de la frontière franco-allemande entre Hombourg (Sarre) et Deux-Ponts (Rhénanie-Palatinat) se sont révélées fausses.

(Lire la suite en dernière page)



Un véhicule blindé de la police à la recherche des bandits. (Téléphoto AP)

DAVANTAGE DE GRIPPÉS EN SUISSE

BERNE (ATS). — Selon le bulletin No 52 du service fédéral de l'hygiène publique, le nombre des cas d'affections d'allure grippale déclarés pour la semaine du 12 au 18 décembre 1971 est de 2369 contre 1018 pour la semaine précédente.

Sept classes ont été fermées dans les écoles de la ville de Zurich. Dans les écoles de Genève, l'absentéisme atteint parfois un tiers des élèves, mais aucune classe n'a été fermée.

Le virus de l'influenza n'a pas été isolé jusqu'ici, précise le bulletin, malgré les recherches des laboratoires suisses de virologie. Les indices sérologiques recueillis, en particulier par le centre de la grippe de l'Institut universitaire de microbiologie médicale de Genève, laissent admettre que d'autres virus respiratoires que celui de l'influenza sont en cause pour le moment.

(Voir également en pages régionales)

Les bandits au pinacle!

La réalité dépasse la fiction une fois de plus. Les auteurs de romans policiers font figure de pâles copistes et les films policiers font rigoler les truands.

Bien pis, le sens critique (ne parlons plus du sens moral, cela fait vieux jeu) le sens critique du public semble tout à fait émoussé, à force de s'user quotidiennement sur la représentation des faits divers sanglants dans la presse, à la radio et à la télévision.

Car quoi! Trois bandits attaquent en plein jour une banque au centre de Cologne, dérobent trois cent mille marks, sortent de l'établissement mitrailleurs au poing et, sous les yeux de plusieurs centaines de badauds, s'échappent à bord d'une voiture, à visage découvert, en emmenant deux otages. Ils traversent l'Allemagne sur trois cents kilomètres de routes, poursuivis en auto et en hélicoptère, franchissent une forêt à la frontière et disparaissent, probablement en France. Indemnes, emportant leur butin, victorieux!

Le crime paie. Et le public, dans le fond, ne paraît pas être mécontent que tant d'« audace » reste impunie! On se réjouit que la police, l'autorité, l'Etat, une organisation de sécurité internationale improvisée soient ridiculisés, bafoués par trois criminels prêts à tout.

Les otages ont eu la vie sauve, il est vrai. Les bandits les ont relâchés avant de s'évanouir dans le brouillard. Mais voilà bien l'amère vérité, que les voyous savent mettre à profit infiniment mieux que les honnêtes gens : l'opinion publique, qu'elle soit allemande, française, américaine (voir les mutineries dans les prisons US), suisse (rappelez-vous l'enlèvement de l'avion de la Swissair par les pirates de l'air palestiniens), l'opinion publique préfère les criminels en liberté aux otages morts.

Mais la question se pose tout de même. Il serait quand même temps de se la poser : faut-il s'incliner? Faut-il continuer de répandre partout l'encens de la mansuétude pour les voyous, les bandits, les tueurs? Va-t-on continuer d'en faire des héros, des vedettes de cinéma, d'admirables personnages pour romans à succès?

Que va penser le caissier de banque qui passe trente ou quarante années de sa vie à compter les millions? Qu'en pense le travailleur qui se rend à son atelier ponctuellement, consciencieusement, chaque jour ouvrable pour gagner son bifteck et celui de sa famille? Va-t-on continuer longtemps, publiquement, de distribuer des primes de sympathie aux gangsters?

R. A.

L'actualité régionale : pages 2, 3, 7 et 9

L'actualité suisse : page 11

Les sports : pages 13 et 14

Notre magazine TV : pages 17 à 20

Le carnet du jour - les programmes radio-TV : page 21

Dernière heure et bourses : page 23

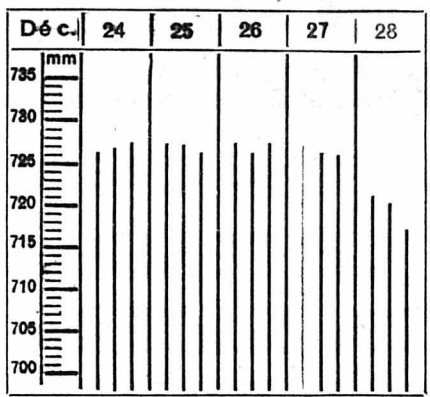
Le dernier recensement de la circulation en Suisse romande démontre l'importance de la N5

Interdiction de circuler le samedi dans la boucle : les commerçants mécontents (Page 3)

Trois touristes frôlent la tragédie au-dessus de Zermatt (Page 11)

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 28. déc. Température: moyenne: 3,5; min: 1,9; max: 4,5. Baromètre: moyenne: 720,3. Eau tombée: 5,8 mm. Vent dominant: direction: est, sud de 9 h 45 à 17 h 15, ensuite sud-est; force: faible. Etat du ciel: couvert, pluie de 1 h à 1 h 30 et dès 13 h 30.



Niveau du lac 28 décembre à 6 h 30 428,82 Température de l'eau 5 1/2 °

Prévisions météorologiques. — Dans le nord des Alpes, le Valais, le nord et le centre des Grisons, le ciel sera très nuageux ou couvert et des précipitations se produiront. La limite des chutes de neige s'abaissera jusque vers 700 mètres et, mercredi après-midi, quelques averses de neige sont possibles jusqu'en plaine. Dans l'ouest, après le passage dans l'air froid des éclaircies régionales se développeront.

La température, en plaine, sera comprise entre zéro et 5 degrés. Les vents souffleront du secteur ouest et s'orienteront, mercredi, au secteur nord. Ils seront généralement modérés en montagne.

Evolution probable pour jeudi et vendredi. — Au nord des Alpes: d'abord très nuageux ou couvert. En montagne, encore quelques précipitations, avec de la neige jusque vers 800 mètres, puis, diminution de la nébulosité. En plaine, stratus et bise temporaire.

Naissances

Monsieur le docteur RINCON et Madame ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille Paula 27 décembre 1971

Véronique, Monsieur et Madame Claude LEUBA ont la joie d'annoncer la naissance de Jean - Carlo 28 décembre 1971

Monsieur et Madame Gustave SAVARY-MATILE ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils Pascal - Adrien 28 décembre 1971

Pierre et Marie-France INGOLD et Catherine ont la joie d'annoncer la naissance de Muriel 28 décembre 1971

AVIS TARDIFS

Centre culturel neuchâtelois Pommer 9 Ce soir à 21 heures CABARET magie - chansons - poésies - musique Réservation tél. 25 90 74

BAISSE! ENDIVES DE BRUXELLES le kilo 1.80 MIGROS

ATTENTION! Nos boucheries seront fermées lundi 4 janvier

mode teintures 1931-1971 40 ans de nettoyage chimique

CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHATEL

A Neuchâtel et dans la région

Les emballages de fête sont devenus de vils déchets 200 tonnes d'ordures récoltées à Neuchâtel

Les cadeaux de Noël dans leurs papiers brillants aux ficelles d'or ou d'argent ont perdu le charme de leur mystère. Des mains précautionneuses ou d'autres, celles d'enfants avides, les ont ouverts sous les bougies des veilles familiales.

Les papiers, les cartons, les emballages qui protégeaient des trésors, sont désormais déchet et oubliés. On les a jetés dans les poubelles, ou bien dans un coin en attendant de les vouer à l'oubli et à la destruction.

Ma grand-mère cependant a rangé les plus beaux dans les grandes armoires de sa vieille maison. S'il plait à Dieu, ils pourront une autre année redevenir la parure d'un présent de Noël. Mais les autres, voués à la civilisation de consommation, doivent céder la place; la durée n'est plus une vertu.

Les papiers de Noël sont devenus des déchets, il faut se hâter de les éliminer. Aussi, dès le lendemain, les sacs de plastique et les poubelles étaient déposés sur les trottoirs.

A Neuchâtel, des avis avaient été donnés pourtant à la population que les camions ne passeraient ni vendredi ni samedi.

LA CHAUX-DE-FONDS

Des poèmes dans les paniers...

De notre correspondant :

La direction des écoles secondaires a édité une fascicule. Dans l'introduction il est précisé que chaque année, à l'occasion de Noël et grâce au bénéfice de la vente d'œuvres en ville, les élèves rendent visite à des vieillards de la Chaux-de-Fonds et de la région. A qui on remet un panier rempli de douceurs. Ces paniers sont toujours accompagnés d'une carte de vœux composée d'une gravure et d'un poème choisis parmi les meilleurs travaux présentés.

Mais bien peu en ont tenu compte. Le travail de lundi et d'hier, mardi, ne fut que plus lourd pour les équipes de la ville. En tout, sept camions travaillèrent pour récolter finalement une centaine de tonnes d'ordures. En période normale, la récolte d'un lundi est environ de soixante tonnes « seulement ». Hier, mardi, la récolte fut à peu près la même que la veille. Il faut d'ailleurs s'attendre à ce que les répercussions des fêtes se poursuivent toute cette semaine pour les éboueurs.

Rappelons à ce sujet que les sapins seront débarrassés comme objets encombrants lors des tournées qui ont lieu comme d'habitude deux fois par mois, le mardi et le jeudi. Ainsi, toutefois, comme cela a été demandé l'an dernier, tout sapin qui dépasse un mètre de longueur doit être coupé au préalable, l'usine de Cottandart n'étant pas conçue pour des objets d'une dimension supérieure.

Mais les fours avides les auront vite transformés en fumée et en cendres prêts à accueillir de nouveaux déchets de nouvelles fêtes prodigieuses de papiers et de décors éphémères.

J.P.G.

Radio-hôpital fêtera sa 40me émission en télévision à la Chaux-de-Fonds

De notre correspondant :

Une bonne, une excellente nouvelle pour tous les malades et le personnel de l'établissement hospitalier de la Chaux-de-Fonds. Grâce à l'équipe de radio-hôpital, ils auront l'occasion de passer, dans quelques jours, un dimanche moins triste et dur pour certains, moins conventionnel pour d'autres. En effet, le 9 janvier, à l'occasion de l'organisation de la quarantième émission, les responsables ont mis sur pied trois retransmissions, grâce à un circuit interne de télévision.

C'est ainsi qu'un studio sera installé dans le hall d'entrée, qui pour la circonstance sera envahi de câbles et d'appareils électriques, de postes de TV de contrôle, de tout ce qu'il faut en résumé pour diffuser trois émissions. On imagine sans peine la somme de patience, de dévouement nécessaire pour mettre sur pied cette journée. Il va sans dire que le programme est réservé uniquement à l'hôpital, puisque passant en circuit interne; qu'un grand nombre de postes seront disposés dans chaque unité de soins; qu'enfin ceux qui le désirent pourront suivre uniquement la retransmission radio sur le canal 6 de la télédiffusion.

MESSE ET CULTE

A 8 h 55, l'abbé Germain Cattin, aumônier de l'établissement, présidera la messe. Le chœur Sainte-Cécile et Mlle Cattin, organisiste de la paroisse du Sacré-Cœur, apporteront leur concours. A 10 h le culte suivra avec le pasteur Gérard Soguel qui a la responsabilité du ministère à l'hôpital et le chœur Shalom et ses guitares et la collaboration de M. Pierre Gagnebin, baryton, et de Mlle Cécile Pantillon, pianiste. Dès 15 h, un spectacle de variétés permettra aux malades et au personnel de faire la connaissance de l'orchestre « Ceux du Chasseral » et sa chanteuse Jocelyne, de Pierre-Daniel Gagnebin, auteur-compositeur et interprète, du clown Polper et de sa partenaire Lily, des quidams, dont nous avons parlé récemment, de Monique Rossé,

Etat civil du Locle

DÉCÈS. — Brandt, née Dubois, Jeanne Estelle, née le 10 octobre 1891, ménagère, veuve de Brandt, Fritz-Arthur. Promesses de mariage. — Fahrni, Gérard-Henri-Jean-Carlo, ferblantier-appareilleur, et Barbieri, Carla-Maria-Luisa. Mariage. — Leculture, Sadi-Henri-Daniel, programmeur, et Lavergne, Solange.

Le Locle

CINÉMAS. — Casino: 20 h 30, L'Enfant sauvage (16 ans). TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: Henry Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43. Pharmacie de service: Breguet, Grand-Rue 28. Dès 21 h, tél. 17. Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17, ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 26 décembre. Lukac, Boris-Martin, fils de Teodor, étudiant à Cressier, et de Marie-Claude, née Ruedin; Moser, Rolf, fils de Bendicht-Ulrich, serrurier à Colombier, et de Luzia, née Zarn. PUBLICATIONS DE MARIAGE. 27 décembre. Robert, Serge-Rémy, mécanicien sur autos à Cortaillod, et Javel, Martinette-Christine-Dominique, à Meyriez; Maradan, André, employé de commerce à Auvornier, et Meyrat, Viviane, à la Chaux-de-Fonds en fait, Neuchâtel en droit. MARIAGES CÉLÈBRÉS. — 28 décembre. Montandon, Pierre-Olivier, étudiant en pharmacie à Neuchâtel, et Frochoux, Marguerite-Jeanne-Agathe, au Landeron; Müller, Albert-Etienne, mécanicien de précision, et Rossel-Christ, Huguette-Elsa, les deux à Neuchâtel. DÉCÈS. — 24 décembre. Jeanneret-dit-Grosjean née Bernard, Alice, née en 1886, ménagère à Neuchâtel, veuve de Jeanneret-dit-Grosjean, Bernard-Albert.

La C.C.A.P. garantit l'avenir de vos enfants Tél. (039) 25 49 92 Neuchâtel Agent général: Chs Robert

BOUDRY 28 habitants de plus

Au dernier recensement, Boudry compte 4042 habitants, soit 28 de plus que l'année dernière. On dénombre 2319 protestants 1642 catholiques romains, 5 catholiques chrétiens, 5 israélites et 71 de religions diverses. Il y a 1137 Neuchâtelois, 1828 Confédérés et 1077 étrangers. On compte 23 horlogers 162 mécaniciens, 38 agriculteurs et 1542 personnes exerçant d'autres professions. 291 personnes sont âgées de 65 ans et plus, et 50 jeunes gens fêteront leur 20me année en 1972.

SERRIÈRES La fanfare chante Noël

(c) Attendue par la population, la fanfare l'Avenir, forte d'une bonne partie de ses membres n'a pas déçu les habitants du village, et a joué, avec ferveur le cantique classique au matin de Noël, dans les rues et aux carrefours.

Avis mortuaire Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame André Magnin-Dumont et leur fille, à Nice: Mademoiselle Jeanine Magnin; Mademoiselle Henriette Dumont; Monsieur et Madame Georges Dumont et leurs enfants: Monsieur et Madame Frédéric Grünberg-Dumont et leurs filles, aux U.S.A., Monsieur et Madame Jean-Fred Quartier-Dumont et leurs enfants, à Glion; Madame Olga Berger, sa fidèle infirmière et amie; les familles Glück, Bolle et Eckert-Bolle, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de Monsieur Georges DUMONT née Juliette GLÜCK

leur très chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 93me année. 2000 Neuchâtel, le 27 décembre 1971. (Petit-Pontarlier 3) Dieu est amour.

L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité, mercredi 29 décembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugregard. Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'œuvre des « Perce-Neige » (c.c.p. 20 - 8727) Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Seigneur, à qui irions-nous? Tu as les paroles de la vie éternelle. Jean 6 : 58. Mademoiselle Marthe Fallet, à Neuchâtel; les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de Mademoiselle Elisabeth FALLET

leur très chère sœur, parente et amie, qu'il Dieu a rappelée à Lui, la nuit de Noël. 2003 Neuchâtel, le 25 décembre 1971. (Grise-Pierre 2) Ma grâce te suffit car ma force s'accomplit dans la faiblesse. II Cor. 12 : 9. L'incinération a eu lieu le mardi 28 décembre. En lieu et place de fleurs, prière de penser aux Missions protestantes (c.c.p. 20 - 4982) Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société de crémation de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre Mademoiselle Elisabeth FALLET

Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur, ils se reposeront de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent. Apoc. 14 : 13. Madame André Hofer, ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Eugène Hofer, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Monsieur André HOFER

leur cher et regretté époux, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, après une longue épreuve supportée patiemment, dans sa 78me année. 2053 Cernier, le 28 décembre 1971. (Monts 7) L'ensevelissement aura lieu jeudi 30 décembre. Culte au temple, à 13 h 30. Domicile mortuaire: hôpital de Landeueux. Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu

Dieu est amour. Madame Mary Bonard, Juan-les-Pins; Madame et Monsieur Marcel Monnier, les Geneveys-sur-Coffrane, et Madame Liliane Monnier, ainsi que les familles L'Eplattenier, Ruffer et Bonard, ont le chagrin de faire part du décès de Mademoiselle Mathilde WIEDERRECHT

leur chère sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a repris à Lui, le 25 décembre 1971, après une courte maladie. L'ensevelissement aura lieu à Antibes, le 29 décembre 1971. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

Jacques et Françoise SIMONET-Scuri et leurs familles remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil, lors du départ pour le ciel, de leur petit Nicolas et leur expriment leur gratitude. Neuchâtel, le 27 décembre 1971.

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame André L'Epée-Gonthier et leur fille Natacha, à la Neuveville; Monsieur Nicolas Morel et sa fille, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Pierre Fasana-Morel, à Neuchâtel; Madame Vera Glanzmann, à la Neuveville; Monsieur Hans-Rudolf Fuchser, à Neuchâtel; Monsieur Constantin Matchiguine, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de Madame Elisabeth MOREL

leur très chère et regrettée maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 62 ans, après une longue maladie supportée avec courage. 2068 Hauterive, le 28 décembre 1971. (Rouges-Terres 33b) L'enterrement aura lieu au cimetière de Saint-Blaise, jeudi 30 décembre. La cérémonie religieuse aura lieu à l'église catholique de Saint-Blaise, à 14 heures. Domicile mortuaire: hôpital de la Providence. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société d'agriculture du Val-de-Ruz a le profond regret d'annoncer le décès de Monsieur Alexis GRETILLAT à Montmolin, ancien membre du comité. Prière de se référer à l'avis de la famille.

La Fanfare de la Croix-Bleue du Val-de-Ruz a le pénible devoir d'annoncer le décès de Monsieur Alexis GRETILLAT père de trois de ses membres.

Monsieur et Madame Fernand Burri-Mœri, à Neuchâtel; Mademoiselle Marlène Burri, à Hauterive; Mademoiselle Frida Burri, à la Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Alfred BURRI

ancien facteur postal leur cher papa, grand-papa, frère, parent et ami que Dieu a repris à leur tendre affection dans sa 92me année, après une courte et pénible maladie supportée avec courage. 2000 Neuchâtel, le 28 décembre 1971. (avenue des Alpes 25) Le soir étant venu, Jésus dit: « Passons sur l'autre rive ». Marc 4 : 35. L'incinération aura lieu vendredi 31 décembre à la Chaux-de-Fonds. Culte au crématoire à 9 heures. Le corps repose au pavillon du cimetière de la Chaux-de-Fonds. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Jean 14 : 27. Madame Marcel Perrin-Rochat, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Jean-François Perrin-Giauaque, à Genève; Monsieur Francis Perrin, à Genève; Madame et Monsieur André Weber-Perrin et leurs enfants, à Genève; Monsieur et Madame René Perrin et leur fille, à Genève; Monsieur et Madame Maurice Rochat et leurs filles Colette et Jacqueline, à Neuchâtel; Monsieur Pierre-A. Rochat, à Neuchâtel; Monsieur Florian Rochat, à Lausanne; Madame veuve François Rochat, à Genève; Monsieur Michel Rochat, à Genève; Madame Isabelle Perret, ses enfants et petits-enfants, à Cormondrèche; le pasteur et Madame Fernand Favre-Perrin, à Auvornier; Madame Bettina Rochat, à Lausanne; Madame Suzanne Aegerter, à Neuchâtel; Madame veuve J.-M. Sieckmeyer-Bessire, à Riehen, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de Monsieur Marcel PERRIN pasteur

leur cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 66me année. Neuchâtel, le 28 décembre 1971. (Gorges 2) J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. II Tim. 4 : 7. L'incinération aura lieu jeudi 30 décembre. Culte au temple des Valangines, 9 heures. Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles. Prière de ne pas faire de visites. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité cantonal de la Croix-Bleue neuchâteloise a la profonde douleur de faire part du décès de son agent cantonal, le pasteur

MARCEL PERRIN

L'incinération aura lieu jeudi 30 décembre. Culte au temple des Valangines, à 9 heures.

A Neuchâtel et dans la région

Le dernier recensement de la circulation en Suisse démontre l'importance de la N 5

Le dernier recensement de la circulation qui vient d'être publié, démontre, entre autres, l'importance du trafic automobile sur le tracé de la RN 5. En effet, le maximum de trafic journalier enregistré à Colombier avec 12.799 véhicules plaide en faveur de la réalisation aussi rapide que possible des projets d'aménagement homogène du tracé. Artère vitale du Jura, la RN 5 mérite que toute l'attention se porte aujourd'hui sur elle.

L'Assemblée fédérale a décidé le 30 novembre 1964 que des recensements de la circulation routière auraient lieu dans la région tous les cinq ans. Un nouveau recensement a ainsi été décidé en 1970 et son exécution confiée au Bureau fédéral de statistique et au Service fédéral des routes et de digues.

Les résultats de cette enquête viennent d'être publiés. En vue d'obtenir un moyen de donner une image juste du trafic journalier aux 43 postes de comptage principaux les 15 journées suivantes ont été choisies: dimanche 25 janvier, lundi 2 mars, samedi 4 avril, vendredi 24 avril, jeudi 14 mai, mercredi 3 juin, dimanche 28 juin, jeudi 9 juillet, dimanche 26 juillet, mardi 4 août, dimanche 23 août, samedi 12 septembre, dimanche 25 octobre, jeudi 5 novembre, vendredi 11 décembre.

La mise en valeur des variations annuelles des comptages automatiques de la circulation a montré qu'au cours des mois de mai et de juin, les valeurs des jours ouvrables correspondent, pour la plupart des postes de comptage, à un trafic journalier moyen, alors qu'en août, soit pendant les vacances, ces valeurs correspondent à la plus forte intensité de trafic. C'est ainsi que les jours de recensement suivants ont été choisis pour les postes secondaires: jeudi 14 mai, mercredi 3 juin, mardi 4 août.

Le calcul des moyennes pour les postes principaux a été effectué d'après la formule recommandée par la Commission économique pour l'Europe. On a d'abord déterminé le trafic journalier moyen pour les dix jours de recensement des mois d'été. Pour les cinq jours des mois d'hiver la moyenne a été calculée selon la même méthode. La moyenne arithmétique de ces deux premières moyennes a donné la moyenne des quinze jours. Elle représente une estimation de la moyenne annuelle du trafic quotidien durant quatorze heures. Ceci pour les grandes lignes seulement car on a tenu compte aussi de plusieurs facteurs de pondération des résultats pour les différentes catégories de véhicules recensés ainsi que pour les divers types de routes et leur situation géographique. Un premier coup d'œil sur le graphique ci-contre montre déjà que la route Lausanne-Yverdon-Neuchâtel, soit la RN 5 absorbe actuellement un trafic nettement supérieur à celui qui existe présentement sur le tracé de la future RN 12 que Berne a pourtant choisi d'améliorer avant la RN 5.

LES CHIFFRES OBTENUS

Or les chiffres ne sauraient mieux prouver que ce choix fédéral n'est pas dicté par l'intensité du trafic, ce qui serait pourtant d'une logique toute naturelle. En effet, au poste de comptage de Colombier la moyenne des quinze jours de recensement atteint 12.799 véhicules. Toutefois, à Bevaix, le chiffre descend de moitié puisqu'on en dénombre 6326. Au poste de Grandson il sont encore 5737 tandis qu'à Cheseaux on en retrouve 7506. Dans l'autre direction, à la sortie de Neuchâtel, on trouve, à Saint-Blaise 6214 véhicules qui sont encore 5591 à Douanne. De Bienne, en direction de Berne, on enregistre sur l'autoroute, à Worben, 6727 véhicules, trafic qui se maintient

sensiblement à la même intensité en direction de Berne.

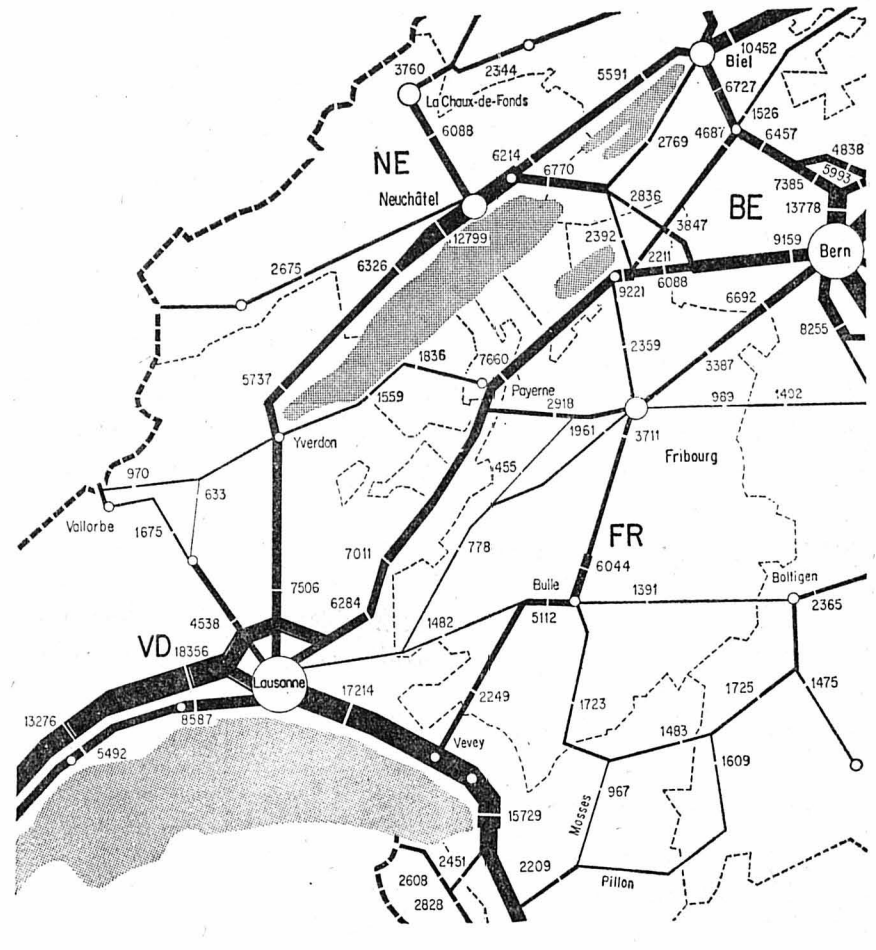
De Saint-Blaise, la direction Thielle absorbe 6770 véhicules. La route Lausanne-Berne par Morat, qui se confond dans le tronçon final avec la route Neuchâtel-Berne enregistrée à l'entrée de Berne (Bethlehem) 9159 véhicules tandis que sur Fribourg-Berne il n'y en avait que 6692. Cependant des

Thoerishau ce chiffre tombait à 3387, démontrant ainsi qu'une partie importante du trafic concerne un trafic de banlieue. De Fribourg, en direction de Bule, il n'y avait que 3711 véhicules. A Châtel-Saint-Denis on en retrouvait 2249 seulement. Par rapport au « creux » de Grandson, qui est tout de même de 5737 véhicules, on voit que les volumes de trafic entre les tracés « RN 12 » et RN 5 sont bien différents, l'un étant plus de deux fois supérieur à l'autre! Mais les chiffres obtenus démontrent l'existence d'un important mouvement de véhicules sur des faibles distances ne permettant certes pas de tirer des conclusions bien nettes sur le nombre de véhicules effectuant des déplacements en transit entre les têtes de pont Lausanne-

Neuchâtel-Berne et Lausanne-Vevy-Bulle-Fribourg-Berne.

IMPORTANT TRAFIC INTERCANTONAL

Les contrôles faits à Bevaix ont montré toutefois que sur 8019 véhicules à moteur 4369 étaient étrangers au canton. On peut donc en déduire que le trafic intercantonal est considérable sur la RN 5. Par contre il ne semble pas, pour l'heure qu'un important trafic semble exister entre Vaud et Berne par Fribourg. Ajoutons qu'un simple examen de la carte montre que la voie du Jura est la ligne la plus naturelle et directe vers Bienne Soleure et Bâle, pour la région lémanique notamment. Vouloir la doubler avant de l'adapter semble peu rationnel. Reconnaissons toutefois que la priorité accordée à la traversée du canton de Fribourg est susceptible d'accroître le développement économique d'une contrée peu industrialisée, mais cette promotion se fait au détriment d'autres régions dont le développement dépend aussi de la capacité du réseau routier. Les tableaux du recensement 1970 montrent à cet égard que partout où des autoroutes sont en service le trafic a considérablement augmenté. L'autoroute présentant le plus fort trafic de transit est celle de Lausanne à Genève. Le « creux » se situe en effet à Rolle avec 13.276 et les points aux extrémités sont respectivement de 18.356 pour Lausanne et 16.226 pour Genève. Il faut ajouter dans ce cas que l'autoroute est en quelque sorte une doublure de la « route de l'inc » qui absorbe à Rolle un trafic minimum de 5492 véhicules alors qu'il en avait 14.172 à l'entrée de Genève (poste de Versoix).



GRIPPE: les Neuchâtelois échappent à la première offensive...

On serait tenté de le croire puisque le Service de l'hygiène publique n'est pas (encore) en mesure de donner des chiffres concernant le nombre de Neuchâtelois grippés. En effet, il est, pour l'instant, impossible de déterminer avec précision les régions les plus frappées par cette « grippe saisonnière épidémique ».

Et alors qu'une offensive de cette maladie a été enregistrée dans le Jura en particulier, il semble que celle-ci ait épargné, en quelque sorte, les habitants du canton, du moins en ce qui concerne son ampleur.

— Ce n'est pas une épidémie dangereuse, précise le Dr Robert, médecin cantonal. Le nombre de cas d'influenza ne semble pas augmenter. Et cette maladie est d'ailleurs de moindre importance que celles que l'on a connues ces dernières années!

Aucun décès

Mais, direz-vous, combien sont-ils ces malheureux qui ont « succombé » à cette grippe tenace? Personne ne peut le dire, car tous les grippés ne font pas forcément appel à un médecin. En outre, ce dernier ne signale pas automatiquement — et en raison d'une surcharge de travail bien compréhensible — les cas dépistés au service de la santé publique. Si l'on note ici et là quelques malades, cela n'en reflète pas pour autant un tableau exact de la situation. Il est, de toute manière, très difficile de se

faire une idée de la mobilité tant que l'on n'enregistre pas de cas de mortalité. Quoi qu'il en soit, aucun certificat de décès dû à la grippe, n'a été délivré; il n'y a donc pas lieu de s'alarmer.

GRIPPE DE HONG-KONG ?

Mais de quelle grippe s'agit-il? Pas celle de Hong-kong, semble-t-il, tant il est vrai qu'il existe de nombreux virus malaisés à spécifier. A ce propos, le Service fédéral de l'hygiène publique n'a pas encore déterminé le cheminement, voire l'origine du virus. En outre, dans le canton, aucune étude n'a été faite pour « typer » les souches en cause; pour cela il faudrait s'adresser au Service fédéral de l'hygiène qui a fait des études de bactériologie dans plusieurs cantons.

Cependant, les grandes entreprises, comme les petites d'ailleurs, n'ont pas attendu la fin de l'année pour inviter leur personnel à se faire vacciner. C'est ainsi que dans certaines industries un vaccin dit « polyvalent » a été administré, soit le vaccin le plus efficace.

Bref, la grippe s'est ainsi dispersée aux quatre coins du canton et aucune ville n'a été plus touchée qu'une autre. C'est là une maigre consolation lorsque l'on est immobilisé, au lit, à ne plus savoir où donner... du mouchoir!

J.-P. A.

La Neuveville incinérera ses ordures à Neuchâtel

Le Conseil municipal de la Neuveville a décidé de demander l'adhésion de la commune à la Société anonyme pour l'incinération des ordures et des déchets (S.A.I.O.D.) à Neuchâtel. Le contrat qui lie actuellement la commune de la Neuveville au Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de la région de Bienne (MURA) sera dédit pour le 31 mars 1972.

La Neuveville devra souscrire à 48 actions de cette société pour un montant de 56.640 francs. La subvention du canton de Neuchâtel (40 % sur le devis général de 14 millions de fr.) sera réduite proportionnellement à la participation à la société de communes étrangères au canton. Cette réduction est proportionnelle au nombre d'actions que doivent détenir ces communes; celle de la Neuveville devra donc prendre à sa charge sa part de subvention au frais de construction de l'usine, soit un montant de 168.800 francs.

Le canton de Berne versera à la commune de la Neuveville une subvention sur le montant de sa participation au capital action de la S.A.I.O.D., ainsi qu'une contribution financière de 235.000 fr. aux frais de construction, le solde de 33.600 fr. étant à la charge de la Neuveville.

COLOMBIER Les obscures de M. Marcel Robert

(c) Les derniers devoirs ont été rendus hier à M. Marcel Robert, par une foule nombreuse venue à la chapelle du crématore.

Le culte était présidé par le pasteur Blaise de Perrot. M. Francis Fivaz, de Couvet, président cantonal des gymnastes neuchâtelois retraça la carrière de M. Robert au sein de la S.F.G. Huit bannières dont la « fédérale » et la « romande » se sont inclinées respectueusement sur la dépouille. Parmi les nombreux gymnastes nous avons reconnu M. Pierre Chabloz, de Lausanne, représentant romand au comité central suisse de la S.F.G., M. Bertrand Grandjean, président d'honneur de l'Association cantonale neuchâteloise, et de toutes les personnalités anciennement ou actuellement chargées de responsabilités dans le domaine de la gymnastique.

BOLE Automates à laver dévalisés...

A la fin de la semaine dernière, pendant la nuit, des automates à laver, appartenant à l'entreprise Margot et Cie, de Bôle, ont fait le bonheur d'un ou de plusieurs cambrioleurs. En effet, les malfaiteurs s'en sont pris aux caisses des automates gorgées de pièces de cinquante centimes, pour une valeur totale de près de 800 fr. La façon dont a été menée l'opération, prouve que l'auteur du coup s'est peut-être perfectionné dans le genre.

A quand donc les automates à laver munis d'un système d'alarme...

Interdiction de circuler dans la boucle le samedi Les commerçants sont mécontents!

Ce n'est pas encore la rogne et la grogne, mais ce n'est déjà plus la morosité. Les commerçants sont mécontents et n'hésitent pas à le dire à qui veut bien les entendre. Car les Neuchâtelois n'ont pas voulu réapprendre à marcher... et ce sont eux qui en supportent les conséquences. « Tous les samedis, nous dit vertement l'un d'eux, je me suis « cassé » la figure. » On se souvient qu'en novembre dernier, le Conseil communal avait décidé dès le mois de décembre, à titre d'essai jusqu'à la fin mars 72, l'interdiction du centre de la ville aux automobilistes. Cela, chaque samedi, et selon certaines modalités. L'autorité avait pris cette décision après avoir entendu l'avis d'une commission qui comptait entre autres quelques représentants du commerce de détail et du grand commerce. Or, ces mêmes commerçants qui avaient alors donné leur accord du bout des lèvres s'en mordent aujourd'hui la langue...

Les petits commerçants, en particulier, généralement les premiers touchés par des mesures de ce genre, manifestent clairement leur mécontentement. Les résultats de décembre sont très explicites: chaque samedi, diminution sensible du chiffre d'affaire. Certains l'ont récupéré durant la semaine, le soir en particulier. Mais pas tous. « Le consommateur, nous dit l'un d'eux, n'aime pas beaucoup l'effort. Il désire garer sa voiture à la porte même du magasin. C'est vrai, le centre étouffe! Mais on est loin d'avoir trouvé la bonne solution... »

DES PERTES, PARTOUT

Les grands magasins subissent eux aussi les contrecoups de ces mesures. C'est ainsi qu'une de ces sociétés compte à chaque samedi 10 % de perte. Un 10 %, précise-t-on, qui n'est pas rattrapé en semaine, pas plus que le soir. « D'ailleurs, ajoute-t-on, l'ouverture le soir, c'est un pas en arrière. Pourquoi donc ouvrir nos magasins le plus longtemps possible? Le chiffre d'affaire n'est pas fonction de l'ouverture des magasins, mais bien du pouvoir d'achat de la clientèle. » C'est ainsi que la ménagère qui dispose de 200 francs pour ses achats n'en dépensera pas plus parce que les magasins sont ouverts le soir! Les grandes affluences du soir s'accompagnent généralement de journées très calmes. Dans un autre grand magasin, on a constaté un léger fléchissement de l'ordre d'un à deux

THIELLE Noël à l'école

(c) Le jardin d'enfants de Thielle-Wavre présentait une bataille de... boules de neige de son propre crû. L'histoire était aussi complète que servait de support à toute la soirée.

D'une façon très originale et par le biais de cette histoire on vit Marie et Joseph frapper inutilement aux portes des buildings et des habitations cossues pour trouver enfin refuge dans la petite maison abandonnée qui n'avait pas pu se défendre des machines dévastatrices d'espace, de vergers et de fleurs, des antennes de télévisions et des routes enfin.

Accompagnée d'une musique fort bien choisie et de chansons d'Anne Sylvestre notamment l'histoire célébrait aussi les saisons et se peuplait de lions, de kangourous, de chameaux, prétextes chantant à de nombreux masques où la fantaisie enfantine n'avait d'égalé que l'originalité des textes.

Le pasteur Cochand apporta un bref message de l'église, invitant les spectateurs à la réflexion. La soirée se termina par la vente de pâtisseries et de boissons aux sons du joyeux groupe de musique sud-américaine des « Pouchakay ».

LA FIEVRE REPRED

A la cure, la fièvre reprend. Il faut coller deux cent dix-huit grosses étiquettes sur les sacs: affaire pas si simple, au demeurant. On essaie cinq espèces différentes de colle mais aucune ne donne satisfaction: les étiquettes ne tiennent pas. La veille de Noël, le camion avec son lourd chargement quitte Saint-Blaise à cinq heures du matin et prend la direction de l'aérodrome de Bâle. A deux heures, dans la même nuit, le docteur Jane Béguin qui est femme à ne pas se laisser dépasser par les événements quitte son domicile valaisan de La Sage arrive à 6 heures à Saint-Blaise avec de la colle spéciale mais le camion est déjà parti. Elle sera vers 8 heures à Bâle et présidera au déchargement du camion et à l'étiquetage des sacs, opération nécessaire pour qu'ils ne traînent pas dans quelque hangar de l'Inde.

A l'aéroport de Bâle-Mulhouse, dans un entrepôt de la compagnie aérienne Balair, 20.000 pièces de vêtements, posées sur un train de chariots, attendaient d'être chargées dans la carlingue de l'avion luxembourgeois, prêt à mettre cap sur Calcutta.

C'était la veille de Noël... et son miracle.

C.Z.

LA «CHAÎNE DU TROISIEME AGE» On a besoin de vous!

Nos aînés ont besoin de vous, besoin de votre aide! Une fois les fêtes de Noël passées, qui va penser à eux? Qui pense encore à eux? Qui sait encore que chez nous, il est de ces « petits vieux » et de ces « petites vieilles », comme on aime à les appeler, qui doivent calculer leurs dépenses sou par sou. Bien méquin de notre part que de vouloir ignorer l'aspect tragique de certaines situations...

UN VÉRITABLE CENTRE COMMERCIAL ?

Les commerçants d'entente avec les transports neuchâtelois ont pensé. Ils ont ainsi mis sur pied un service gratuit de bus qui conduit, chaque samedi, ceux qui le désirent des Jeunes-Rives à la place Pury. Le public a fait bon usage de cette possibilité. Le premier jour, le 4 décembre, on comptait déjà 501 voyageurs, le 11, il y en avait 790 et le 18 décembre, 545. Bien sûr, tous les bus n'étaient pas pleins et la fréquentation était assez irrégulière. La police, pour sa part, ne cache pas sa satisfaction. Jusqu'ici tout a bien marché et c'est là véritablement, pour ceux qui se préoccupent de la circulation en ville, la solution aux inévitables embouteillages de toutes sortes. De toute manière, content ou pas,

chacun admet bien volontiers qu'il est encore trop tôt pour tirer les conclusions qui s'imposent. Décembre, c'est le mois des cadeaux! Il ne semble pas, à ce propos, que les commerçants, grands et petits, aient beaucoup souffert de la campagne en faveur d'une décommercialisation de Noël. Les arguments invoqués à cette occasion n'ont apparemment influencé qu'un public bien limité. On attend donc plus de janvier. C'est ainsi que l'association du commerce indépendant de détail a décidé d'organiser à la fin du mois prochain une enquête auprès de ses membres afin d'en savoir plus à ce sujet. L'homme ne sait-il donc plus se séparer de sa voiture? Lui rend-elle de tels services qu'il en est devenu l'esclave? Or ne sait-il. Il faut pousser plus loin l'expérience pour le dire. Il est certain toutefois qu'on devrait faire plus pour rendre le centre de la ville plus agréable, pour faire de ces rues enfin libérées un véritable quartier commercial où il fait bon flâner. On n'a vu encore que peu de commerçants utiliser la surface de leur trottoir comme ils en ont la possibilité. Et pourquoi ne diffuserait-on pas de la musique douce? Quelqu'un disait, à ce propos, combien certaines rues étaient tristes, sans circulation... S. Sch.

LISTE DES DONS REÇUS

AU 28 DÉCEMBRE 1971, à midi

23 décembre, report, 687 fr., 27 décembre, de M. Fritz Galland, Auvener, 10 fr., de E. Jeanneret, Neuchâtel, 10 fr., de C. Gangillet, Neuchâtel, 10 fr., de H.O.-G. Neuchâtel, 20 fr., de M. Ls de Montmolin, Colombier, 20 fr., de Mme G. Margot, Neuchâtel, 20 fr., de R. Stucki, Colombier, 50 fr., de R.V., Couvet, 30 fr., don anonyme, 50 fr., de P. Huguenin-Elie, Lignières, 50 fr., de Mme Lucienne Monnier, Peuser, 50 fr., de M. Jeanrenaud, Hauteville, 20 fr., don anonyme, 20 fr., de A.B., Neuchâtel, 10 fr., de Mme A. Rouvenaz Payerne, 20 fr., de M. Pierre Briis, Rieux (VD), 20 fr., de M. Roger Burri, Lignières, 10 fr., don anonyme, 10 fr., de M. Emile Beiner, le Landéron, 20 fr., don anonyme, 20 fr., de Mme Perret, Neuchâtel, 20 fr., de G.G., Neuchâtel, 20 fr., de Villars & Cie, Neuchâtel, 100 fr.; 28 décembre, de M. Louis Senn, Neuchâtel, 20 fr., de M. Victor Rabus, Neuchâtel, 100 fr., don anonyme, 10 fr., de M. Amiet, Fleurier, 50 fr., de M. Walther, Neuchâtel, 15 fr., de G. Röthlisberger, Wavre, 50 fr., de Schild, Neuchâtel, 50 fr. Total: 1592 francs.

Suspense, course contre la montre et «miracle» de Noël à Saint-Blaise

On imagine trop facilement, aujourd'hui, que les miracles ne sont qu'attachés aux récits d'autrefois. Pourtant, il s'en est passé un authentique entre les murs de la vieille cure voisine du temple de Saint-Blaise.

Au mois d'octobre, le docteur Jane Béguin, une Neuchâteloise accoutumée au climat du sud-est de l'Asie se soucia de l'hiver et des ravages que feraient les tempêtes de la mauvaise saison parmi les enfants réfugiés bengalis dans les camps de l'Inde.

La doctoresse alerta les organes d'entraide qui, dans notre pays, étaient déjà à l'œuvre. Ceux-ci furent d'abord sceptiques face à cet appel. Mais, bientôt, à la suite d'une enquête faite sur place, on dut convenir que les besoins en vêtements étaient réels. Les paroisses réformées et catholiques du canton de Neuchâtel furent alertées et dans chaque localité on récupéra essentiellement des vêtements d'enfants.

Ainsi, dans chaque commune, on regroupa, tria, racha, lava des habits. Pendant six semaines, à partir de la fin octobre, des paquets, des cartons, des ballots par pleines voitures étaient conduits à Saint-Blaise, lieu de centralisation. Dans la salle de réunion de la cure, dans la cave transformée en chapelle oecuménique, dans les corridors, dans la salle à manger du logement du pasteur Richard Ecklin, les habits s'accumulaient. Là, pendant plusieurs journées, une dizaine de personnes bénévoles triaient, classaient, emballaient discrètement les vêtements. Pour contenir les habits, des sacs étaient confectionnés avec de la toile à mate-

las fournie par les tapissiers des alentours. Des couturières les doublaient de sacs en plastique. Comme les vêtements affluaient toujours par milliers, il fallut demander la collaboration d'une importante fabrique de la banlieue ouest de Neuchâtel qui fournit une centaine de sacs ayant servi au transport du cacao.

PRÊT POUR LE DÉPART

Finalement, tous les sacs furent entassés dans la chapelle oecuménique qui fut presque entièrement occupée.

Le 6 décembre, tout était prêt pour le départ. Un camion, mis à disposition par une entreprise à succursales multiples, de Marin-Epagnier devait partir le lendemain. Le chauffeur avait déjà estimé le volume du chargement.

Subitement, dans la nuit du 6 au 7 décembre, tout est remis en question. Le camion ne partira pas à Bâle déverser les vêtements dans un avion-cargo. En raison du conflit indo-pakistanaï qui vient d'éclater, l'aérodrome de Calcutta est inaccessible.

Enschés, les vêtements donnés par des familles neuchâteloises attendent, à l'aube de l'hiver, dans la chapelle oecuménique de Saint-Blaise. Pendant ce temps, des enfants, là-bas, ont froid. L'attente est oppressante...

Les jours mouillés de décembre passent. De son côté, Jane Béguin tente des efforts pour débloquer la cargaison d'habits immobilisée à Saint-Blaise. Elle multiplie les démarches. Elle prend contact avec l'Office fédérale des transports, avec l'Entraide protestante, avec Cari-

tas, avec la Croix-Rouge et apprend qu'un avion luxembourgeois affrété par ces œuvres d'entraide doit quitter la Suisse pour l'Inde le 23 décembre. Les vêtements stockés à Saint-Blaise y trouvent place.

LA FIEVRE REPRED

A la cure, la fièvre reprend. Il faut coller deux cent dix-huit grosses étiquettes sur les sacs: affaire pas si simple, au demeurant. On essaie cinq espèces différentes de colle mais aucune ne donne satisfaction: les étiquettes ne tiennent pas. La veille de Noël, le camion avec son lourd chargement quitte Saint-Blaise à cinq heures du matin et prend la direction de l'aérodrome de Bâle. A deux heures, dans la même nuit, le docteur Jane Béguin qui est femme à ne pas se laisser dépasser par les événements quitte son domicile valaisan de La Sage arrive à 6 heures à Saint-Blaise avec de la colle spéciale mais le camion est déjà parti. Elle sera vers 8 heures à Bâle et présidera au déchargement du camion et à l'étiquetage des sacs, opération nécessaire pour qu'ils ne traînent pas dans quelque hangar de l'Inde.

A l'aéroport de Bâle-Mulhouse, dans un entrepôt de la compagnie aérienne Balair, 20.000 pièces de vêtements, posées sur un train de chariots, attendaient d'être chargées dans la carlingue de l'avion luxembourgeois, prêt à mettre cap sur Calcutta.

C'était la veille de Noël... et son miracle.



Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Encore un bar à café...

Monsieur le rédacteur en chef, Votre journal a beaucoup parlé de réactions défavorables du public face à l'escalade du prix des boissons durant la Fête des vendanges. Cependant, je me permets de porter à votre connaissance d'autres abus se produisant tout au long de l'année.

Hier au soir, nous sommes allés avec un ami dans un bar sans alcool pour nous désaltérer durant l'entr'acte d'un cinéma.

L'endroit était vide et, après avoir bu notre café en vitesse au bar, quelle ne fut pas notre surprise de nous entendre réclamer la somme de sept francs! Croyant tout d'abord à une erreur, nous avons demandé le patron qui nous a déclaré que les boissons, dès 20 h, étaient majorées de 3 francs. Pourtant, il n'y avait, comme nous l'avons constaté, aucune carte indiquant le prix des consommations.

La seule carte de l'établissement se trouvait à l'extérieur et portait les prix habituels des bars à café avec, en discret entrefilet, la mention: « Prix Danse 3 fr. », ce qui, de toute évidence, prêtait à confusion.

De même, l'enseigne extérieure, déjà ancienne, ne mentionne que le nom de l'établissement suivi du mot « Bar » et, au-dessus, le mot « Danse » en petits caractères.

Comme le patron nous l'a expliqué, il a repris l'établissement depuis peu et a dû réajuster les prix à sa façon.

Toutes nos tentatives de dialogue furent vaines et nous dûmes nous résoudre à déboursier les sept francs. Le patron n'étant pas Suisse romand, force nous est de supposer que le mot « Bar à café » n'a pas pour lui la même signification que pour nous.

Mais je n'ose penser à la réaction d'un étranger, de passage dans notre ville auquel on réclamerait, dans un bar à café, la somme exorbitante de 3 fr. 50 pour un petit café pris sur le pouce.

Amère pitile et beau souvenir de notre hospitalité!

En espérant que vous pourrez publier ma lettre, je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur en chef, mes salutations les meilleures.

M. Robert-Tissot, F. Allemann, Neuchâtel

FAN

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel

Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h 45
à 18 h 10, sauf le samedi.Tous nos bureaux peuvent être atteints
par téléphone de 7 h 30 à 12 heures
et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors
de ces heures, une permanence est
ouverte, du dimanche au vendredi soir
de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction
répond ensuite aux appels jusqu'à
2 heures.Délai de réception
de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à
17 heures peuvent paraître le surlen-
dmain. Pour le numéro du lundi,
les grandes annonces doivent parvenir
à notre bureau le vendredi avant 9
heures et les petites annonces, le ven-
dredi également avant 11 heures. Pour
le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.Avis de naissance
et avis mortuairesLes avis de naissance et les avis
mortuaires sont reçus à notre bureau
jusqu'à 18 heures; dès ce moment
et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être
glissés dans la boîte aux lettres du
journal située à la rue Saint-Maurice
4, dans le passage.

Réclamations et avis tardifs

Les réclamations doivent nous parvenir
jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et
jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons
plus que des avis tardifs dont la hau-
teur est fixée au maximum à 50 mil-
limètres et de 50 millimètres pour
les réclamations.

L'EXPRESS

AVIS OFFICIELS



VILLE DE NEUCHÂTEL

Service des ordures
ménagèresVendredi
31 décembre 1971:

service normal

Samedi 1er janvier 1972:

service supprimé

Lundi 3 janvier 1972:

service supprimé

IMMEUBLES

ACHETEZ

UN APPARTEMENT
À CHÂTEAU-D'ŒXUn placement sûr à 1000 m. Vous béné-
ficierez tout de suite de l'équipement
complet d'une région idéale. Col des
Mosses et Gstaad à 20 minutes. Départ
du glacier des Diablerets à 30 minutes.
Proximité auto-route N 12. Accès par
train Montreux-Oberland bernois. A 300
mètres du village, nous construisons

TROIS BEAUX CHALETS

sur 4 niveaux. Habitables dès avril 1972.
Tranquillité absolue. Vue splendide.
Nous envoyons prospectus de vente sur
demande. Renseignements et visites
tous les jours. Dimanche sur rendez-
vous.

Résidences du Soleil

1837 Téléphone (029) 4 60 95 1837

CHÂTEAU-D'ŒX

A vendre

2 maisons
de plusieurs
logementsdans le canton de Neuchâtel.
Capital exigé: Fr. 1,5 million.
Rapport brut 6,48 %.Les personnes intéressées sont
priées d'adresser offres sous
chiffres L-25-33953, Publicitas,
8000 Zurich.

A LOUER

Le Landeron
A louer pour le 24
janvier 1972appartement
de trois
piècescuisine, bains,
rue de Soleure 10,
confort moyenappartement
de 2 piècescuisinette, bains,
cave et galetas,
chemin des Sauges.
Tél. 51 23 72
ou 51 18 64.

Baux à loyer

en vente au bureau
du journalL'annonce
reflet vivant
du marché

Offres d'emplois

On cherche une

sommelière
extrapour les fêtes de
l'an et tous les
dimanches.

Tél. 41 34 21.

Hôtel Touring Au Lac

Neuchâtel, tél. 25 55 01, cherche

sommelière(er)

Entrée: date à convenir.
Faire offres ou se présenter à la
Direction.On cherche, pour entrée immé-
diate,une jeune fille et un
garçon de cuisineSemaine de 5 jours.
Faire offres: tél. (039) 31 18 43, le
Loche.

CINÉMA

cherche pour remplacements
(cause de maladie), immédiate-
ment et à mi-temps,

caissière

honnête et sérieuse, aimant le
contact avec le public.
Une personne capable n'ayant
pas encore fonctionné comme
telle peut rapidement être mise
au courant.
Ecrire au REX, 2001 Neuchâtel.

On cherche

jeunes représentants

Débutants recevront bonne forma-
tion.

Nous offrons:

- fixe élevé dès le premier jour
 - frais de voyages
 - fortes commissions
 - avantages sociaux
- Tél. (037) 31 16 23, le soir entre
19 et 22 heures.

L'ASSOCIATION
PATRONALE HORLOGÈRE
à la Chaux-de-Fonds

met au concours

2 postes de
SECRÉTAIRES QUALIFIÉESFaire offres, avec curriculum vitae et préten-
tions de salaire, sous chiffres P 28 - 131017
à Publicitas, case postale 205,
2301 la Chaux-de-Fonds.Entreprise de la place cherche, pour son service de
publicité en pleine expansion, un

maquettiste

expérimenté dans les arts graphiques, capable de
prendre des responsabilités; le candidat doit avoir de
l'entregent, du dynamisme et un bon contact avec la
clientèle.Place stable et indépendante. Ambiance agréable dans
locaux modernes.Adresser offres sous chiffres EJ 2875 au bureau du
journal.

METAUX PRECIEUX S.A.

2000 NEUCHÂTEL 9

cherche, pour son département d'exploitation,

UN EMPLOYÉ DE BUREAU

pour divers travaux de calculation et de préparation
du travail.Nous offrons place stable et bien rémunérée, ainsi
que tous les avantages sociaux d'une grande entre-
prise.Prière de faire offres écrites, avec curriculum vitae
et copies de certificats, au service du personnel.
METAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2,
2000 Neuchâtel.

NEUCHÂTEL engage pour

l'une de ses succursales de la ville

une vendeuse

Prestations sociales d'une grande entreprise

Taux d'épargne plus favorable pour le
personnel Coop.Faire offres à l'office du
personnelPortes-Rouges 55,
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 37 21.

Les Transports du Val-de-Ruz engageraient

1 électricien

pour l'entretien de la partie électrique des trolley-
bus et autobus.Salaire selon statuts du personnel, caisse de
retraite.

Lieu de stationnement: Cernier.

Se présenter ou adresser offres à:

TRANSPORTS DU VAL-DE-RUZ, 2053 gare de
Cernier. Tél. (038) 53 23 55.

SAUTER

cherche pour son Bureau technique de Renens

électricien
ou
électromécanicienpour la direction du stock de livraison d'appareils
de commande et régulation, ainsi que pour le servi-
ce avec la clientèle et petits travaux mécaniques.Nous offrons place stable, bien rétribuée, activités
variées et prestations sociales intéressantes.Pour de plus amples renseignements, prières de
s'adresser à:Fr. SAUTER S.A., bureau Suisse romande, 60, route
de Lausanne, 1020 Renens. Tél. (021) 35 63 41.Fr. Sauter AG 4000 Basel 16
Fabrik elektrischer Apparate
Telephon (061) 32 44 55

VOTRE PLUS CHER DÉSIR...

n'est-il pas de sortir de la monotonie du travail de
bureau ou de l'usine?

Ne cherchez pas trop loin!

Votre entregent, votre volonté de travailler et votre
intérêt pour la vente vous permettent d'occuper un
poste de représentant.

C'est le moment de décider de votre avenir!

Nous vous offrons l'occasion de vous entretenir
personnellement avec nous. Nous espérons que
vous nous demanderez un rendez-vous.

Nom: _____ Prénom: _____

Profession: _____ Age: _____

Domicile: _____

Rue: _____ No tél.: _____

A adresser sous chiffres P 900.332 N à Publicitas,
2001 Neuchâtel.L'imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de
Neuchâtel S.A. engage pour son atelier des apprêtspersonnel
féminin

Entrée immédiate ou à convenir.

Semaine de 44 heures en 5 jours. Durée de
l'engagement environ 2 à 3 mois.Conditions d'engagement: Suissesses ou étran-
gères avec permis «C». Bon salaire. Travail propre.Se présenter à la réception, 4, rue Saint-Maurice
ou téléphoner au 25 65 01, interne 254.Industrie de spécialités alimentaires,
d'importance moyenne, distribuant elle-
même ses produits, engagerait

COMMERÇANT

de bonne formation, si possible au cou-
rant de la branche.Responsabilité du service des ventes;
relations avec la clientèle de grandes
surfaces et groupes d'achats.
Promotion de représentations étrangè-
res de premier ordre. Mise en valeur de
nouveautés.Bon salaire avec intérêts au chiffre
d'affaires. Ambiance de travail dynami-
que et agréable, au sein d'un petit
groupe.

Entrée: le plus tôt possible.

Adresser offres manuscrites, avec curri-
culum vitae et références, sous chiffres
CS 2926, au bureau du journal.CHAMPRÉVEYRES
NEUCHÂTEL

Fin de notre lotissement (8 immeubles - 134 appartements)

A cette occasion, profitez de nos conditions spéciales

Sont encore à vendre à Neuchâtel:

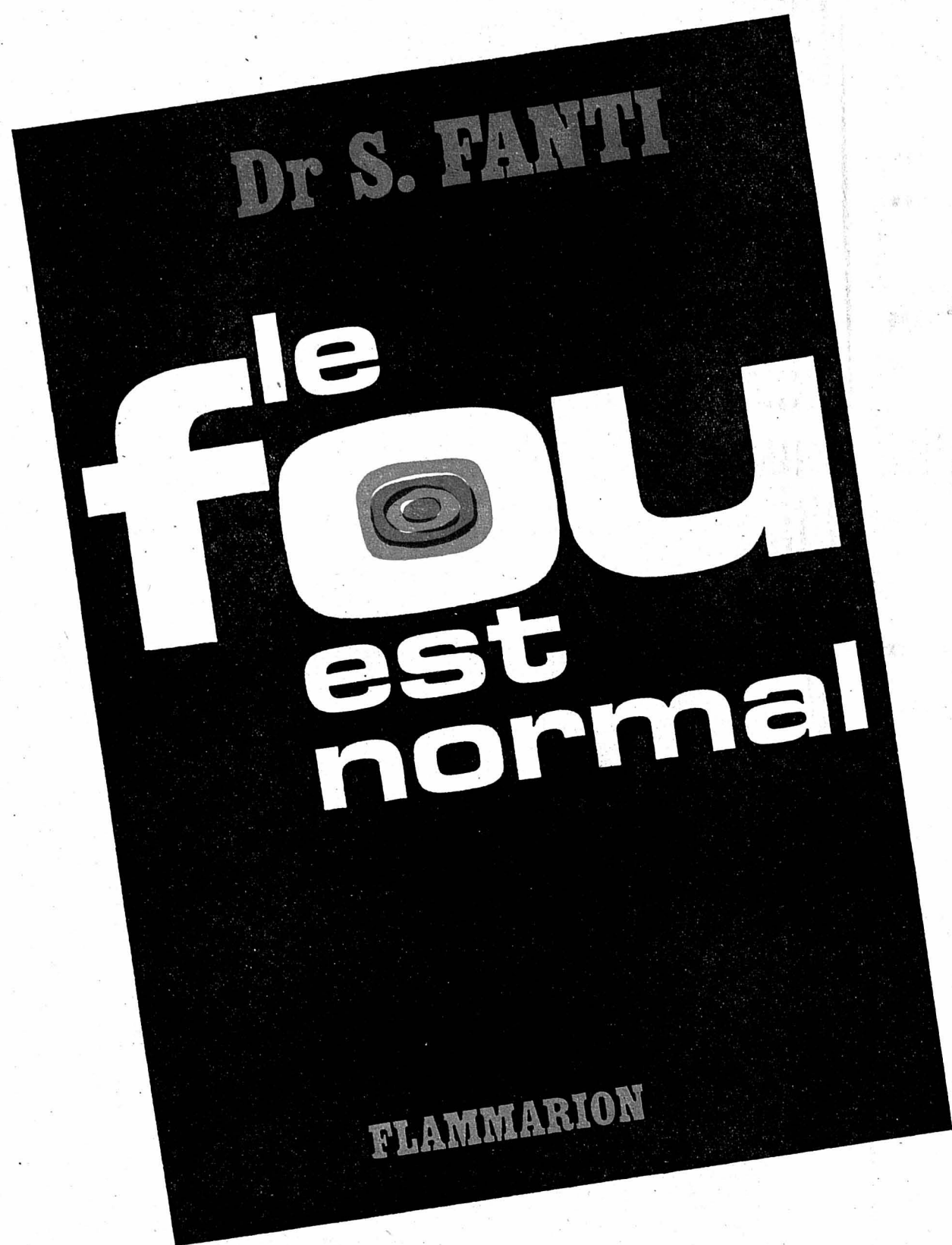
2 appartements 6 pièces 149 m² avec cheminée de salon2 appartements 4 pièces 112 m²

À HAUTERIVE

1 appartement 6 pièces 148 m²
avec cheminée de salon2 appartements 2 pièces 79 m²2 appartements 4 pièces 108 et 112 m²

Hypothèques à disposition.

Achetez votre appartement avant les nouvelles hausses,
vous vous en félicitez!Faire offres à: G. FANTI, rue du Lac 19
2014 Bôle
Tél. (038) 41 12 84



Vient
de
paraître

Dr S. Fanti
Editions
Flammarion

COOP Offre spéciale

Champagne
« ROTHSCHILD »
brut et demi-sec

La bouteille **1980**

La demi-bouteille **1150**

Moscato spumante « MAESTRO »

3 bouteilles **890**

La bouteille **3.70**

AVEC TIMBRES COOP

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

L'AUBERGE DE MONTEZILLON
vous propose son menu
de Sylvestre et de Nouvel-An

CONSOMMÉ PÉRIGOURDIN

PATÉ DE POISSON GRAND-VÉFOUR
ou
FILETS DE SOLE SULTANE

SORBET CHAMPAGNE

FILET DE BŒUF CORDON-ROUGE
TOMATES
ASPERGES
POMMES CHATEAU
ou
COTE DE VEAU FOYOT
ROSOTTO
TOMATES

MOUSSE DE BANANE FINE CHARTREUSE
Fr. 42.— service compris

Un apéritif sera offert à chaque client
Musique, danse, cotillons

Tél. (038) 31 48 98

HÔTEL
DU POISSON
AUVERNIER

Dîner de Saint-Sylvestre

La Galantine de faisans Belle Epoque
Toasts et beurre
Les quenelles de brochets
soufflés à la crème
Le sorbet à la Vodka
La Côte de bœuf grillée à la moelle
Les pommes mignonnettes
Le papeton d'aubergines
Le choix de salades
La poire dijonnaise

Soirée animée par le quatuor
« Los Men Sajeros de Los Andes »
et un accordéoniste
Entrée, menu, orchestres et cotillons : Fr. 40.—

Caveau des Abbesses
Grand buffet froid
et chaud

avec le trio « The Screami's »
Entrée, menu, orchestre, cotillons : Fr. 42.—

Nouvel-An
repas « en musique » avec l'ensemble
« Los Men Sajeros de Los Andes »
Réservation : Tél. (038) 31 62 31

HOTEL TÊTE-DE-RAN

MENU DE SAINT-SYLVESTRE
à partir de 20 heures

ASPIC DE MOUSSE
DE FOIES DE VOLAILLES TRUFFÉ

OXTAIL AU VIEUX SANDEMAN
PAILLETES DORÉES

BAUDROIE A L'AMÉRICAINNE

SORBET TROIKA

CŒUR DE FILET DE BŒUF A LA
BROCHE

POMMES LORETTE
JARDINIÈRE DE LÉGUMES

GORGONZOLA DU PIÉMONT

SOUFFLÉ GLACÉ GRAND MARNIER
DE L'AN NEUF

MIGNARDISES

ORCHESTRE
« The 5 Pedros » (5 musiciens)
dès 21 heures

COTILLONS — AMBIANCE

Soupe à l'oignon des noctambules,
offerte au milieu de la nuit, avec les
meilleurs vœux de L'HOTEL TÊTE-DE-
RAN.

Fr. 58.—, service compris
Tenue de ville ou d'après-ski
Réservations à la Direction :
G. Azzopard, tél. (038) 53 33 23:

MENU DU JOUR DE L'AN
(midi et soir)

PATÉ TÊTE-DE-RAN

CONSOMMÉ AU SHERRY

POULET MARYLAND
POMMES RISSOLÉES
BOUQUETIÈRE DE LÉGUMES

PÊCHE MELBA

Menu complet : Fr. 19.—
service compris
sans 1er plat : Fr. 15.—
service compris



Pas de fête sans
la bonne tresse
à votre boulanger-pâtissier

Société des patrons boulangers

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

LE GARAGE ENZO ANDRETTI

avise sa chère et fidèle clientèle du transfert de son garage.

Situé précédemment à LA CUVETTE, il sera exploité, dès le 2 janvier 1972, au

CLOS-DE-SERRIÈRES

A l'occasion de l'ouverture il sera remis une
SURPRISE lors de chaque plein d'essence.

- Lavage et entretien complet pour chaque type de voiture.
- Travail soigné.
- Prix modérés.

Nous souhaitons à notre nombreuse clientèle **BONNE ROUTE ET UNE BONNE ANNÉE.**

NOTRE FEUILLETON

Un cadavre dans la bibliothèque

par
AGATHA CHRISTIE

26

Il s'interrompt et jeta un regard vers la porte faisant communiquer le salon et la terrasse.
— Tiens, tiens ! Regardez donc qui vient ici ! Addie, vous êtes une cachottière !
Mme Jefferson regarda par-dessus son épaule, poussa une exclamation et se leva, les visages légèrement colorés. D'un pas vif, elle traversa la terrasse et rejoignit l'homme d'âge moyen, au teint bronzé, qui, d'un air hésitant, promenait ses regards autour de lui.
— N'est-ce pas là Hugo MacLean ? demanda Mme Bantry.
— Si, c'est lui, répondit Mark Gaskell.
— Il lui est très dévoué, murmura Mme Bantry.
— Et fidèle comme un caniche, fit Mark. Addie n'a qu'à siffler et Hugo accourt en trottant de n'importe quel coin du globe. Il espère qu'elle se décidera un jour à l'épouser. Le visage rayonnant, miss Marple considéra les deux amoureux.
— Une vraie idylle, alors ?
— Oui, une idylle de l'ancien temps, confia Mark. Leur

LIBRAIRIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, PARIS

idylle dure depuis plusieurs années. Addie est une femme capable d'inspirer des sentiments profonds.
Il ajouta, méditatif :
— Elle a dû lui téléphoner ce matin, sans me le dire. Edouard, le valet de chambre de Conway Jefferson, traversa la terrasse d'un pas discret et s'arrêta tout près de — Pardon, monsieur. M. Jefferson désire que monsieur Mark Gaskell.
Sir Henry se pencha vers miss Marple et lui chuchota à l'oreille :
— Eh bien ? Quelle est votre opinion sur ces deux bénéficiaires du crime ?
— Miss Marple déclara, en regardant Adélaïde Jefferson qui s'entretenait avec son ami :
— Selon moi, Mme Jefferson est une mère très affectueuse.
— Oh ! cela, oui ! renchérit Mme Bantry. Elle adore son fils Pierre.
— Elle est de ces femmes que tout le monde aime et que les hommes veulent épouser. Non pas que ce soit une coquette...
— Je comprends ce que vous voulez dire, fit sir Henry.
— Tous deux vous jugez qu'Adélaïde est une femme douce, pleine d'attentions délicates, expliqua Mme Bantry. Vous ne vous trompez pas.
— Et Mark Gaskell ? demanda sir Henry en éclatant de rire.
— Ah ! fit la vieille fille, c'est un malin.
— Connaissez-vous son pareil au village ?
— Oui, répondit miss Marple : M. Cargill, l'entrepreneur. Par sa jactance, il incite les gens à lui faire exécuter, dans leurs maisons, toutes sortes de travaux dont ils n'ont nul besoin... et à des prix exagérés ! Cependant, il

réussit toujours à justifier le détail de ses factures. Ce roublard a épousé une grosse dot. De même M. Gaskell, à ce qu'on m'a dit.
— Il ne vous plaît pas ?
— Oh ! si ! il sait charmer toutes les femmes. Mais je ne suis pas dupe. Il est séduisant, je vous l'accorde, mais il est imprudent et parle à tort et à travers.
— « Imprudent » voilà le mot exact, observa sir Henry. Il lui arrivera des ennuis s'il continue ainsi.
Un jeune homme brun, élané et en costume de flanelle blanche, montait l'escalier de la terrasse. Il s'arrêta un instant pour regarder Adélaïde Jefferson et Hugo MacLean.
— Celui-là, dit sir Henry, est X, que nous pourrions appeler « une partie intéressée ». C'est Raymond Starr, le danseur et joueur de tennis professionnel, le partenaire de Ruby Keene.
Miss Marple le considéra avec curiosité, et remarqua :
— Il est très joli garçon.
— Peut-être.
— Ne soyez pas ridicule, sir Henry, répliqua Mme Bantry. Il n'y a pas de « peut-être ». C'est un bel homme.
— Je crois avoir entendu Mme Jefferson dire qu'elle prenait des leçons de tennis, murmura miss Marple.
— Et alors, Jane ?
— Miss Marple n'eut pas le temps de s'expliquer, car le jeune Pierre Carmody courait vers eux et les rejoignait.
Le gamin s'adressa à sir Henry :
— Etes-vous aussi un détective ? Je vous ai vu parler à un monsieur de la police... le gros monsieur, vous savez... C'est un chef de police n'est-ce pas ?
— En effet, mon garçon. Que désirez-vous ?
— On m'a dit que vous étiez un fameux détective de Londres... Le directeur de Scotland Yard, ou quelque chose comme ça...
— Dans les romans policiers, le chef de Scotland Yard est d'ordinaire un parfait imbécile, hein ?
— Oh ! non, monsieur, plus maintenant ! C'est vieux jeu de se moquer de la police. Connaissez-vous déjà le meur-

trier ?
— Pas encore.
— Est-ce que cette enquête vous intéresse beaucoup, Pierre ? demanda Mme Bantry.
— Ma foi, oui. Elle me procure de la distraction. J'ai fureté partout pour essayer de découvrir quelques indices, mais en vain. Tout de même, j'ai recueilli un souvenir de la morte. Voulez-vous le voir ? Imaginez que maman voulait me le faire jeter. Les parents sont souvent bien ennuieux.
Il tira de sa poche une petite boîte d'allumettes, l'ouvrit et en montra le précieux contenu.
— Regardez ! C'est un ongle... un ongle de la victime. Je vais y mettre une étiquette : « Ongle de la femme étranglée », et je l'apporterai au collège. Ça c'est un riche souvenir, n'est-ce pas ?
— Où l'avez-vous trouvé ? s'enquit miss Marple.
— Hier soir, avant le dîner, Ruby accrocha son ongle dans le châte de Josie, et il se cassa ; alors, maman le lui coupa et me le donna en me disant de le jeter dans la corbeille à papiers. J'avais l'intention de le faire, mais je le fourrai dans ma poche et ce matin je m'en suis souvenu. Je l'ai cherché ; il s'y trouvait toujours, en sorte qu'à présent, je le garde comme une relique. J'ai eu bien de la veine, avouez-le. J'ignorais tout à fait qu'elle allait être assassinée.
— C'est tout simplement dégoûtant ! déclara Mme Bantry.
Poliment, Pierre lui dit :
— Vous croyez, madame ?
— Avez-vous recolté d'autres souvenirs ? demanda sir Henry.
— Non, j'ai seulement ici quelque chose d'assez original.
— Expliquez-vous, mon garçon.
— Pierre considéra sir Henry quelques secondes et montra une enveloppe de laquelle il tira un bout de lacet marron.
— C'est un morceau du lacet de soulier de George Bartlett. J'ai aperçu ses chaussures devant sa porte, ce matin, et j'ai chipé un bout de lacet pour le cas...
(A suivre)

cojo Pour fêter
l'an nouveau !
**MOSCATO
SPUMANTE**
Maestro
3 bouteilles
8⁹⁰
(la bouteille 3.70)
AVEC TIMBRES COOP



2001 NEUCHÂTEL, faubourg du Lac 2

CCP 20 - 2002

Confection mesure homme

Nous vous offrons un choix immense de tissus modernes complets à partir de Fr. 350.—
Robert Poffet, Ecluse 10, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 90 17.

Entreprise de nettoyages Molliet

Tél. 46 15 80

Nettoyage d'appartements, villas, bâtiments neufs, bureaux, magasins, vitrines.

Vacances blanches !

A Chandolin (Val d'Anniviers), beaux champs de ski, télésiège - plusieurs téléskis.
Prix de pension réduit au mois de janvier.

Se recommande : U. ZUFFEREY,
hôtel Plampras, 3961 Chandolin.
Tél. (027) 6 82 68.

Mise en soumission

Le Syndicat d'améliorations foncières du Val-de-Travers Ouest met en soumission :

— les travaux de construction du nouveau réseau de chemins.
5me secteur : territoire communal de Buttes, soit 850 m de chemins nouveaux et 3300 m de chemins existants à refaire, canalisations et drainages.

Les entreprises qui désirent soumissionner ces travaux et recevoir le dossier des plans y relatifs, contre paiement de 30 fr. à verser au compte de chèques postaux 20 - 5219, sont priées de s'annoncer, par écrit, au secrétariat du Syndicat d'améliorations foncières du Val-de-Travers Ouest, rue de la Flamme 6, 2108 Couvet, jusqu'au 14 janvier 1972.

Les entreprises sont, d'ores et déjà, informées qu'une séance d'information du Service cantonal des améliorations foncières aura lieu mardi 25 janvier 1972, à 9 h 15, au restaurant « La Cloche », à Buttes.

Les soumissions doivent être adressées ou déposées, sous pli fermé, en trois exemplaires, à l'adresse suivante :

Soumission 5me secteur 1972
S.A.F. DU VAL-DE-TRAVERS OUEST,
par M. Lucien Frasse, secrétaire,
Bureau du registre foncier, 2112 Môtiers jusqu'au 8 février 1972, à 9 h, dernier délai.

Les soumissions seront ouvertes en séance publique, mardi 8 février 1972 dès 9 h 15, au restaurant « La Cloche », à Buttes.

Couvet, le 22 décembre 1971.

S.A.F. du Val-de-Travers Ouest
Le président : Le secrétaire :
J.-Cl. Landry L. Frasse

4¹/₂%

CARNET D'ÉPARGNE

(carnet nominatif)

Possibilités de retraits :
Fr. 5000.- par mois sans dénonciation
jusqu'à Fr. 20000.- 3 mois de dénonciation
en sus 6 mois de dénonciation



CRÉDIT FONCIER
SUISSE

Domicile de délivrance :
CRÉDIT SUISSE

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

117^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

QUATRE PAROISSES PROTESTANTES N'ONT PAS DE TITULAIRES RÉGULIERS

De notre correspondant :
L'année qui s'achève a été celle de plusieurs échéances à l'église évangélique

Ombres et Lumières pour les clubs de hockey

Trois clubs de hockey sur glace prennent part au championnat des ligues inférieures, à savoir : le HC Noiraigue en 2^eme ligue ; les HC Travers en 3^eme ligue. Ils y connaissent des fortunes diverses comme le font constater les commentaires suivants :
● Au HC Noiraigue : Dans le groupe 10, l'équipe du Pied-de-la-Clusette est 5^eme avec 3 matches et 2 points. Jouant à Monruz contre Serrières, les Nérouais ont arrêté les hostilités après 40 minutes de jeu, plusieurs joueurs ayant été victimes d'accident. Au moment de l'interruption, le score était de 6 à 2 en faveur de Serrières. Ce résultat a été transformé en 5 à 0 (forfait) pour l'équipe du Bas.
● Au HC Travers : L'équipe du président Paul Treuthardt joue dans le groupe 10 de 3^eme ligue en compagnie de Marin, Savagnier II, Police de Neuchâtel et Couvet. Les Traversins ont disputé deux matches ; ils ont battu Police NE par 3 à 1 et ont perdu contre Marin par 11 à 1. Travers qui a deux matches de retard attend le froid pour les faire disputer sur sa patinoire ; cas contraire, les rencontres auraient lieu à Fleurier. Les Traversins sont actuellement 3^eme au classement avec 2 matches et 2 points.

réformée et son corps pastoral au Val-de-Travers. Si la fusion en une seule paroisse des Verrières et des Bayards est un fait définitivement acquis, on a eu à déplorer le départ de plusieurs ministres et l'arrivée d'un seul d'entre eux.

A la Côte-aux-Fées, après douze mois d'intérim assuré par le pasteur Dintheer, M. de Perrot est venu occuper la place laissée vacante par la démission du pasteur Samuel Vuilleumier, fixé maintenant au Val-de-Ruz.
Aux Verrières et aux Bayards, M. Monin, qui avait, autrefois dirigé la paroisse de Noiraigue où il fut l'un des fondateurs du Club de hockey, est parti des hauts villages jurassiens pour s'installer au Landeron.
Le pasteur Paul-Eugène Vuillemin, jadis à la Côte-aux-Fées, à Saint-Sulpice, puis à la bibliothèque des pasteurs à Neuchâtel, et bien qu'étant à la retraite, a consenti à remplacer momentanément. Après un ministère de 22 ans à Fleurier, où il était venu de Belgique, le pasteur Gad Borel est allé, à fin juillet, habiter Bôle. En attendant que son successeur soit désigné, le pasteur Joël Pinto, d'origine portugaise, exerce dans le plus grand village du Vallon, avec le pasteur Jacot.

Le doyen, si ce n'est en âge du moins par la durée de son ministère accompli chez nous, M. Jean-Pierre Barbier qui, après avoir passé un quart de siècle à la Côte-aux-Fées, à Saint-Sulpice, aux Verrières et à Noiraigue, a quitté définitivement la région. Il a été nommé à Estavayer-le-Lac où, en collaboration avec la paroisse catholique, il poursuit un fructueux ministère. M. Vuillemin d'abord, et maintenant M. Roger Duruphy, ancien pasteur aux Bayards et dernier diacre du Val-de-Travers, ont assumé ou assument encore la surfrance au pied de la Clusette.

Dernière retraite en date, celle de M. Emile Nègre à Saint-Sulpice, qui vit depuis quelques mois dans le bas mais qui revient chaque fin de semaine ou à peu près dans son ancien fief. Ainsi quatre paroisses réformées, les Verrières, les Bayards, Saint-Sulpice, Fleurier et Noiraigue n'ont plus de pasteurs titulaires à part entière.

ce, Fleurier et Noiraigue n'ont plus de pasteurs titulaires à part entière.

Les pasteurs ne préchent plus seulement pour leur... paroisse. En effet, depuis quelques mois, ils ont organisé une sorte de rotation ce qui permet de prendre contact aux fidèles avec d'autres théologiens que ceux auxquels ils étaient habitués et aux ministres du Seigneur de faire plus ample connaissance avec la vie spirituelle de la Vallée, l'esprit de clocher n'étant plus désormais qu'une histoire du passé...

Les communautés catholiques de Fleurier, Couvet et Travers ont connu une grande stabilité au cours des douze derniers mois. En effet, aucun changement n'est survenu dans le clergé et seul a pris domicile à Fleurier, l'abbé Beltran, chargé de s'occuper des ressortissants espagnols.

Pour l'Eglise romaine, un grand pas a été fait à Fleurier même, puisque la pose de la première pierre du futur centre paroissial et de la nouvelle église a été posée et que le gros œuvre est maintenant achevé conformément aux prévisions qui avaient été établies au mois d'avril lorsque le feu vert a été donné à l'architecte pour l'exécution de son projet dont l'achèvement est prévu pour la fin de l'été ou au début de l'automne prochain.

G. D.

TRAVERS

Va-t-on réduire le nombre des taureaux ?

(sp) Jusqu'à présent la commune de Travers subventionnait, à raison de 1200 fr. par année, les propriétaires de trois taureaux banaux. Il est possible que la commission d'agriculture propose de réduire le nombre des taureaux en raison du développement pris par l'insémination artificielle. Le progrès même loin, pour ces « pauvres » taureaux...



Les O.J. devant le chalet.

(Photo Fyj)

De la neige pour le Ski-club de Couvet

De notre correspondant :
Malgré le peu de neige et un temps presque printanier, 24 OJ (15 garçons et 9 filles) du Ski-club de Couvet sur 30 qui s'étaient inscrits participent à un camp de ski de quatre jours, organisé par la société à son chalet des Hauts-de-Riaux. Le camp est dirigé par M. Heinz Heiniger, chef de la commission technique, qui fonctionne comme cuisinier aidé dans sa tâche par M. André Schmid, président du club.
Les jeunes skieurs sont aux ordres de MM. Serge Droz, chef-OJ, Christian Jean-

neret et Jean-Philippe Fritz. Montés lundi matin, les OJ n'ont pas perdu leur temps ; ils ont skié jusqu'à midi dans les environs du chalet et l'après-midi Vers-chez-Sulpy. Mardi matin, ils sont allés jusqu'à Mouron où les conditions d'enneigement étaient bonnes.
Les soirées sont occupées à des jeux de société et à la projection de films. Le moral est excellent et l'ambiance agréable. Le camp se terminera demain jeudi dans l'après midi.
Fyj

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

DU CÔTÉ DE LA CAMPAGNE

Saviez-vous que des gants de jardinage...

Des gants de jardinage permettant de se débarrasser des mauvaises herbes simplement en les touchant au lieu de les arracher, vont être lancés sur le marché anglais. Faits de plastique et de caoutchouc, ils contiennent dans une petite poche située dans la paume, une substance herbicide. Ce système permettrait d'éviter le réensemencement qui se produit souvent lors de l'arrachage.

On ne dit pas s'il faudra se baisser une première fois pour toucher les mauvaises herbes et une nouvelle fois pour les ramasser !

D'après le ministère du commerce américain, le nombre d'exploitations agricoles aux Etats-Unis pourrait descendre à 2 millions en 1980 soit une diminution de 800.000 unités par rapport au dernier recensement de 1969. Dans dix ans, les exploitations se répartiraient ainsi : un tiers d'entre elles disposeraient de recettes annuelles égales ou supérieures à 20.000 dollars tout en regroupant le 70 à 80 % du sol cultivé aux Etats-Unis à cette époque et le même pourcentage de la population active ; un tiers disposerait de 15 à 20 % du sol cultivé et aurait recettes annuelles comprises entre 2500 et 20.000 dollars en employant 25 % de la population agricole ; le reste serait converti en « résidences rurales » occupant 5 % des terres et 10 % de la population active ne produisant que 1 % des recettes agricoles.

Le ministre de l'Agriculture danois en accord avec son collègue de la justice, vient de prendre une série de mesures pour punir d'amendes et de peines de prison ferme, l'emploi d'antibiotiques chez les porcs. Ces mesures ont été prises après qu'on ait constaté que près de 35 % des porcs présentés dans les abattoirs danois avaient été traités avec des antibiotiques.

Le papier destiné à la nourriture des bovins et que les Italiens et les Japonais portent aux nues, c'est une variété d'ersatz qui tire son nom du passage de la matière première dans une presse à papier et de sa livraison sous forme de serpents. Cinq kilos de cette affaire-là et les vaches sont contentes au point de dédaigner le foin traditionnel. Les quadrupèdes fourragés au rien de la qualité ni de la quantité du lait qu'ils produisent. Le fourrage synthétique italien se présente en rouleaux. Il est composé d'un mélange de déchets de cellulose avec des résidus de l'épluchage industriel des légumes lesquels sont mûlés avec des plumes, de volailles réduites en poudre. De la farine et des sels minéraux sont ajoutés à la pâte humide ainsi formée qui est ensuite laminée dans une presse à papier puis séchée avant d'être enroulée.

Le comité forestier britannique a publié une brochure dans laquelle il souligne la nécessité du reboisement en Grande-Bretagne. Il n'y a que 7,6 % du territoire de ce pays qui soient boisés. A peine 8 1/2 % du bois utilisé par la Grande-Bretagne sont produits dans le pays ; l'essentiel doit être importé.

Une entreprise britannique spécialisée dans la sélection de lapins vient de créer un nouvel hybride qui permettrait de doubler la production. La prolificité de la lapine hybride serait telle qu'elle donnerait naissance à 85 lapereaux solides par an.

J. de la H.

Villiers: oui au budget

De notre correspondant :
Le Conseil général de Villiers a siégé lundi soir sous la présidence de M. Robert Perret. 12 conseillers généraux, les 5 conseillers communaux et l'administrateur étaient présents.
Le budget 1972 a été accepté à l'unanimité. Il se présente comme suit : revenus : intérêts actifs 4100 fr. ; immeubles productifs : 15.520 fr. ; forêts 28.270 fr. ; impôts 51.150 fr. ; taxes 6490 fr. ; recettes diverses 3550 fr. ; services de eaux 490 fr. ; service de l'électricité 3010 fr. ; total 112.580 francs.
Charges : intérêts passifs 16.500 fr. ; administration 21.940 fr. ; instruction publique 24.570 fr. ; travaux publics 25.810 fr. ; hygiène publique 9110 fr. ; police 1670 fr. ; œuvres sociales 8480 fr. ; dépenses diverses 4930 fr. ; total 113.010 fr. ; le déficit présumé s'élève ainsi à 430 francs.

Pour remplacer M. René Debrôt, qui a quitté la localité, le Conseil général a nommé Mme Liliane Schneider au conseil intercommunal du centre scolaire, et M. Robert Perret au conseil intercommunal du syndicat pour l'épuration des eaux usées du haut Val-de-Ruz. Deux arrêtés du conseil intercommunal du Centre scolaire sont ratifiés sans opposition ; il s'agit de la modification des articles 8 et 17 du règlement général, et de l'ouverture d'un compte courant. Un nouveau règlement de police, élaboré par le Conseil communal sur la base d'un règlement type édité par l'Etat est accepté à l'unanimité. Dans les divers, le Conseil communal a présenté trois rapports concernant : le goudronnage du chemin de Sarreyer, pour lequel une demande de crédit sera présentée à la prochaine séance, l'implantation éventuelle du bureau de poste dans l'ancien collège de Villiers, et les incidents survenus à la station d'épuration des eaux usées.

COFFRANE

Sport et distinction

(c) A la fin de sa dernière séance d'entraînement de l'année, le groupe sportif de Coffrane a fait le bilan des résultats obtenus en 1971. Ses jeunes athlètes ont participé à onze courses ou concours externes. Classé à plusieurs reprises au premier rang de sa catégorie, c'est Enzo Perissinotti qui a récolté le plus de points. Il a reçu pour un an le challenge « Ebauches S.A. »

Vacances scolaires

(c) En vertu du plan adopté par le Conseil scolaire du Val-de-Ruz, les enfants des deux classes sont en vacances depuis vendredi et reprendront le chemin du collège le 4 janvier à 8 heures.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
Permanence médicale et dentaire : votre médecin habituel.

FAN-L'EXPRESS

Bureau des Montagnes
M. Philippe Nydegger, journaliste R.P.
Avenue Léopold-Robert 75
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 22 47 54
Case postale 473
Télex : 3 52 82
Pour les districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle, toutes informations, invitations, etc., peuvent être communiquées à cette adresse.

Couvet : 1.850.000 fr. d'impôts

De notre correspondant :
Le produit du chapitre des impôts du budget communal 1971 de Couvet est évalué à 1.850.000 francs. Ce budget prévoit 1.885.000 fr. de recettes et 35.000 fr. de dépenses, (escomptes : 30.000 fr. et non-valeurs et récupération sur non-valeurs : 5000 francs). Quant aux recettes, elles se détaillent comme suit : ● produit de l'impôt sur les personnes physiques : a) fortune de 30.000.000 fr. à un taux de 3 % : 84.000 francs ; b) revenu sur 24.000.000 fr. à un taux variant entre 2 et 9 % : 1.050.000 francs ; total de l'impôt des personnes physiques : 1.134.000 francs.
● Produit de l'impôt des personnes morales : (80 % de l'impôt de l'Etat) a) capital de 53.000.000 fr. : 110.000 fr. ; b) bénéfice sur un montant de 5.700.000 fr. : 639.000 francs ; total de l'impôt des personnes morales : 750.000 francs.

● Surtaxes et intérêts de retard : 1000 francs.
Le budget 1971 prévoyait un revenu net de 1.800.000 fr., alors que les comptes 1971 ont bouclé par des recettes nettes de 1.873.884 fr. 35.

Dans son rapport, le Conseil communal fait remarquer que le budget de l'exercice 1966 (première application de la nouvelle échelle d'impôts votée en novembre 1964) prévoyait un revenu de 931.000 francs. Le budget 1972 est de 1.850.000 francs. Avec la même échelle, le financement de nombreux travaux a pu être assuré. Il y a bien entendu progression à froid sur le domaine des impôts mais cette progression se retrouve dans le coût des travaux. L'exécutif souhaite qu'il n'y ait pas de modification ces prochaines années sur l'échelle actuelle des taxations.

Fleurier : 261.000 fr. d'amortissements

De notre correspondant régional :
L'année prochaine, la commune de Fleurier devra amortir une somme de 261.000 francs. Les amortissements des dépenses extraordinaires sont les suivants : service de l'eau 20.000 fr. ; service de l'électricité 75.000 fr. ; service du gaz 14.000 fr. ; urbanisme 6000 fr. ; collège primaire de Longeueuse 500 fr. ; nouvelle salle de gymnastique 15.000 fr. ; collège préprofessionnel 2000 francs ; collège régional 45.000 fr. ; collège professionnel 10.000 fr. ; TBRC 3000 fr. ; local du FC Fleurier 4500 fr. ; passages à niveau 7000 fr. ; améliorations foncières 20.000 fr. ; Centre paroissial catholique 2000 francs ; compte des exercices clos 17.000 francs.
Quant aux amortissements sur immeubles

ils seront de 100 fr. sur le bâtiment de la rue du Sapin, de 2400 fr. sur l'hôtel de ville, de 4000 fr. sur le collège primaire de Longeueuse, de 1700 fr. sur le collège primaire de la rue du Temple, de 700 fr. sur l'ancienne salle de gymnastique, de 4000 fr. sur le collège préprofessionnel, de 2000 fr. sur le collège professionnel, de 1700 fr. sur le local des travaux publics, de 100 fr. sur le local public, de 300 fr. sur les hangars des pompes et de 3000 fr. sur le temple protestant.

Mille francs pour le Bengale

(sp) Contrairement à ce qui a été imprimé dans le compte rendu du concert organisé récemment au temple de Fleurier en faveur des enfants réfugiés du Bengale, la collecte opérée à l'issue de cette manifestation n'a pas rapporté que 100 fr. mais bien 1000 fr., versée à la Chaîne du Bonheur.

L'équipe de la « Bonne tranche »

(c) Sollicités par les producteurs de l'émission radiophonique « La Bonne tranche », les autorités communales de Fleurier ont répondu favorablement à cette invitation. Cette émission passera en direct sur les ondes de sottes de la salle Fleurisia et les chefs de rubriques ont été désignés comme suit : actualités et sport M. Roland Charrier, Fleurier ; beaux-arts, cinéma M. Jean-Baptiste Baehler, Boveresse ; géographie M. Arthur-André Grossbacher, Fleurier ; histoire M. Eric Klausner, Fleurier ; littérature et théâtre M. Jean-Paul Humbert, Fleurier ; musique M. Gilbert Jaton, Fleurier ; science M. Robert Martinet, Saint-Sulpice ; divers M. Adrien Simon-Vermot, Fleurier.

Camp de ski en Valais

(sp) Alors qu'il avait dû être supprimé l'hiver dernier en raison d'un manque d'inscriptions, le 5^eme camp de ski du collège régional de Fleurier pourra avoir lieu du 20 au 25 mars à Thyon et à Veysonnaz (Valais). En effet, 142 élèves se sont inscrits définitivement auprès de leurs maîtres de classe.

Pour les entreprises de transport

(c) La commune de Fleurier estime qu'en 1972 elle devra verser 35.000 fr. en faveur des entreprises de transport du canton, RVT y compris.

VAUD — VAUD — VAUD

ASSENS

Prise en « sandwich » une voiture prend feu

Une voiture qui était arrêtée en présélection mardi matin sur la route Lausanne-Yverdon, à Assens, a été tamponnée à l'arrière par un camion et projetée contre l'avant d'un autre poids lourd arrivant en sens inverse. L'automobile prit immédiatement feu, mais ses occupants purent être évacués avant d'avoir été atteints par les flammes.
Le conducteur et un passager avaient cependant été grièvement blessés. La voiture a été détruite et les deux camions endommagés.

PAYERNE

Il a abattu environ 70.000 porcs... pour la charcuterie

(c) Un ouvrier charcutier de Payerne, M. Marcel Cavin, vient de prendre sa retraite après avoir travaillé comme chef de fabrication à la charcuterie E. Baehler durant 45 ans. Au cours de sa longue carrière, M. Cavin a fait passer de vie à trépas quelque 70.000 porcs, qui ont été transformés en charcuterie payernoise pour la détection de nombreux gourmets.

A la commission d'impôt

(c) M. Georges Rey, domicilié à Aumont (FR), a été nommé contrôleur d'impôt à la commission d'impôt de Payerne.

Promotion militaire

(c) Le major Ernest Reber, intendant de l'arsenal fédéral de Payerne, a été promu au grade de lieutenant-colonel du service du matériel pour le 1^{er} janvier 1972.

Nouveau syndic à Pompaples

(c) L'assemblée communale de Pompaples a procédé à l'élection d'un nouveau municipal et d'un syndic en remplacement de M. Bonzon démissionnaire. Au premier tour, M. Henri Cornamusaz, instituteur, a été élu municipal par 100 voix sur 158 bulletins. Il en fut également pour l'élection du syndic. M. Cornamusaz a obtenu 104 voix.

De nouveaux cambriolages à Yverdon

(c) Après les cambriolages commis rue de la Plaine, à Yverdon, d'autres ont été commis notamment dans la cave d'un habitant de la rue de la Paix où des bouteilles ont disparu, une teinturerie du centre de la ville où la caisse a été vidée d'une somme de 200 fr. et où 20 à 25 pantalons et 5 complets ont disparu. D'autre part, le sous-sol de la caserne a été visité. Toutefois, dans ce dernier cas, on ignore si des objets ou des valeurs ont été emportés.

LES VERRIÈRES

Frais d'administration en diminution...

(c) Dans le cadre du budget communal, les frais d'administration ont pu être diminués. Il faut y voir notamment, relève l'autorité exécutive, l'effort du personnel, lequel, à titre d'essai, comprend outre l'administrateur, une apprentie, et occasionnellement, l'aide de bureau.

L'ancien collège des Cernets

(c) Dans son rapport au Conseil général à l'appui du projet de budget 1972, l'autorité exécutive signale qu'on lui a demandé d'acquiescer l'ancien collège des Cernets. Favorable à une telle opération, le Conseil communal présentera cas échéant, une proposition ferme dans ce sens, si les pourparlers aboutissent.

BUTTES

Recyclage pastoral

(sp) Plus que jamais, la formation continue est à la mode dans la plupart des professions. L'Eglise aussi tient à ce que ses ministres se retirement de temps en temps dans l'atmosphère de cours de recyclage. Du 4 au 13 janvier, le pasteur Claude Fuchs, de Buttes, a été convoqué à un tel cours.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée, 20 h 30, Tepepa (16 ans).
Môtiers, Musée Rousseau ouvert.
Fleurier, patinoire ouverte.
Médecin et pharmacien habituels.
Ambulance de jour : tél. 61 12 00, de nuit, tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25, de Fleurier, tél. 61 10 81.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
Département de gendarmerie : tél. 61 14 23.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.

Monsieur Jean Rubin, à Môtiers, et sa fille Germaine, à la Chaux-de-Fonds ; Madame Alice Grize, à Môtiers, ses enfants et petits-enfants ; Madame veuve Marie Junod-Rubin, à Bussigny, et familles ; Madame veuve Sophie Rubin-Dupré, ses enfants, et familles ; les enfants de feu Ernest Pasche-Rubin et familles ; les enfants de feu Eugène Viquerat et familles ; les enfants de feu Jean Brandt-Rubin et familles ; les enfants de feu Adrien Velusat-Rubin et familles ; Madame Eva Simon et ses enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Angèle RUBIN-JUPPINGER

leur chère et bien-aimée épouse, maman, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, après une longue maladie supportée avec courage, à l'hôpital de Fleurier, le 27 décembre 1971, le jour de ses 76 ans.

Môtiers, le 27 décembre 1971.
Dieu est amour.

L'enterrement aura lieu à Môtiers le jeudi 30 décembre, à 13 h 30.

Culte à l'église de Môtiers, à 13 h 45.
Domicile mortuaire : rue Rousseau, Môtiers.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

AVIS DIVERS

Dans un nouveau cadre de fête, l'hôtel

Buffet de la Gare aux Verrières

vous invite à passer les fêtes de fin d'année en son établissement. Réservez vos places et demandez notre

menu gourmet à Fr. 25.-

Danse avec musique ambiante et maison.
E. Fuchs-Schmid et famille
Tél. 66 16 33

En raison de travaux administratifs,

la pharmacie Perrin, de Fleurier, sera fermée

les 3, 4 et 5 janvier prochains.

ROLLEI E 15

Flash électronique
Accu nickel-cadmium
Le mini-flash de grande

QUALITÉ
Fr. 145.-

Schelling

photo
ciné
Tél. 61 18 38

Fleurier UN BEAU CADEAU

c'est un CADEAU
c'est un CADEAU

critique
Autoportrait: FÉLIX LECLERC
Une émission du département « Science et éducation » produite par Krassimira Rad qui sous le titre général « Personnalité » nous offrait une manière d'autoportrait du chanteur, écrivain et poète Félix Leclerc. Le film avait un avantage : Félix Leclerc se présentait à sa manière, sans contrainte et ne disait strictement ce qu'il avait envie de dire. Contrairement à d'autres émissions du même genre, il n'y avait pas d'interview par un journaliste. C'est le chanteur qui, par un habile montage, apparaissait tantôt comme l'interrogateur, tantôt comme l'interrogé. De ce dialogue à un seul personnage devait sortir sinon un bon portrait, du moins une émission fort valable. Félix Leclerc ne s'est pas vendu au sens où l'on ne se trahit guère soi-même lorsqu'on a pu tout prévoir d'avance. Il ne s'est pas prêté non plus, car on ne se prête que spontanément. Il s'est encore moins offert, sinon un tantinet, la tête du spectateur, car ce que le public recherche derrière l'homme de spectacle, c'est l'homme tout court. Une interview au sens strict ce terme a pris en français. C'est l'interrogatoire, si possible en direct, que fait subir un journaliste à une personnalité. Au cours de cet entretien, le journaliste essaie de placer la question indiscrète qui n'est pas forcément celle que s'est posée à lui-même Félix Leclerc, à savoir : « Monsieur, au cours de votre carrière, vous avez certainement eu des liaisons. Pouvez-vous... etc. ». Questions auxquelles le chanteur n'a répondu que... par une chaise vide. Mais il n'y a pas que la question indiscrète qui fait une bonne interview. Il y a la question en

G.-A. MONNIER

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

Validations et élections au Grand conseil fribourgeois
Le président de la presse fribourgeoise dirigera les débats

De notre correspondant : La séance de validation des élections au Grand conseil du 21 novembre dernier, ainsi qu'au Conseil d'Etat des 21 novembre et 5 décembre, a été davantage qu'une longue suite de formalités. La séance d'hier après-midi a comporté également une importante série d'élections et de nominations. Or, précisément, l'élection de l'un des trois candidats radicaux à la commission d'économie publique a été le fait marquant de la journée. Elle semble lourde de signification. C'est une image nouvelle du législatif fribourgeois qui se concrétise. Autre innovation : les femmes ont fait leur entrée au parlement cantonal. Neuf dames et demoiselles ont été galamment fleuries.

est entièrement réalisée, que le peuple fribourgeois a une représentation parlementaire adéquate. Je vous adresse, Mesdames et Mesdemoiselles, mes chevaleresques hommages. M. Fasel avait parlé, alternativement, en français et en allemand.

Puis fut élu le 1er vice-président du Grand conseil, M. Albert Guinand (PICS), par 94 voix (106 valables, 22 blancs). Le deuxième vice-président est M. André Bise (rad), qui a recueilli 75 voix (103 valables, 23 blancs, 28 éparés).

M. ARNOLD WAEBER, PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT

La présidence du conseil d'Etat fut attribuée à M. Arnold Waeber, directeur des finances, qui rassembla sur son nom 115 voix (120 valables, 8 blancs), ce qui représente un juste hommage.

Tout se passa fort gentiment, jusqu'au

moment où l'on arriva à la nomination des treize membres de l'importante commission d'économie publique (CEP). Quarante candidats étaient présentés. Dix passèrent le cap de la majorité absolue au premier tour. Mais aucun des trois candidats radicaux n'était de ce premier lot. Au deuxième tour, trois sièges devaient encore être pourvus, furent élus deux radicaux et un socialiste, le troisième radical, M. André Bise, deuxième vice-président du Grand conseil, ne recueillant que 44 voix, moins encore qu'au premier tour.

Les élus sont les suivants : 1. M. Gabriel Kolly, PAI, 114. 2. M. François Mauron, PDC, 103. 3. M. J.-F. Bourgnon, PDC, 95. 4. M. Charles Pilloud, PDC, 92. 5. M. François Macheret, PDC, 90. 6. M. Paul Zbinden, PDC, 89. 7. M. Henri Steinauer, PDC, 85. 8. M. Severin Andrey, PICS, 80. 9. M. Henri Liudat, soc, 73.

10. M. Paul Werthmuller, soc, 68. Au deuxième tour, 85. 12. M. Hans Baechler, rad, 83. 13. M. Lucien Nussbaumer, 13. M. Félicien Morel, soc, 69.

Le conseiller national Gérard Glasson, doyen d'âge du groupe radical, éleva alors une protestation officielle contre la manière dont une « majorité d'occasion » avait agi pour évincer l'un des candidats radicaux. Il rappela que son groupe reste le deuxième du parlement, avec 30 députés et qu'il a dès lors droit à des égards. « Le groupe radical a compris et il agira en conséquence au cours de la législature », déclara M. Glasson.

Précisons que jusqu'ici, la CEP comprenait trois radicaux et deux socialistes. Cette répartition est dorénavant inversée. L'incident peut paraître mineur en lui-même. Il est à vrai dire le signe d'un malaise. Le parti radical n'a pas « encaissé » sa défaite aux élections. Condamné à une « cure d'opposition », il tend à chercher chez les autres les causes de ses propres maux. Telle est, du moins, l'attitude de certains politiciens radicaux. Le seul remède paraît être un renouvellement... radical auquel on ne s'est pas encore résolu.

Les nominations des autres commissions furent faites sans histoire. On y a place quelques danses. Notons pour finir que la commission des grâces en comprend deux, Mlle Hammi Schwab et Mlle Madeleine Duc...

BIENNE - BIENNE



PONT-DU-MOULIN. — On parle de tractations...

(Photo ADG)

Des bâtiments condamnés à disparaître?

Après l'achat par la compagnie d'assurances générales SA, à Berne, des bâtiments n° 3, rue Centrale, 2, Pont-du-Moulin, et 2, rue du Fer, qui verront disparaître 6 commerces et 25 locataires, dès le 1er janvier 1973, on apprend que des tractations sont actuellement en cours avec un grand magasin à succursales multiples à Zurich pour l'achat des immeubles 8, 10 et 12 du Pont-du-Moulin, 2, 4 et 6 de la rue Molz. Ainsi 5 magasins, une clinique, un bar à café et une trentaine d'appartements

seraient supprimés. Cette nouvelle mérite confirmation, car, à Bienne, on en parle depuis longtemps déjà.

Collisions

(c) Hier à 11 h, rue Dufour une collision entre deux voitures s'est produite. Dégâts : 7000 francs. A 15 h, accident similaire rue de Morat. Dégâts : 1500 francs.

Une réserve naturelle créée près de Worben

En 1959, l'ancien lit de l'Aar, depuis la frontière communale séparant Kappelen d'Aarberg jusqu'à son embouchure dans le canal de Nidau-Büren, a été classé réserve naturelle. Celui-ci ne comprend que ce qui est propriété de l'Etat, c'est-à-dire le lit de l'ancienne Aar (10 m de large environ) avec ses deux rives, ce qui donne une largeur totale de 75 m en moyenne. Ce qui doit être conservé, ce sont les anciennes rives de l'Aar et leurs environs immédiats. Les anciens bras de cette rivière — les « Giessen » — valent particulièrement la peine d'être protégés; ces bras, qui existent encore dans la forêt riveraine, sont ici les restes d'un lit de l'Aar, autrefois beaucoup plus large. Plus il y a d'implantations d'industries et d'habitations dans cette région, plus il faut s'attacher à préserver les anciennes rives de la rivière pour en faire un espace vital pour la flore et la faune originelles et un lieu de détente pour la population en expansion.

gravier pour la construction de la nouvelle école de Worben, la commune bourgeoise demanda qu'on la laissât drainer la « Fenchergrasse » inférieure, ce qui, par ce moyen, rétablissait en même temps l'ancien bras de l'Aar. Le but essentiel de la bourgeoisie était de conserver un bel étang pour la population et une patinoire naturelle pour la jeunesse.

Depuis plusieurs années, les organismes de protection de la nature, tant privés que gouvernementaux, se sont efforcés de sauvegarder une région pleine de charme et d'un grand intérêt au point de vue botanique; celle se situant en aval de Lyss, à l'est de Worben. Grâce à la compréhension de la bourgeoisie de Worben, le Conseil exécutif put dernièrement classer une zone de près de 17 ha, comprenant la « Fenchergrasse » inférieure et la « Müligriengasse », réserve naturelle protégée. Dans ce site, est également comprise la propriété du service des eaux de la ville de Bienne avec sa station de pompage, tandis que le désir d'intégrer la « Fenchergrasse » supérieure se heurta malheureusement à la résistance du propriétaire du domaine de Lindenhof.

L'autorisation de l'Etat fut accordée à condition qu'en exploitant le gravier, toutes précautions seraient prises pour protéger la nature et que la région, immédiatement après l'exploitation, serait placée sous protection. Au cours des années 1965-67, le dragage a été fait et tout ce qui a été demandé par l'Inspectorat de la protection de la nature a été respecté: précaution prises vis-à-vis de la forêt riveraine, aménagement des rives en laissant une petite île, et nouvelle plantation. Ainsi, l'étang dans lequel, après quelques années, une vie animale et végétale s'est de nouveau installée, offre aujourd'hui une image réjouissante et, pour les pensionnaires du Seelandheim se trouvant à proximité, il représente un but agréable de promenade. De même, la « Müligriengasse » a été également assainie, après que — il y a déjà des années de cela — le Service des eaux de la ville de Bienne eut fait sortir les ordures qui, autrefois, y étaient entreposées.

Nominations à la police

(c) Hier soir en la grande salle du Conseil de ville à Bienne a eu lieu le traditionnel rapport de fin d'année de la police municipale. M. Raoul Kohler, directeur et conseiller national, a remercié les membres du corps de la police locale alors que l'inspecteur, M. René Barbezat, rappela les principaux événements qui marquèrent l'année écoulée et précéda aux nominations suivantes: le lieutenant René Tuscher est promu au grade de premier lieutenant, l'appointé Hans Müller au grade de caporal, les agents Peter Baumgartner, Fred Maurer, Peter Remund et Peter Wegmüller au grade d'appointé. Ces promotions sont valables dès le 1er janvier 1972.

JURA - JURA

Auto-école : prix majorés dans le Jura

L'Association jurassienne des auto-écoles a décidé de majorer les prix des leçons de conduite. C'est ainsi qu'une leçon donnée avec la voiture du moniteur passera de 26 à 30 francs dès le 1er janvier 1972. La leçon faite avec la voiture de l'élève passera pour sa part de 24 à 28 francs.

Grippe : Jura, situation normale

(c) L'appel lancé lundi par le médecin cantonal faisait état de parties du canton où le nombre des cas ne dépasse pas le taux habituel pour cette période de l'année. Il semble bien que le Jura soit à inscrire dans ces régions, car l'enquête que nous avons menée hier dans les grandes localités du Jura nord nous a permis d'apprendre que nulle part il ne règne de grosse épidémie, que le nombre des malades n'est guère supérieur à celui de l'année dernière à pareille époque et bien inférieur même à celui d'il y a deux ans.

Les Franches-Montagnes paraissent être la région la plus touchée, et les cas sont en augmentation sur ceux qui se présentaient il y a trois semaines ou 15 jours. Quelques familles entières sont alitées.

COURTELARY

Nomination judiciaire

(c) A la suite de sa nomination à la Cour d'appel à Berne, M. Jacques Bosshart, quitte la présidence du Tribunal du district de Courtelary à la fin de l'année. L'intérim à la présidence a été confié par M. Houmann, président du Tribunal de la Neuchâtel, et à M. Comment, avocat à Bienne.

Ouverture d'une école suisse de ski nordique aux Franches-Montagnes

(sp) Le Centre touristique du Peu-Péquignot qui comprend déjà un motel-restaurant et un relais équestre, possède désormais un nouvel atout : une école suisse de ski nordique, ouverte sous l'égide de la Fédération suisse de ski. Le directeur technique et administratif, M. Charles-André Steiner, qui vient d'obtenir son brevet d'instructeur suisse de la F.S.S., s'est assuré la collaboration de moniteurs chevronnés, tels que Denis Mast, Jean-Michel Aeby, Mario Jeanbourquin, Marcel Boillat et Georges Dubois. L'école suisse de ski nordique est destinée à apprendre aux sportifs et aux touristes la manière de skier correctement sur les skis de fond, la préparation du fartage, l'entretien des skis, etc. Des promenades de courte durée sont mises sur pied sur des pistes excellentement balisées.

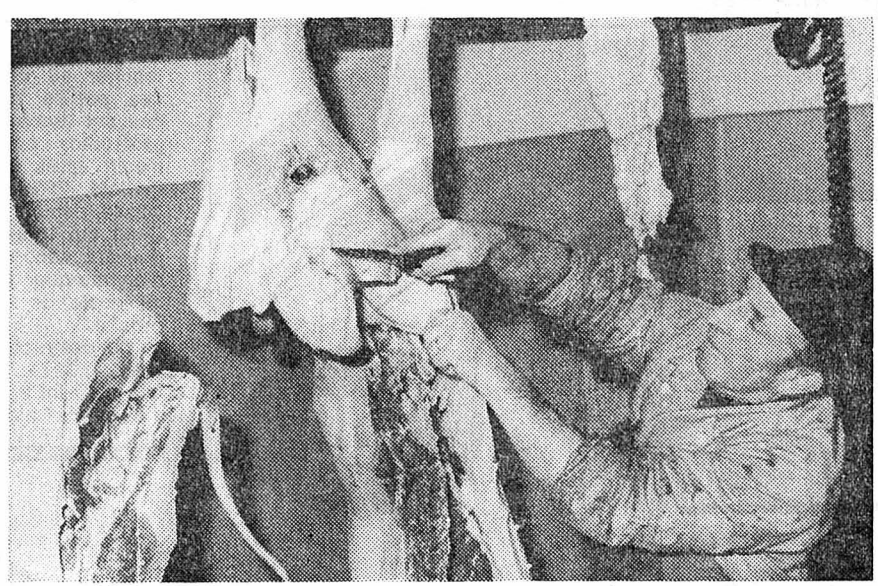
IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler

M. BRUNO FASEL A LA TÊTE DU PARLEMENT

Le président du Grand conseil pour 1972 fut élu en la personne de M. Bruno Fasel, rédacteur en chef des « Freiburger Nachrichten », président de la section fribourgeoise de l'Association de la presse suisse. Il recueillit 116 voix sur 119 bulletins valables (8 blancs - 1 nul) et reçut moult félicitations dont celles de ses confrères serrés comme des anchois au banc de la presse.

M. Fasel se mit d'abord au travail, avec un sérieux qui n'exclut pas les fines pointes d'humour. Il déclara notamment : « Nous nous trouvons devant une nouvelle législature dont le travail, dont les options, dont les décisions seront déterminantes pour notre canton au seuil du XXIe siècle. Il nous faut constater que le visage de ce Grand conseil et celui du gouvernement ont profondément changé. Je rends hommage aux quatre membres du gouvernement qui ne prendront plus possession du fauteuil vert. Je n'ai pas d'article nécrologique à formuler à leur intention. Je me bornerai à dire avec toute ma conviction qu'ils ont, tous les quatre, bien mérité de la patrie fribourgeoise. » Après avoir salué les 45 nouveaux députés et leurs aînés, M. Fasel ajouta : « J'éprouve une joie et un plaisir tout particulier — et il peut être interprété comme un paradoxe — de la vie politique fribourgeoise, mais en particulier de saluer parmi nous Mesdames et Mesdemoiselles les députées qui sont un vrai enrichissement de notre parlement, à tous points de vue. Non seulement j'espère que par leur présence les mœurs s'adouciront, mais encore je déclare solennellement que ce n'est que depuis ce jour, 28 décembre 1971, fête des Saints-Innocents, que la démocratie fribourgeoise

La boucherie de campagne bat son plein



M. Gaston Volery, d'Aumont : fidèle à une vieille tradition.

La saison des boucheries campagnardes bat son plein. Chaque jour, un peu partout, des dizaines de cochons passent de vie à trépas pour être transformés en saucisses, saucissons ou saucisse à rôtir. Ceci sans parler des autres morceaux, dont les jambons, qui prendront place dans les cheminées ou les congélateurs. A Aumont, M. Gaston Volery, bien connu dans la contrée, pratique le métier de boucher campagnard depuis une quarantaine d'années. Durant

treize ans, il parcourut les villages voisins, se rendant de ferme en ferme tout au long de l'hiver emportant avec lui son matériel de boucher ambulancier. Depuis une dizaine d'années, M. Volery abat le bétail dans le petit local aménagé au centre du village. C'est là qu'il prépare les délicieux morceaux qui, ces prochains mois, feront les délices des tables de fête. Notons que M. Volery est un fidèle lecteur de la FAN !

Le canton de Fribourg en 1971 Vie politique : nette avance des socialistes

(C.P.S.). — Fin de l'année, le temps des bilans. Mais, s'il est trop tôt pour établir celui du canton de Fribourg — des faits risquent encore de se produire — il importe d'ores et déjà de dégager de 1971 les événements essentiels.

Si le canton dut souffrir des « affaires » des autoroutes, des ponts et chaussées (qui ont connu leur épilogue durant la session de mai du Grand conseil) et du Service des contributions, on retiendra néanmoins des éléments positifs qui, de loin, dominent. A noter la création d'un office de développement économique, dirigé par M. Guy Macheret dès le 1er septembre, et l'instauration d'un Office cantonal d'aménagement du territoire qui vient à son heure. On se souvient en effet du raz-de-marée de propositions contre le 2me rapport de l'O.R.L. (Institut pour l'aménagement local, régional et national du territoire rattaché à l'Ecole polytechnique fédérale) qui relègue le canton au rang de réserve folklorique.

modernisation de la bibliothèque cantonale, de l'école normale et, progressivement, un collège sera mis sur pied dans le sud du canton. Mais tout cela reste un minimum. Et peut-être que certains se consolent du « peu » en se rappelant que Mgr Camara a prêché contre l'opulence dans notre alma mater.

La politique fribourgeoise a connu une année de « vaches grasses ». Et les citoyens, qui sont entrés brillamment en lice, ont pu souvent exercer les droits qu'elles sollicitaient « de bon cœur ». Le poids de leurs suffrages n'a pas été négligeable. Les voix maintenaient sur un pied d'égalité.

Au Conseil national Mme Liselotte Spreng remplace M. Pierre Glasson (rad). La venue du socialiste Jean Riesen au Conseil d'Etat pourrait même conférer au canton le privilège de donner à la Chambre populaire une seconde femme médecin, Mme Ariane Volery. Mais rien n'est décidé. Au Grand conseil la gent féminine a donné neuf élus tandis qu'elle n'est pas représentée au gouvernement. Mais cela n'a tenu qu'à elle, Mme Spreng, qui figurait en bonne place sur une éphémère liste interpartis, ayant refusé la candidature. On constate ainsi que la politique n'a engendré aucune lutte entre le masculin et le féminin, et c'est tant mieux.

Notre représentation au Conseil national n'a pas subi de profondes modifications puisque M. Pierre Glasson a cédé son siège à une radicale, Mme Spreng, et M. Max Aebischer a laissé le sien à M. Laurent Butty, du PDC également. Pour le reste, c'est le statu quo : MM. Louis Barras et Franz Hayoz (PDC), Gérard Glasson (rad) et Jean Riesen (soc).

Au Grand conseil, la démocratie chrétienne conserve une position confortable avec 57 sièges (4-1). Les radicaux ont accusé une perte sévère (-6) que leur groupe (28) serait relégué en 3me position sans l'artifice d'un apport de 2 députés élus dans le district de la Singine sur la liste du parti réformé populaire (-1 sur 3 députés) qui ont décidé d'adhérer au groupe libéral-radical. Le PAI qui semblait en perte de vitesse a ajouté 1 siège à sa députation (+9). Le PICS fut l'un des vaincus puisqu'il a dû concéder 3 de ses 8 sièges. Le grand vainqueur de ces élections fut sans conteste le parti socialiste qui, avec 29 sièges (+8), a réalisé une « avance historique ».

Celle-ci ne fut pas moins forte au Conseil d'Etat où les socialistes s'installent en force, MM. Denis Clerc et Jean Riesen remplaçant les deux seuls radicaux (MM. Paul Genoud et Zehnder). Les démocrates maintiennent très solidement les rênes du gouvernement en conservant MM. Dreyer, Aebischer et Waeber, et en traquant M. Rémi Brodard contre M. Claude Genoud, démissionnaire.

Dans leur sillage, Joseph Cottet (PAI) occupera le siège laissé vacant par M. Georges Ducotter (PAI).

INITIATIVES

La vie politique aura été marquée, outre les élections et votations, par trois initiatives. La première, socialiste, vise à modifier la loi fiscale. En gros il s'agit d'imposer davantage les gros revenus et les personnes morales, d'instaurer une meilleure investigation fiscale et la publicité du registre de l'impôt. Signalons que l'initiative a abouti.

La deuxième, émanant du PDC, tend à réviser la loi sur l'assurance en cas de maladie du 6 mars 1919, pour rendre obligatoire l'affiliation à une assurance maladie, et préconise une aide accrue de l'Etat.

Troisième initiative enfin, celle du PICS, qui propose une révision de la loi sur les communes (introduction du droit de référendum dans les communes, élection des syndicats par le peuple) et une révision de la loi sur les allocations familiales.

TOURISME

1971 fut une très bonne année pour le tourisme fribourgeois. M. Bernard Morand, directeur de l'Union fribourgeoise du tourisme et membre du comité central de

ESTAVAYER Budget accepté

(c) Réunis sous la présidence de M. Jacques Bulet, syndic, les conseillers généraux d'Estavayer viennent d'approuver le budget 1972 qui prévoit un déficit de 150.000 fr. et 3.400.000 fr. de dépenses. Le revenu des impôts s'éleva à 1.400.000 francs.

Succès d'un concert

(c) Les Petits chanteurs de Notre-Dame de Lourdes ont donné, dimanche soir, un concert à la collégiale d'Estavayer en présence d'un très nombreux public.

BUSSY Voiture pillée après un accident mortel!

(c) A la suite du terrible accident qui s'est produit au fin de semaine sur la route Estavayer-Fayerne, à Bussy, des individus ont littéralement pillé la voiture de M. François Koller, de Lully, impliquée dans ce drame qui, rappelons-le, causa la mort de Mme Henri Christan, de Chandon.

Les circonstances exactes de cet accident ne sont du reste pas encore établies avec précision. Ce qui n'a pas empêché une ou plusieurs personnes de dévaliser le premier véhicule en emportant la radio, une installation stéréophonique et un porte-skis. Plainte a été déposée.

L'Eglise dans la tempête

(c) Tel est le thème développé par M. Gérard Plancherel, instituteur, pour la création d'une crèche de Noël hors-série qu'abrite actuellement l'église de Bussy. Le jeune artiste fribourgeois a représenté les forces du mal qui s'acharnent contre l'Eglise elle-même faisant figure d'un volet, celui de la victoire finale, est symbolisé par la résurrection du Christ.

Au chapitre des divers, nous mentionnons en outre, la pollution, thème à la mode. Heureusement, le canton n'en souffre que modestement (les deux cas les plus graves sont dus à des pertes de carburant du dépôt Migrol de Courtepin). Autre sujet d'inquiétude : la drogue. Celle-ci n'a pas fait trop de ravages bien que la police soit intervenue à plusieurs reprises. La jeunesse du pays reste très largement saine.

Dernier sujet, mais non le moindre en importance, la religion. Chez les catholiques, la querelle des « anciens » et des « modernes » sévit encore. Si l'entrée en fonction de Mgr Mamie fut bénéfique, il reste cependant beaucoup à faire pour calmer les esprits. Les réformés eux, sont en dehors du « conflit ». Ils achèvent un magnifique centre à Charmey.

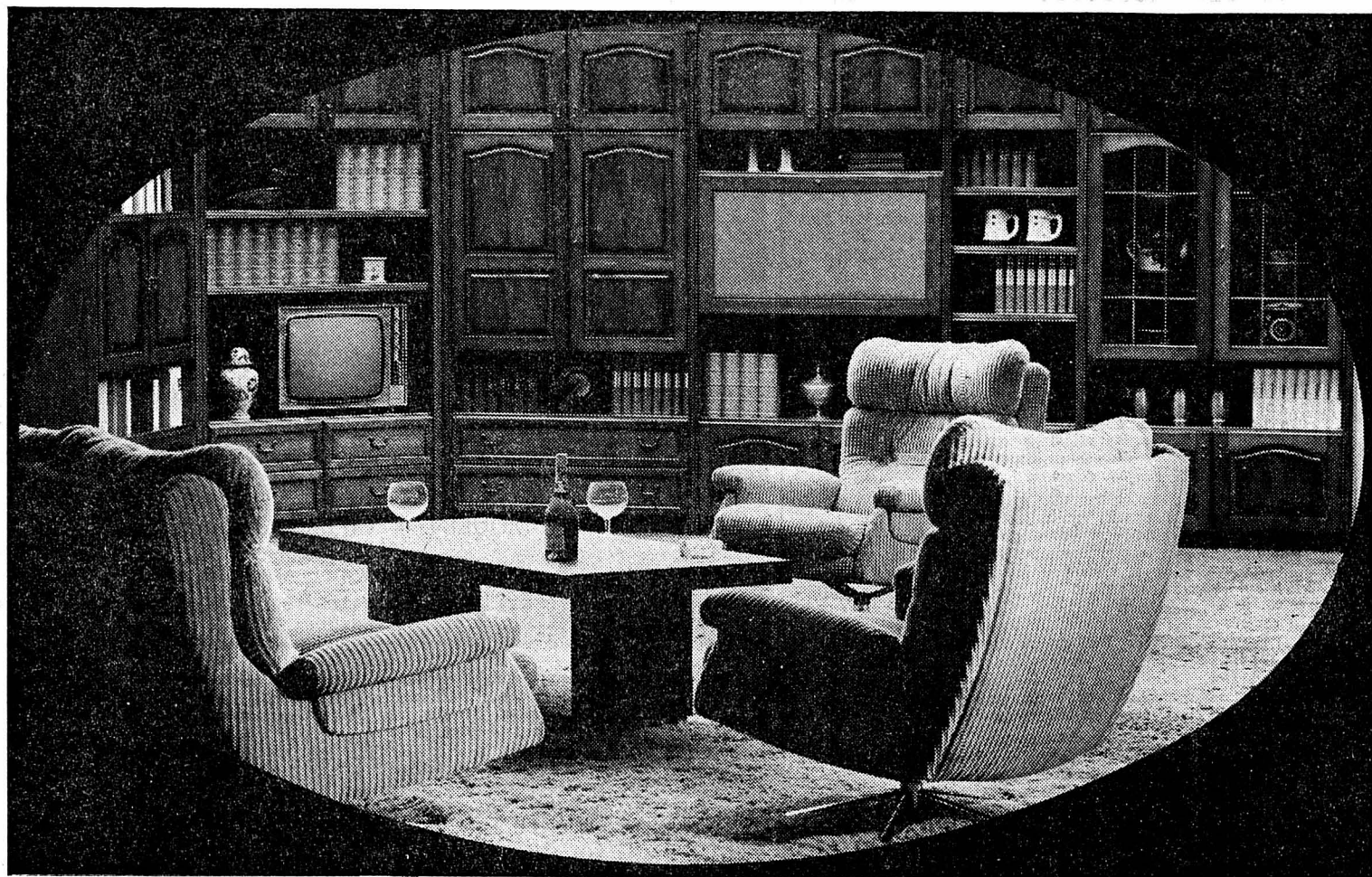
Nombreux sont donc les événements qui ont jalonné l'histoire du canton. Il n'a pas été possible d'en analyser les différents aspects. Mais il en ressort tout de même que Fribourg est à un tournant. C'est le temps où l'on ouvre des portes. Une, en tout cas, devra rester fermée, celle de la démagogie. (CPS)

constipation

les Dragées dix-neuf aident sûrement et rapidement. 40 Dragées Fr. 3.30 dans les pharmacies et les drogueries. Dragées 19 selon le Prof. Dr méd. Much

Notre appétit est bon mais vous digérez mal

Hélas, vous n'osez plus toucher à tous ces bons petits plats dont vous raffolez tant ! C'est peut-être l'excès d'acidité gastrique qui dérègle votre digestion. Pour le neutraliser, choisissez un remède efficace : deux pastilles Rennie sucées après chaque repas. En un rien de temps vos maux disparaissent. Adoptez Rennie et vous aurez un estomac sans souci.



Voici une merveilleuse paroi bibliothèque en noyer, style provençal, avec portes et tiroirs élégamment moulurés. Ce nouveau programme ne comprend pas moins de 30 éléments que vous pourrez combiner à souhait et à la mesure de votre

meubles rossetti 2017 boudry

intérieur. Si vous appréciez la beauté sobre et cossue de ce style, profitez de passer à notre nouvelle exposition, ou demandez notre documentation complète en couleurs.

Téléphone (038) 42 10 58.

SKIS TOSALLI

Le tirage du concours avec la collaboration des skis « HEAD » a vu Mme Murielle Aeberli, habitant Pain-Blanc 7, 2003 Serrières, gagner le voyage de 20 jours à Sapporo. Nous la félicitons vivement.

En outre, le tirage du concours spécial du 50^{ème} anniversaire de TOSALLI-SPORT est différé pour raison de force majeure.

Les résultats seront affichés dans nos vitrines dès mercredi 5 janvier.

SKIS TOSALLI

Maurice SAUSER

Meubles de magasin
Ebénisterie
Menuiserie

Neuchâtel
Ecluse 17
Tél. 25 22 65



Un piano ne s'acquiert qu'une fois dans la vie

Seuls un choix complet d'instruments en magasin, les compétences professionnelles du vendeur et la qualité des marques présentées, peuvent offrir les garanties nécessaires, la confiance et la sécurité à l'acheteur.

VENTE - LOCATION - ECHANGES
HUG & Co, musique, Neuchâtel.



BATTERIES
20%
moins chères

Garantie 18 mois
(Contrôle de batteries gratuit avec appareils électroniques)
Accu-service
B. CHAPPUIS
Serrone - Corcelles
Tél. (038) 31 15 69
Succ. de M. D. Borel, à Peseux

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu dans la région de Bevaix comme suit :

Jours, dates et heures :
Place de tir pour fusils d'assaut et lance-mines :
Vendredi 14.1. de 0900 à 1130, fusil d'assaut
Lundi 17.1. de 0830 à 1130, de 1345 à 1600, lance-mines.
Mardi 18.1. de 0900 à 1130, de 1345 à 1600, fusil d'assaut.
Carrière du Suif (800 m NW Bevaix) :
Vendredi 14.1. de 0900 à 1130, de 1345 à 1600, grenades de guerre
Mardi 18.1. de 0900 à 1130, de 1345 à 1600, grenades de guerre.

Indications pour l'aviation :
Limite verticale des projectiles : 1500 m s-m.

Zones dangereuses

a) **Pour les tirs aux fusils d'assaut :** La Tuilerie exclue - ligne au sud de la crête La Tuilerie - Le Biollet - L'Abbaye exclue, route de la Tuilerie - Les Vernes exclues, la zone de vignes devant la position de tir (La ligne au sud de la crête mentionnée est indiquée pendant les tirs, sur le terrain, par des drapeaux).
b) **Pour les tirs aux lance-mines :** La Tuilerie exclue - Bout du Grain - Le Désert - L'Abbaye exclue - Les Vernes exclues - A Comblèmes - A Banens, ainsi que 400 m de profondeur de lac sur toute la rive considérée.
c) **Pour les tirs avec grenades :** Le Suif, pt 526 - lisière de forêt jusque dans la région du domaine du Cerf - Pré-Rond - zone NW Prise-Steiner. L'accès à la zone dangereuse est surveillé, partiellement, par des sentinelles. Par ailleurs, des barrières et des écriteaux marquent l'interdiction d'accès du secteur faisant partie de la zone dangereuse.
Zone des positions 1m : 553 750-198 250
Zone des buts : 553 900-107 750

Mise en garde :

— En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant encore contenir des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser même après plusieurs années. La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du Code pénal suisse, demeure réservée.
— Celui qui trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant encore contenir des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de le signaler à la troupe, au poste de destruction ou au poste de police le plus proche.

Poste de destruction des ratés : Ecoles d'infanterie de Colombier, tél. 41 32 71.
Le cdt. ESO inf 2.
Lieu et date : Colombier, le 17.12.71.



SAINT-SYLVESTRE

Consommé au porto
Croûte aux morilles
ou

Mousse de foie gras
ou

Asperges tièdes
Sauce mayonnaise
Tournedos Oscar
ou

Côte de veau chasseur
ou

Entrecôte béarnaise
Bouquetière de légumes
Pommes croquantes

Vacherin glacé
Fr. 24.—

Ambiance. Stéréo. Cotillons
Il est prudent de réserver sa table : tél. 25 28 61

La boucherie
charcuterie
rôtisserie

Rohrer Tél. 25 26 05
25 26 65
Hôpital 15, Neuchâtel

MAISON SPÉCIALISÉE

Pour les fêtes formidable choix en volaille

Dindes danoises, prêtes à rôtir Fr. 15.— à 35.—
Oies de Pologne, une délicatesse Fr. 26.— à 35.—
Canards de Pologne Fr. 8.— à 12.—
Rôti de dinde roulé Fr. 13.—
Cailles d'Italie, la pièce Fr. 2.20

GRAND CHOIX DE POULARDES, POULETS ET POUSSINS d'Italie et du pays

TOUTE NOTRE VOLAILLE EST PRÊTE A ROTIR

LAPINS FRAIS DU PAYS
PORC FUMÉ DE DOUCE SALAISON — GROS JAMBON — JAMBON ROULÉ — NOIX DE JAMBON — PALETTES — COTELETTES — SALAMI ITALIEN, CITTERIO ET NEGRONI, etc. RIS DE VEAU — QUENELLES — LANGUES — FOIE GRAS DE STRASBOURG — CUISSES DE GRENOUILLES — CAVIAR — ESCARGOTS DE LA VALLÉE DE JOUX — GRAND CHOIX D'ASPICS ET CHARCUTERIE FINE — PATÉ EN CROUTE, FABRICATION MAISON — SAUCE VOL-AU-VENT — TERRINES FOIE DE VOLAILLE — FOIE GRAS MAISON — LAPIN EN GELÉE — RILLETES — JAMBON PERSILLÉ ET ROTIS CUITS

La famille ROHRER, ainsi que son personnel, remercient bien sincèrement leur clientèle et lui présentent leurs vœux les meilleurs pour la nouvelle année.

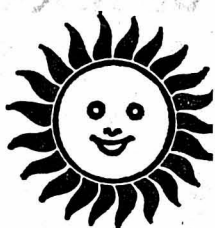
HÔTEL DU DAUPHIN SERRIÈRES

Tél. 25 12 83

Menu du 31 décembre 1971
Pâté maison
Consommé porto
Entrecôte bolets
Jardinière légumes
Salade
Biscuit Grand Marnier
Prix : Fr. 18.—

Menu du 1er janvier 1972
Filets de perches au beurre
Dinde aux marrons
Choux de Bruxelles
Pommes carrelées
Cassata Marasquino
Prix : Fr. 16.—

« DANSE »



HÔTEL DU SOLEIL

Nouveau propriétaire : famille E. Droz-Morard
NEUCHÂTEL - Tél. 25 25 30

SAINT-SYLVESTRE

MENU

Consommé double au sherry
Truite farcie « Fernand Point »
Tournedos « Saint-Sylvestre »
Pommes parisiennes
Bouquetière de légumes
Vacherin glacé « Bonne Année »
Mignardises « Soleil »

Menu complet Fr. 26.—
Sans 1er plat Fr. 21.—

Danse avec le duo JACK VALESKA

Nous souhaitons à tous nos clients et amis une bonne et heureuse nouvelle année

Restaurant de la Grappe
La Louvre
Neuchâtel

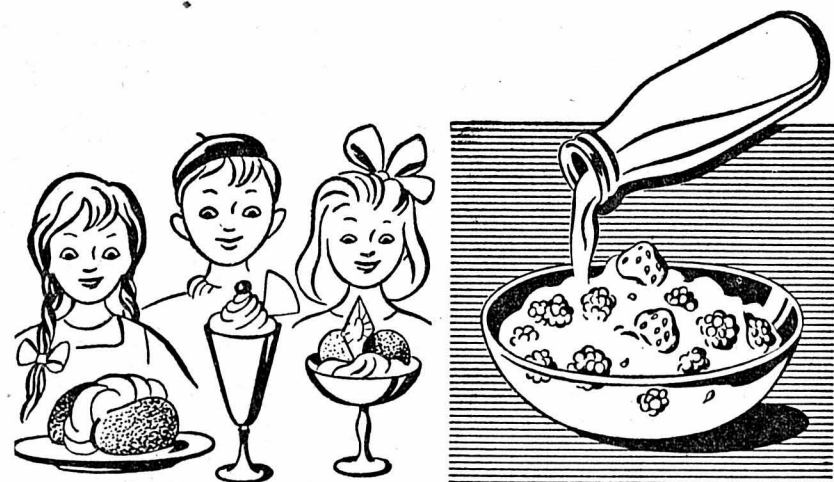
Menu spécial de Saint-Sylvestre

« Tagliatelle à la silvano »
*
« Cernier farci » à la mode de mon chef
Riz créole
*
Sorbet au frascati
Rognonnade de veau aux bolets
« Brocoli » au lard
Pommes noisette
Salade « Barbe de capucin »
*
Fromages de Suisse et d'Italie
*
Macédoine de fruits frais « Luxardo »
Mignardises neuchâtelaises
*
Fr. 26.—
*
Musique — Cotillons

MUSIQUE - COTILLONS
Réservez au 33 26 28

L. MARINI

DES DESSERTS SUCCULENTS... AVEC DE LA CRÈME FRAICHE
de la CENTRALE LAITIÈRE DE NEUCHÂTEL



Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel

SYLVESTRE
FOIE GRAS SUR GLACE PILÉE
TOAST ET BEURRE
OXTAIL EN TASSETTE
FILETS DE SOLES MARGUERY
POMMES A L'ANGLAISE
CARRÉ DE VEAU AU FOUR
TOMATES GRILLÉES
HARICOTS VERTS PERSILLÉS
GRATIN DAUPHINOIS
CÈURES DE LAITUES MIMOSA
SORBET BONNE ANNÉE

Le menu Fr. 30.—
dansen et cotillons compris
Prière de réserver sa table

1er JANVIER
LE VELOUTÉ DE BOLETS
SOLETTE D'OSTENDE MEUNIÈRE
TOURNEDOS CLAMART
JARDINIÈRE DE LÉGUMES
POMMES WILLIAM'S
COUPE GLACÉE

Le menu complet Fr. 20.50
Sans solette Fr. 16.—

CORSAIRE-SCOTCH-BOWLING, la grande ambiance. Fermeture au petit matin

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

L'avalanche a fait 56 morts au cours de l'hiver 1969-70

BERNE (ATS). — En Suisse, les avalanches ont coûté la vie à 56 personnes durant l'hiver 1969-70 et provoqué des dégâts.

Selon un rapport diffusé par « Les Alpes » les spécialistes considèrent cette saison-là comme catastrophique puisque le nombre des victimes a dépassé la cinquantaine. Le 24 février 1970 à Reckingen est descendue l'avalanche la plus meurtrière depuis 1827, ensevelissant 48 personnes parmi lesquelles 39 ont trouvé la mort. D'autre part, 4 travailleurs ont été emportés au Pilate, le 20 avril.

Tous les autres cas mortels ont concerné des skieurs ou des touristes. Un des 14 accidents ayant causé 22 morts au total, s'est

produit dans une région à forte quantité de neige fraîche, les autres ont eu lieu dans des contrées recouvertes de petites quantités de neige.

Parmi les personnes secourues figure un paysan de 70 ans, enseveli pendant 7 h et demie sous 3 mètres de neige aux environs de Stechelberg, dans l'Oberland bernois. Le rescapé avait été repéré par des chiens.

Les plus gros ravages causés par les avalanches ont été provoqués aux forêts où 41.000 mètres cubes ont été arrachés, alors qu'on a enregistré relativement peu de dégâts aux habitations dont 137 ont été atteintes. Trois animaux sauvages ont été tués.

Net recul conjoncturel au cours des onze premiers mois de 1971

ZURICH (ATS). — Des « repères conjoncturels internationaux » du Crédit suisse, il ressort que l'expansion économique suisse a connu un ralentissement sensible au cours des onze premiers mois de l'année 1971. Alors que le nombre des ouvriers employés dans l'industrie diminuait, de janvier à novembre, de 1,3 % par rapport à la même période de l'année précédente, la production industrielle n'augmentait que de 1,4 %, contre 11,1 % pour l'année précédente. Le nombre des emplois disponibles qui avaient en-

core augmenté de 13,9 % au cours de l'année précédente, a régressé de 19,2 %. Calculé sur la base des nuitées, le tourisme n'a connu qu'un accroissement de 2 %, contre une augmentation de 6,1 % l'année précédente. Les exportations ont augmenté de 6,5 % (1970 : 11,2 %), les importations de 6,5 % (1970 : 23,9 %), ce qui représente un accroissement de l'excédent des importations sur les exportations de 7 %, alors que pour les onze premiers mois de l'année 1970, cet excédent avait été de 113,9 %.

Dans l'industrie suisse, les salaires ont augmenté de 9,9 %, contre 5,5 % pendant l'année 1970. En moyenne, les prix à la consommation ont augmenté de 6,6 % (1970 : 5,4 %).

Des automobilistes français refoulés à la frontière suisse

LYON (AFP). — Des automobilistes français ont été refoulés lundi à la frontière suisse, car ils roulaient sur deux pneus cloutés et deux pneus normaux.

Permis en France, ce demi-équipement ne l'est plus sur le territoire de la Confédération suisse où l'on exige que les quatre pneus « chaussant » une voiture soient identiques.

Problème du logement : intervention genevoise

GENÈVE (ATS). — Dans une lettre au conseiller fédéral Brugger, chef du département de l'économie publique, le rassemblement genevois en faveur d'une politique sociale du logement demande l'adoption, « au plus vite », d'un arrêté fédéral urgent, « rétroactif dans ses effets », qui serait soumis aux Chambres fédérales « à la plus prochaine session » afin de remédier rapidement « aux hausses vertigineuses qui frappent les locataires, notamment dans le canton de Genève » où « les loyers ont augmenté de 60 % en moyenne » entre 1966 et 1971.

Tout en faisant état de sa « satisfaction » devant l'adoption récente par les Chambres fédérales d'une nouvelle disposition constitutionnelle sur la protection des locataires le rassemblement affirme notamment, à l'appui de sa demande que « les milieux immobiliers entendent profiter au maximum du laps de temps qui leur reste avant la réintroduction de la protection des locataires, pour procéder à des hausses aussi massives qu'exorbitantes ».

Dans sa lettre, le rassemblement rappelle qu'il regroupe, « sur la place de Genève, l'essentiel des organisations qui se préoccupent de la défense des locataires sur le plan syndical politique ou social ».

L'initiative sur la décriminalisation de l'avortement a abouti

BERNE (ATS). — La chancellerie fédérale constate que l'initiative populaire fédérale sur la décriminalisation de l'avortement, déposée le 1er décembre 1971, a abouti. Sur 63.710 signatures, 59.904 sont valables.

Agriculture suisse en 1972 : perspectives peu réjouissantes

LAUSANNE (CRIA). — « On peut apprécier l'année agricole 1971 d'une façon positive », déclare M. René Juri, directeur de l'Union suisse des paysans, dans une analyse consacrée à l'année écoulée et aux perspectives économiques qui attendent l'agriculture suisse.

En politique agricole, l'atmosphère de l'année qui s'achève a été généralement sereine. L'opinion publique, comme les Chambres fédérales ont fait preuve de compréhension et de bienveillance envers l'agriculture, notamment lorsque celle-ci fut obligée de présenter des demandes d'adaptation de prix en raison d'une nouvelle hausse des frais de production, due à l'évolution des prix et des salaires dans les autres secteurs économiques.

Malgré la hausse des coûts, les résultats d'exploitation se sont améliorés grâce au beau temps, aux bonnes récoltes, aux rajustements de prix, à la rationalisation constante. Les exploitations de plaine dont la surface est supérieure à la moyenne auront probablement réalisé un revenu correspondant à celui d'un travailleur dans les régions semi-urbaines ou rurales, ce qui n'avait plus été le cas depuis 1967.

TESSIN

Après la nomination du nouveau directeur du Festival de Locarno

C'est avec une vive satisfaction que l'on a pris connaissance de la nomination de M. M. de Halden à la direction du Festival cinématographique de Locarno.

Il semble que le comité responsable ait pris conscience des avertissements et du mécontentement de la presse suisse quasi unanime et de l'absence remarquée de la presse étrangère qui ne parlait plus de Locarno qu'à l'imparfait. Ainsi donc les Tessinois très attachés à leur festival ont su ne pas s'enfermer dans leur erreur et faire appel à une personne compétente qui a fait brillamment ses preuves en hissant la petite manifestation provinciale de Nyon à un niveau international. Dorénavant, Locarno retrouvera sa place dans le calendrier cinématographique mondial très chargé de la critique spécialisée, mais le grand public lui aussi sera certainement au rendez-vous de la Piazza Grande qui avait réuni chaque soir de très nombreux estivants lors des projections en plein air, dont la réintroduction avait été le seul point positif à porter à l'actif des organisateurs. Certes M. de Halden devra trouver le délicat équilibre entre le

Collision mortelle dans le brouillard

KLEINWANGEN (Lu). (ATS). — Par un épais brouillard, une violente collision s'est produite, entre Kleinwangen et Hohenrain, dans le canton de Lucerne, entre une voiture et un cyclomoteur, dont le conducteur, M. Hans Ineichen, âgé de 55 ans, de Kleinwangen, a été si grièvement blessé qu'il est décédé peu après son admission à l'hôpital cantonal de Lucerne.

Deux autos capotent près de Saint-Triphon : deux blessés

OLLON (VD). (ATS). — Deux voitures sont entrées violemment en collision mardi après-midi à une croisée de routes près de Saint-Triphon. Sous l'effet du choc, elles ont été précipitées dans un champ, où elles se sont renversées fond sur fond et ont été démolies. Les deux conducteurs, habitant la commune d'Ollon, ont été grièvement blessés.

Initiative des Eglises vaudoises à propos de Noël : un demi-succès

LAUSANNE (SPP). — Au début de décembre, les Eglises réformée et catholique du canton de Vaud invitaient les paroisses à restreindre le luxe des fêtes de Noël et demandaient aux associations de commerçants de renoncer à allumer les éclairages spéciaux installés dans les rues marchandes le 19 décembre et le jour de Noël. Cette initiative a suscité des réactions positives, notamment au Sentier, à Cossonay, Sainte-Croix, Prilly, Lutry, Vallorbe, Nyon, Orbe et Ormont-Dessus.

Mais dans de nombreuses localités, et à Lausanne en particulier, il n'a pas été possible, pour des raisons techniques, d'éteindre les éclairages spéciaux, les dispositions ayant été prises trop tardivement. Bon nombre de commerçants qui n'avaient pas été consultés à propos de cette initiative auraient souhaité apporter d'autres suggestions.

Enfin, s'il est relativement aisé de renoncer à certaines manifestations de Noël dans les paroisses, voire de supprimer le sapin comme c'est arrivé plusieurs fois, il n'en va pas toujours de même dans certains commerces, où l'on a eu à souffrir de l'abstention des acheteurs qui ont renoncé à échanger des cadeaux pour Noël.

Informations horlogères

BIENNE (ATS). — C'est le 31 décembre que prend fin le statut légal de l'horlogerie dont la naissance remonte à 1934. « FH informations » constate, dans un éditorial, que l'action de soutien de la Confédération s'était déjà manifestée en 1931 par l'appui qu'elle avait apporté à la constitution de la société générale de l'horlogerie suisse SA ou « ASUAG ». Les deux éléments fondamentaux du statut étaient le permis de fabrication et le permis d'exportation.

Se demandant si l'intervention des pouvoirs publics a sauvé l'horlogerie suisse, l'organe de la FH estime qu'en fait, le redressement général de la conjoncture due notamment à la dévaluation du franc suisse en 1936 et au sursaut d'énergie qui anima l'industrie horlogère et dont le recours à l'intervention de l'Etat ne constituait qu'un des aspects, quelle que fût son importance.

C'est l'horlogerie elle-même qui a pris l'initiative d'une démobilité de la réglementation fédérale, parallèlement à la

LA SUISSE EN 1971

(Voir notre édition du 28 décembre)

1971 restera dans l'histoire comme l'année où la Suisse s'est engagée sur la voie d'une entente plus étroite avec l'Europe des Six, dite aussi du Marché commun. En fait, aucun pays n'est plus intégré ni plus européen que la Suisse. A cause de sa situation géographique d'abord, au centre du continent, au carrefour des grands axes. A cause de sa texture ethnique et confessionnelle, puisque les trois grandes langues européennes sont aussi nos langues officielles et les confessions protestante et catholique nos confessions principales. A cause de notre conception de l'économie enfin, qui veut que nous commercions avec le monde entier, mais avec l'Europe d'abord. Cependant, notre neutralité politique et militaire nous tient éloignés de certains accords ou pactes dont nous ne pouvons accepter les finalités politiques. C'est pourquoi la joue encore, un rôle de pointe dans l'Association européenne de libre-échange (AELE) qui ne concerne que les échanges économiques et n'implique aucun engagement de caractère politique ou militaire.

Or, le Pacte de Rome donnant naissance à la CEE (Communauté économique européenne) vise en définitive des buts politiques par le truchement d'une entente économique. Pas question donc pour la Suisse d'adhérer à la CEE. Mais la logique et les impératifs de l'économie obligent aussi bien la Suisse que les Six à trouver un terrain d'entente. Il semble que ce soit en bonne voie puisque la négociation a commencé à Bruxelles. On examine les voies et moyens de mettre sur pied une zone européenne de libre-échange pour les produits industriels. C'est exactement ce que la Suisse voulait et préconisait et les ministres des six pays de la CEE ont autorisé la commission du Marché commun à discuter sur cette base. On voit qu'on est en aux préliminaires seulement. La négociation sera ardue, longue, toujours serrée, mais la Suisse est assurée de conserver son autonomie politique, notamment sa neutralité. C'est l'essentiel puisque une Suisse qui renoncerait à sa neutralité signifierait son acte de désintégration en tant qu'entité politique.

Le rapprochement avec l'Europe nous éloigne-t-il du reste du monde, et particulièrement de l'ONU ? En aucune manière. Le problème de l'adhésion de la Suisse à l'ONU est, reste posé. Il le sera encore longtemps. Nous faisons partie de toutes les organisations spécialisées et techniques dépendant de l'ONU, mais nous ne jouons pas la comédie politique au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale de l'ONU. D'aucuns disent que le dépit, mais il est clair que l'opinion publique helvétique n'est absolument pas prête pour voter un pas de ce genre. C'est peut-être pour l'avoir oublié que M. Pierre Graber, ministre des affaires politiques extérieures, a fait une si piètre réélection lors du renouvellement du Conseil fédéral. Il ne faut pas aller

Chute mortelle d'une fillette au Saentis

APPENZEL (ATS). — Une fillette de huit ans, Sandra Gross, de Saint-Gall, s'est tuée lundi après-midi au Saentis, où elle a fait une chute de plus de 80 mètres.

Donnant la main à son père, la fillette descendait les échelles conduisant du sommet du Saentis au restaurant, en sautant. Elle échappa à son père et tomba dans le vide. La colonne de secours d'Urnaesch a retrouvé l'enfant sans vie.

Les sous-officiers zuricois et l'affaire Villard

ZURICH (ATS). — Le groupe des sous-officiers zuricois qui s'était récemment déclaré opposé à une éventuelle élection du conseiller national Arthur Villard au sein de la commission militaire, a maintenant pris position concernant la réaction du secrétariat du parti socialiste suisse contre son action. Il déclare notamment que le parti socialiste suisse a interprété cette action — le groupe avait demandé aux militaires et citoyens de lui exprimer par écrit leur solidarité — de manière erronée. Les sous-officiers zuricois déclarent qu'ils ont vu dans cette affaire un pur problème d'expérience et n'ont eu à aucun moment des objectifs politiques.

Une étoile à sept... et un record suisse pour des Valaisans sans peur

(c) Un nouveau record suisse a été réalisé hier à l'aérodrome de Sion. Sept parachutistes valaisans en effet ont battu le record suisse de l'étoile en chute libre.

Tous les sept ont sauté, ensemble de 4000 mètres en chute libre puis se sont rejoints pour former une étoile à sept. Il faut rappeler que la vitesse en chute libre est de 200 km/heure. Plus d'une année d'entraînement sous la direction de Roberto Mirzan fut nécessaire à ces hommes pour réaliser cet exploit.

Ces sept hommes sont Claude Robyr, Michel Robyr, Michel Berner, Daniel Berner, Charly Cretz, Gilbert Zurbriggen et Maurice Constantin. Le record suisse actuel consiste en la formation d'une étoile à cinq parachutistes.

Un stage de parachutisme se déroule actuellement à Sion au sein de l'école Air-Glaciers. Ce stage prendra fin le 2 janvier.

Les Valaisans privés de courant électrique

(c) Plusieurs dizaines de milliers de personnes tant en plaine que dans certaines stations ont été privées d'électricité en Valais dans la soirée de mardi. Le courant a manqué principalement à Martigny et dans la plupart des villages environnants. Du même coup, on enregistra une panne des appareils de chauffage, appareils ménagers, TV, radio etc. Ce n'est que vers 20 h 30 que la panne put être réparée et que le courant est revenu.

Bâle: des crédits pour l'extension du réseau de « chauffage à distance »

De notre correspondant de Bâle : Le gouvernement de Bâle-Ville demande au Grand conseil un crédit de 45,67 millions, à répartir sur trois ans, pour l'agrandissement de la station de chauffage à distance de la Voltplatz. Cette station a été mise en service il y a trente ans et ses premiers clients furent des hôpitaux et des instituts. Aujourd'hui quelque 10.000 appartements sont chauffés « à distance » et leur nombre s'accroît chaque année d'environ 15 %. Un tiers environ de l'énergie nécessaire est fournie par la station d'incinération des ordures ménagères et le reste par la station de la Voltplatz, qui comme pour cela environ douze tonnes de mazout à peu près cette consommation, pourra également fonctionner au gaz naturel.

La station projetée ne devrait pas seulement permettre d'étendre considérablement le réseau de chauffage à distance, mais encore fournir annuellement plus de 220 millions de kWh d'énergie électrique qui, dans les circonstances actuelles, seraient les bienvenus. Les experts des services industriels bâlois comptent en effet, si de nouvelles sources ne sont pas trouvées d'ici là, avec un déficit de 150 millions de kWh en 1975 et de 400 millions en 1978. Or, les réserves hydrauliques sont à peu près épuisées et l'on sait les difficultés que soulève la construction d'usines atomiques. Enfin il est devenu à peu près impossible de signer des contrats à longs termes pour la fourniture de courant étranger.

L'extension du chauffage à distance de-

Collision mortelle dans le brouillard

KLEINWANGEN (Lu). (ATS). — Par un épais brouillard, une violente collision s'est produite, entre Kleinwangen et Hohenrain, dans le canton de Lucerne, entre une voiture et un cyclomoteur, dont le conducteur, M. Hans Ineichen, âgé de 55 ans, de Kleinwangen, a été si grièvement blessé qu'il est décédé peu après son admission à l'hôpital cantonal de Lucerne.

Deux autos capotent près de Saint-Triphon : deux blessés

OLLON (VD). (ATS). — Deux voitures sont entrées violemment en collision mardi après-midi à une croisée de routes près de Saint-Triphon. Sous l'effet du choc, elles ont été précipitées dans un champ, où elles se sont renversées fond sur fond et ont été démolies. Les deux conducteurs, habitant la commune d'Ollon, ont été grièvement blessés.

Initiative des Eglises vaudoises à propos de Noël : un demi-succès

LAUSANNE (SPP). — Au début de décembre, les Eglises réformée et catholique du canton de Vaud invitaient les paroisses à restreindre le luxe des fêtes de Noël et demandaient aux associations de commerçants de renoncer à allumer les éclairages spéciaux installés dans les rues marchandes le 19 décembre et le jour de Noël. Cette initiative a suscité des réactions positives, notamment au Sentier, à Cossonay, Sainte-Croix, Prilly, Lutry, Vallorbe, Nyon, Orbe et Ormont-Dessus.

Mais dans de nombreuses localités, et à Lausanne en particulier, il n'a pas été possible, pour des raisons techniques, d'éteindre les éclairages spéciaux, les dispositions ayant été prises trop tardivement. Bon nombre de commerçants qui n'avaient pas été consultés à propos de cette initiative auraient souhaité apporter d'autres suggestions.

Enfin, s'il est relativement aisé de renoncer à certaines manifestations de Noël dans les paroisses, voire de supprimer le sapin comme c'est arrivé plusieurs fois, il n'en va pas toujours de même dans certains commerces, où l'on a eu à souffrir de l'abstention des acheteurs qui ont renoncé à échanger des cadeaux pour Noël.

Informations horlogères

BIENNE (ATS). — C'est le 31 décembre que prend fin le statut légal de l'horlogerie dont la naissance remonte à 1934. « FH informations » constate, dans un éditorial, que l'action de soutien de la Confédération s'était déjà manifestée en 1931 par l'appui qu'elle avait apporté à la constitution de la société générale de l'horlogerie suisse SA ou « ASUAG ». Les deux éléments fondamentaux du statut étaient le permis de fabrication et le permis d'exportation.

Se demandant si l'intervention des pouvoirs publics a sauvé l'horlogerie suisse, l'organe de la FH estime qu'en fait, le redressement général de la conjoncture due notamment à la dévaluation du franc suisse en 1936 et au sursaut d'énergie qui anima l'industrie horlogère et dont le recours à l'intervention de l'Etat ne constituait qu'un des aspects, quelle que fût son importance.

C'est l'horlogerie elle-même qui a pris l'initiative d'une démobilité de la réglementation fédérale, parallèlement à la

Le statut de l'horlogerie prend fin le 31 décembre

C'est une branche ayant recouvré sa pleine « majorité » qui dialoguera désormais avec l'autorité fédérale !

béralisation du régime conventionnel de droit privé. La dernière version du statut horloger, celle de 1961, représentait une transition vers le régime de la libre entreprise.

OU EN EST-ON ?

Où en est-on aujourd'hui ? On parle certes encore de l'éparpillement de la production suisse. Il ne faut pas ignorer toutefois les progrès considérables réalisés depuis plusieurs années grâce à la concentration survenue dans la branche du produit terminé. C'est ainsi que les entreprises constituant la Fédération horlogère ont atteint en 1970 un chiffre d'affaires de 2,2 milliards de francs. Si l'on tient compte des concentrations intégrées, on constate que 7 groupes ont réalisé à eux seuls un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de francs, soit 50 % au total, et d'autre part que les 43 groupes ou entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 10 millions ont réalisé le 80 % du chiffre d'affaires.

Les quelques éléments subsistant encore

Chute mortelle d'une fillette au Saentis

APPENZEL (ATS). — Une fillette de huit ans, Sandra Gross, de Saint-Gall, s'est tuée lundi après-midi au Saentis, où elle a fait une chute de plus de 80 mètres.

Donnant la main à son père, la fillette descendait les échelles conduisant du sommet du Saentis au restaurant, en sautant. Elle échappa à son père et tomba dans le vide. La colonne de secours d'Urnaesch a retrouvé l'enfant sans vie.

Les sous-officiers zuricois et l'affaire Villard

ZURICH (ATS). — Le groupe des sous-officiers zuricois qui s'était récemment déclaré opposé à une éventuelle élection du conseiller national Arthur Villard au sein de la commission militaire, a maintenant pris position concernant la réaction du secrétariat du parti socialiste suisse contre son action. Il déclare notamment que le parti socialiste suisse a interprété cette action — le groupe avait demandé aux militaires et citoyens de lui exprimer par écrit leur solidarité — de manière erronée. Les sous-officiers zuricois déclarent qu'ils ont vu dans cette affaire un pur problème d'expérience et n'ont eu à aucun moment des objectifs politiques.

Une étoile à sept... et un record suisse pour des Valaisans sans peur

(c) Un nouveau record suisse a été réalisé hier à l'aérodrome de Sion. Sept parachutistes valaisans en effet ont battu le record suisse de l'étoile en chute libre.

Tous les sept ont sauté, ensemble de 4000 mètres en chute libre puis se sont rejoints pour former une étoile à sept. Il faut rappeler que la vitesse en chute libre est de 200 km/heure. Plus d'une année d'entraînement sous la direction de Roberto Mirzan fut nécessaire à ces hommes pour réaliser cet exploit.

Ces sept hommes sont Claude Robyr, Michel Robyr, Michel Berner, Daniel Berner, Charly Cretz, Gilbert Zurbriggen et Maurice Constantin. Le record suisse actuel consiste en la formation d'une étoile à cinq parachutistes.

Un stage de parachutisme se déroule actuellement à Sion au sein de l'école Air-Glaciers. Ce stage prendra fin le 2 janvier.

Les Valaisans privés de courant électrique

(c) Plusieurs dizaines de milliers de personnes tant en plaine que dans certaines stations ont été privées d'électricité en Valais dans la soirée de mardi. Le courant a manqué principalement à Martigny et dans la plupart des villages environnants. Du même coup, on enregistra une panne des appareils de chauffage, appareils ménagers, TV, radio etc. Ce n'est que vers 20 h 30 que la panne put être réparée et que le courant est revenu.

LA SUISSE EN 1971

(Voir notre édition du 28 décembre)

1971 restera dans l'histoire comme l'année où la Suisse s'est engagée sur la voie d'une entente plus étroite avec l'Europe des Six, dite aussi du Marché commun. En fait, aucun pays n'est plus intégré ni plus européen que la Suisse. A cause de sa situation géographique d'abord, au centre du continent, au carrefour des grands axes. A cause de sa texture ethnique et confessionnelle, puisque les trois grandes langues européennes sont aussi nos langues officielles et les confessions protestante et catholique nos confessions principales. A cause de notre conception de l'économie enfin, qui veut que nous commercions avec le monde entier, mais avec l'Europe d'abord. Cependant, notre neutralité politique et militaire nous tient éloignés de certains accords ou pactes dont nous ne pouvons accepter les finalités politiques. C'est pourquoi la joue encore, un rôle de pointe dans l'Association européenne de libre-échange (AELE) qui ne concerne que les échanges économiques et n'implique aucun engagement de caractère politique ou militaire.

Or, le Pacte de Rome donnant naissance à la CEE (Communauté économique européenne) vise en définitive des buts politiques par le truchement d'une entente économique. Pas question donc pour la Suisse d'adhérer à la CEE. Mais la logique et les impératifs de l'économie obligent aussi bien la Suisse que les Six à trouver un terrain d'entente. Il semble que ce soit en bonne voie puisque la négociation a commencé à Bruxelles. On examine les voies et moyens de mettre sur pied une zone européenne de libre-échange pour les produits industriels. C'est exactement ce que la Suisse voulait et préconisait et les ministres des six pays de la CEE ont autorisé la commission du Marché commun à discuter sur cette base. On voit qu'on est en aux préliminaires seulement. La négociation sera ardue, longue, toujours serrée, mais la Suisse est assurée de conserver son autonomie politique, notamment sa neutralité. C'est l'essentiel puisque une Suisse qui renoncerait à sa neutralité signifierait son acte de désintégration en tant qu'entité politique.

Le rapprochement avec l'Europe nous éloigne-t-il du reste du monde, et particulièrement de l'ONU ? En aucune manière. Le problème de l'adhésion de la Suisse à l'ONU est, reste posé. Il le sera encore longtemps. Nous faisons partie de toutes les organisations spécialisées et techniques dépendant de l'ONU, mais nous ne jouons pas la comédie politique au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale de l'ONU. D'aucuns disent que le dépit, mais il est clair que l'opinion publique helvétique n'est absolument pas prête pour voter un pas de ce genre. C'est peut-être pour l'avoir oublié que M. Pierre Graber, ministre des affaires politiques extérieures, a fait une si piètre réélection lors du renouvellement du Conseil fédéral. Il ne faut pas aller

Chute mortelle d'une fillette au Saentis

APPENZEL (ATS). — Une fillette de huit ans, Sandra Gross, de Saint-Gall, s'est tuée lundi après-midi au Saentis, où elle a fait une chute de plus de 80 mètres.

Donnant la main à son père, la fillette descendait les échelles conduisant du sommet du Saentis au restaurant, en sautant. Elle échappa à son père et tomba dans le vide. La colonne de secours d'Urnaesch a retrouvé l'enfant sans vie.

Les sous-officiers zuricois et l'affaire Villard

ZURICH (ATS). — Le groupe des sous-officiers zuricois qui s'était récemment déclaré opposé à une éventuelle élection du conseiller national Arthur Villard au sein de la commission militaire, a maintenant pris position concernant la réaction du secrétariat du parti socialiste suisse contre son action. Il déclare notamment que le parti socialiste suisse a interprété cette action — le groupe avait demandé aux militaires et citoyens de lui exprimer par écrit leur solidarité — de manière erronée. Les sous-officiers zuricois déclarent qu'ils ont vu dans cette affaire un pur problème d'expérience et n'ont eu à aucun moment des objectifs politiques.

Une étoile à sept... et un record suisse pour des Valaisans sans peur

(c) Un nouveau record suisse a été réalisé hier à l'aérodrome de Sion. Sept parachutistes valaisans en effet ont battu le record suisse de l'étoile en chute libre.

Tous les sept ont sauté, ensemble de 4000 mètres en chute libre puis se sont rejoints pour former une étoile à sept. Il faut rappeler que la vitesse en chute libre est de 200 km/heure. Plus d'une année d'entraînement sous la direction de Roberto Mirzan fut nécessaire à ces hommes pour réaliser cet exploit.

Ces sept hommes sont Claude Robyr, Michel Robyr, Michel Berner, Daniel Berner, Charly Cretz, Gilbert Zurbriggen et Maurice Constantin. Le record suisse actuel consiste en la formation d'une étoile à cinq parachutistes.

Un stage de parachutisme se déroule actuellement à Sion au sein de l'école Air-Glaciers. Ce stage prendra fin le 2 janvier.

Les Valaisans privés de courant électrique

(c) Plusieurs dizaines de milliers de personnes tant en plaine que dans certaines stations ont été privées d'électricité en Valais dans la soirée de mardi. Le courant a manqué principalement à Martigny et dans la plupart des villages environnants. Du même coup, on enregistra une panne des appareils de chauffage, appareils ménagers, TV, radio etc. Ce n'est que vers 20 h 30 que la panne put être réparée et que le courant est revenu.

LA SUISSE EN 1971

(Voir notre édition du 28 décembre)

1971 restera dans l'histoire comme l'année où la Suisse s'est engagée sur la voie d'une entente plus étroite avec l'Europe des Six, dite aussi du Marché commun. En fait, aucun pays n'est plus intégré ni plus européen que la Suisse. A cause de sa situation géographique d'abord, au centre du continent, au carrefour des grands axes. A cause de sa texture ethnique et confessionnelle, puisque les trois grandes langues européennes sont aussi nos langues officielles et les confessions protestante et catholique nos confessions principales. A cause de notre conception de l'économie enfin, qui veut que nous commercions avec le monde entier, mais avec l'Europe d'abord. Cependant, notre neutralité politique et militaire nous tient éloignés de certains accords ou pactes dont nous ne pouvons accepter les finalités politiques. C'est pourquoi la joue encore, un rôle de pointe dans l'Association européenne de libre-échange (AELE) qui ne concerne que les échanges économiques et n'implique aucun engagement de caractère politique ou militaire.

Or, le Pacte de Rome donnant naissance à la CEE (Communauté économique européenne) vise en définitive des buts politiques par le truchement d'une entente économique. Pas question donc pour la Suisse d'adhérer à la CEE. Mais la logique et les impératifs de l'économie obligent aussi bien la Suisse que les Six à trouver un terrain d'entente. Il semble que ce soit en bonne voie puisque la négociation a commencé à Bruxelles. On examine les voies et moyens de mettre sur pied une zone européenne de libre-échange pour les produits industriels. C'est exactement ce que la Suisse voulait et préconisait et les ministres des six pays de la CEE ont autorisé la commission du Marché commun à discuter sur cette base. On voit qu'on est en aux préliminaires seulement. La négociation sera ardue, longue, toujours serrée, mais la Suisse est assurée de conserver son autonomie politique, notamment sa neutralité. C'est l'essentiel puisque une Suisse qui renoncerait à sa neutralité signifierait son acte de désintégration en tant qu'entité politique.

Le rapprochement avec l'Europe nous éloigne-t-il du reste du monde, et particulièrement de l'ONU ? En aucune manière. Le problème de l'adhésion de la Suisse à l'ONU est, reste posé. Il le sera encore longtemps. Nous faisons partie de toutes les organisations spécialisées et techniques dépendant de l'ONU, mais nous ne jouons pas la comédie politique au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale de l'ONU. D'aucuns disent que le dépit, mais il est clair que l'opinion publique helvétique n'est absolument pas prête pour voter un pas de ce genre. C'est peut-être pour l'avoir oublié que M. Pierre Graber, ministre des affaires politiques extérieures, a fait une si piètre réélection lors du renouvellement du Conseil fédéral. Il ne faut pas aller

Chute mortelle d'une fillette au Saentis

APPENZEL (ATS). — Une fillette de huit ans, Sandra Gross, de Saint-Gall, s'est tuée lundi après-midi au Saentis, où elle a fait une chute de plus de 80 mètres.

Donnant la main à son père, la fillette descendait les échelles conduisant du sommet du Saentis au restaurant, en sautant. Elle échappa à son père et tomba dans le vide. La colonne de secours d'Urnaesch a retrouvé l'enfant sans vie.

Les sous-officiers zuricois et l'affaire Villard

ZURICH (ATS). — Le groupe des sous-officiers zuricois qui s'était récemment déclaré opposé à une éventuelle élection du conseiller national Arthur Villard au sein de la commission militaire, a maintenant pris position concernant la réaction du secrétariat du parti socialiste suisse contre son action. Il déclare notamment que le parti socialiste suisse a interprété cette action — le groupe avait demandé aux militaires et citoyens de lui exprimer par écrit leur solidarité — de manière erronée. Les sous-officiers zuricois déclarent qu'ils ont vu dans cette affaire un pur problème d'expérience et n'ont eu à aucun moment des objectifs politiques.

Une étoile à sept... et un record suisse pour des Valaisans sans peur

(c) Un nouveau record suisse a été réalisé hier à l'aérodrome de Sion. Sept parachutistes valaisans en effet ont battu le record suisse de l'étoile en chute libre.

Tous les sept ont sauté, ensemble de 4000 mètres en chute libre puis se sont rejoints pour former une étoile à sept. Il faut rappeler que la vitesse en chute libre est de 200 km/heure. Plus d'une année d'entraînement sous la direction de Roberto Mirzan fut nécessaire à ces hommes pour réaliser cet exploit.

Ces sept hommes sont Claude Robyr, Michel Robyr, Michel Berner, Daniel Berner, Charly Cretz, Gilbert Zurbriggen et Maurice Constantin. Le record suisse actuel consiste en la formation d'une étoile à cinq parachutistes.

Un stage de parachutisme se déroule actuellement à Sion au sein de l'école Air-Glaciers. Ce stage prendra fin le 2 janvier.

Les Valaisans privés de courant électrique

(c) Plusieurs dizaines de milliers de personnes tant en plaine que dans certaines stations ont été privées d'électricité en Valais dans la soirée de mardi. Le courant a manqué principalement à Martigny et dans la plupart des villages environnants. Du même coup, on enregistra une panne des appareils de chauffage, appareils ménagers, TV, radio etc. Ce n'est que vers 20 h 30 que la panne put être réparée et que le courant est revenu.

Chute mortelle d'une fillette au Saentis

APPENZEL (ATS). — Une fillette de huit ans, Sandra Gross, de Saint-Gall, s'est tuée lundi après-midi au Saentis, où elle a fait une chute de plus de 80 mètres.

Donnant la main à son père, la fillette descendait les échelles conduisant du sommet du Saentis au restaurant, en sautant. Elle échappa à son père et tomba dans le vide. La colonne de secours d'Urnaesch a retrouvé l'enfant sans vie.

Les sous-officiers zuricois et l'affaire Villard

ZURICH (ATS). — Le groupe des sous-officiers zuricois qui s'était récemment déclaré opposé à une éventuelle élection du conseiller national Arthur Villard au sein de la commission militaire, a maintenant pris position concernant la réaction du secrétariat du parti socialiste suisse contre son action. Il déclare notamment que le parti socialiste suisse a interprété cette action — le groupe avait demandé aux militaires et citoyens de lui exprimer par écrit leur solidarité — de manière erronée. Les sous-officiers zuricois déclarent qu'ils ont vu dans cette affaire un pur problème d'expérience et n'ont eu à aucun moment des objectifs politiques.

Une étoile à sept... et un record suisse pour des Valaisans sans peur

(c) Un nouveau record suisse a été réalisé hier à l'aérodrome de Sion. Sept parachutistes valaisans en effet ont battu le record suisse de l'étoile en chute libre.

Tous les sept ont sauté, ensemble de 4000 mètres en chute libre puis se sont rejoints pour former une étoile à sept. Il faut rappeler que la vitesse en chute libre est de 200 km/heure. Plus d'une année d'entraînement sous la direction de Roberto Mirzan fut nécessaire à ces hommes pour réaliser cet exploit.

Ces sept hommes sont Claude Robyr, Michel Robyr, Michel Berner, Daniel Berner, Charly Cretz, Gilbert Zurbriggen et Maurice Constantin. Le record suisse actuel consiste en la formation d'une étoile à cinq parachutistes.

Un stage de parachutisme se déroule actuellement à Sion au sein de l'école Air-Glaciers. Ce stage prendra fin le 2 janvier.

Les Valaisans privés de courant électrique

(c) Plusieurs dizaines de milliers de personnes tant en plaine que dans certaines stations ont été privées d'électricité en Valais dans la soirée de mardi. Le courant a manqué principalement à Martigny et dans la plupart des villages environnants. Du même coup, on enregistra une panne des appareils de chauffage, appareils ménagers, TV, radio etc. Ce n'est que vers 20 h 30 que la panne put être réparée et que le courant est revenu.



Beau-Rivage Neuchâtel

Réservez vos tables au 25 47 65

LA SAINT-SYLVESTRE - 31 DÉCEMBRE 1971

Le consommé au fumet de tortue en tasse
Le saumon en « Belle vue » avec garniture
ou
La terrine « Bordelaise »
Le sorbet au champagne
Le Tournedos « Frascati »
La bouquetière de légumes
Les pommes gaufrettes
ou
Le canard à l'orange sauce-Bérigarade
Les pommes gaufrettes
La salade d'endives à l'estragon
La surprise d'Hawaii
à Fr. 42.—

LE JOUR DE L'AN - 1er JANVIER 1972

Le consommé double au porto
La terrine de canard du chef
Le coq au vin de Bourgogne
Le gratin dauphinois
La salade panachée maison
Le caprice de « Madame »
à Fr. 20.—

LE 2 JANVIER 1972

Le consommé à la moelle
Les filets de perches en sauce neuchâteloise
L'escalope de veau « Trocadero »
Le riz à la valencienne
La salade de saison
La mandarine givrée
à Fr. 20.—

LE PETIT NOUVEL-AN - 8 JANVIER 1972

Le gratin de fruits de mer
L'oxtail clair en tasse
L'aiguillette de bœuf à la parisienne
La jardinière de légumes
Les pommes « Mignonnettes »
Le soufflé glacé au « Grand-Marnier »
à Fr. 30.—

**Danse avec orchestre
Cotillons**

HOTEL-RESTAURANT J.-M. BALMELLI
Tél. (038) 42 14 38

LE CHALET
CORTAILLOD (NE)

MENU GASTRONOMIQUE DE

Saint-Sylvestre

Cocktail spécial « Momo »

Saumon fumé

Bisque de homard

Filets de soles provençales
Pommes nature

Sorbet champagne au citron

Mignons de charolais aux morilles
ou
Médallions de filet de veau aux champignons
Jardinière de légumes
Pommes parisiennes

Les fromages d'ici et d'ailleurs

Sabayon au porto

Calendrier givré

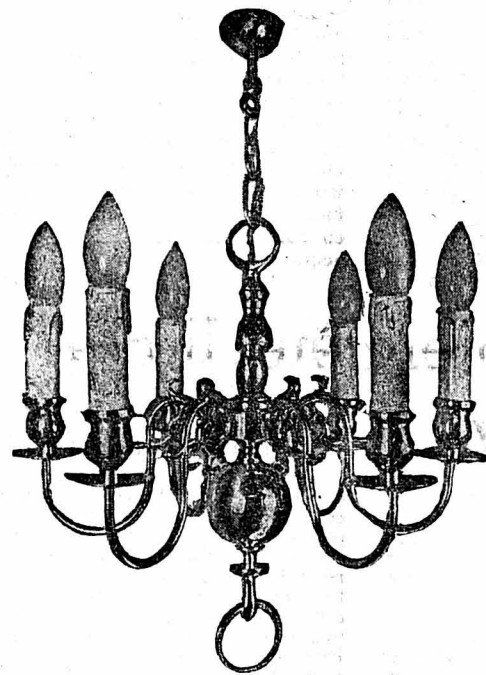
« A minuit, la coupe de champagne du patron »

Fr. 34.— (sans les filets de soles Fr. 29.—)
Arrangement spécial pour enfants

MUSIQUE - AMBIANCE - COTILLONS

Réservez votre table

Pas de Problème de Parcage



Lustrerie de haute qualité

au magasin spécialisé

Vuillomenet
C^{ie} S.A.
ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONES
NEUCHÂTEL

Grand-Rue 4 - NEUCHÂTEL, - Tél. 25 17 12

Prêts express

de Fr 500.— à Fr 20 000.—

- Pas de caution :
Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous unique-ment à la première banque pour prêts personnels

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038/24 83 63
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé

NOUVEAU Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____



Hôtel Point du Jour Boudevilliers

La bonne cuisine n'est pas compliquée
mais de qualité

MENU DE SAINT-SYLVESTRE

avec cotillons Fr. 30.—
Cocktail de crevettes
ou
Pâté maison
*
Consommé au porto
ou
Consommé à l'œuf
*
Tournedos aux morilles
Pommes frites
ou
Tournedos du chef
Bouquetière de légumes
Pommes frites
*
Choix de fromages
Mandarines givrées

LE 1er JANVIER

Comme d'habitude nos spécialités à la carte

Entrecôte double
Médailillon à la crème
etc.

Il est prudent de réserver sa table
Tél. (038) 36 12 66

Famille H. Jeanmairet

L'ESCALE BAR CABARET DANCING L'ESCALE BAR CABARET DANCING

LA DIRECTION DE L'ESCALE
a le plaisir de vous annoncer qu'elle a préparé pour vous, à l'occasion des fêtes,

COTILLONS
L'Escale Dancing
AMBIANCE
Au cœur de la ville

**UN PROGRAMME DE
MUSIC-HALL SOMPTUEUX**

DANS UNE AMBIANCE DE FOLLE GAÏETÉ
RÉSERVEZ VOS PLACES, DÈS 18 H 30

L'ESCALE BAR CABARET DANCING L'ESCALE BAR CABARET DANCING

Déménagements de pianos

petits transports.
J.-M. Grandidier, Parcs 32,
tél. 24 74 43.

Mandarines givrées
Vacherins glacés - Bombes
etc.

Walker
Pâtissier
Tél. 33 16 55
SAINT-BLAISE

DÉMÉNAGEMENTS

Petits transports - Suisse et France

POLDI JAQUET

Neuchâtel Tél. 25 55 65

La direction de

Fred MEIER-CHARLES S. A.

la Coudre

présente ses remerciements et vœux à sa fidèle clientèle, et l'informe que ses caves et bureaux seront fermés du 31 décembre dès 12 h au 4 janvier.

Sylvestre à LA ROTONDE

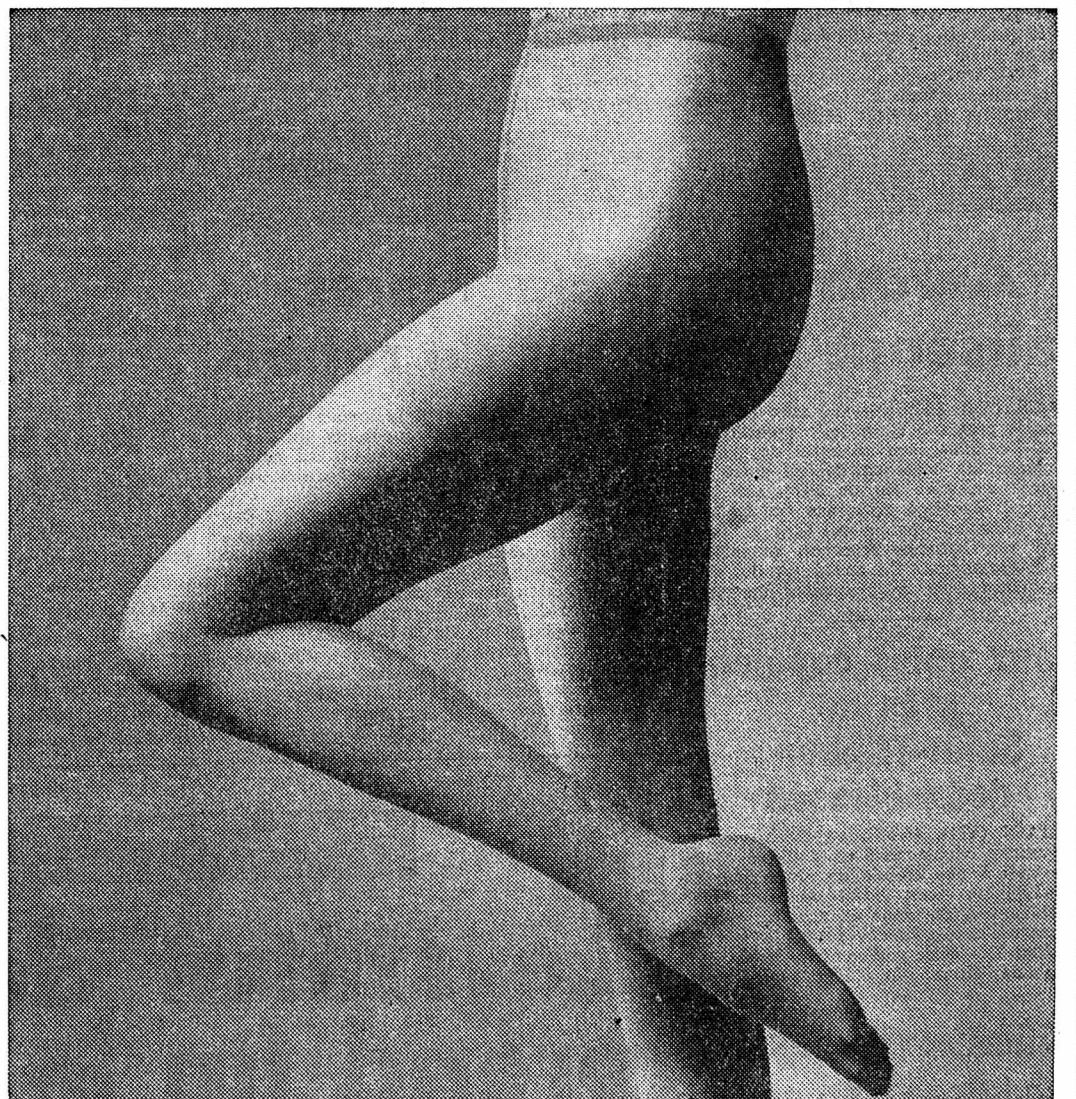
Dans les 3 salles

3 ORCHESTRES

et programmes d'attractions

Cabaret - Dancing
Réservation Tél. (038) 24 48 48

«Tendrelle»



LE COLLANT que vous aimez et que vous portez avec plaisir, anti-plis, touché soyeux, élasticité, coloris de saison

« PRIX CITÉ »

325

timbres coop ou 5% rabais

cop

La Cité

FAN SPORTS



L'EXPRESS

hockey sur glace

Troisième journée de la coupe Spengler à DAVOS

Son gardien remplaçant prive le Japon d'un exploit face à Slovan Bratislava

SLOVAN BRATISLAVA - JAPON 6-4 (1-1, 4-2, 1-1)

MARQUEURS : Hoshino 6me; Ujvary 16me; Haas 24me; Homma 33me; Kecka 33me; Wakabayashi 35me; Ducaj 39me; Haas 40me; Nakayama 54me; Ducaj 60me.

ARBITRES : MM. Weidmann et Berchten (Suisse).

NOTES : Patinoire de Davos. Match joué l'après-midi. Glace en bon état. 2800 spectateurs. Les deux équipes alignent leur gardien remplaçant : Sakak pour Slovan, Misawa pour le Japon. Slovan joue avec cinq défenseurs, Bogdan restant sur le banc. A la 4me minute, un tir de Haas s'écrase sur la barre transversale du but japonais. A la 9me, alors que Sakak est battu, un tir de Hori frappe l'intérieur du montant

gauche de son but, mais le palet revient en jeu ! A la 11me, un tir de Miklosovic frappe la base du montant droit du but de Misawa. A la 18me, Homma tire sur le montant droit du but de Sakak, alors que ce dernier est battu, trompé par la feinte du Nippon. A la 25me, Haas, « crosse-checke » le gardien Misawa ; ce dernier doit sortir pour recevoir des soins — genève ouverte. L'arbitre Berchten inflige une pénalité de deux minutes au Tchecoslovaque, alors que le règlement stipule qu'un coup avec blessure est puni de cinq minutes. Mécontents, les Nippons quittent la glace en signe de protestation. Après trois minutes de palabre, ils reprennent le jeu sans que M. Berchten revienne (heureusement) sur sa décision. Au troisième tiers-temps, Otsubo prend la place de Misawa. A 15'

de la fin du match, le Japon sort son gardien... et encaisse le sixième but. Pénalités : cinq fois deux minutes contre Slovan, quatre fois deux minutes contre le Japon.

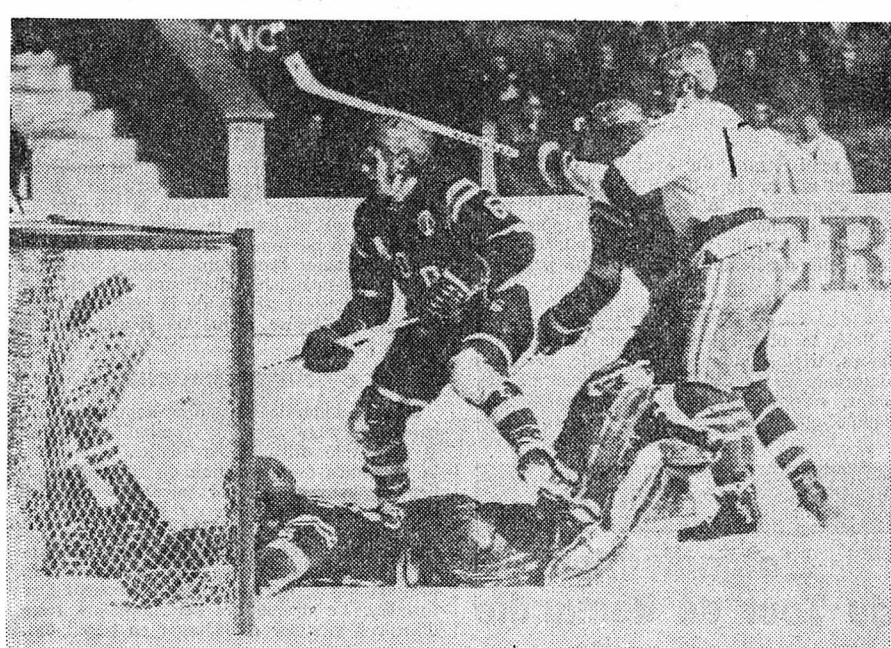
QUESTION

Le Japon a peu manqué de créer la grande surprise de cette coupe Spengler. Prenant résolument le match en main, nullement intimidés par le nom prestigieux de son adversaire, il bouscula Slovan Bratislava et lui posa un nombre de problèmes qu'il eut énormément de peine à résoudre. Finalement, un grand point d'interrogation reste à l'issue de cette rencontre : avec le titulaire Otsubo au but, le Japon pouvait-il gagner ? Question qui restera sans réponse, mais à laquelle il convient d'apporter un semblant de réponse : Misawa donna littéralement trois buts à Slovan, buts curieux s'il en fut : sur des tirs puissants des hockeyeurs de l'Est, il s'interposa mais relâcha le palet dans son but en se retournant !

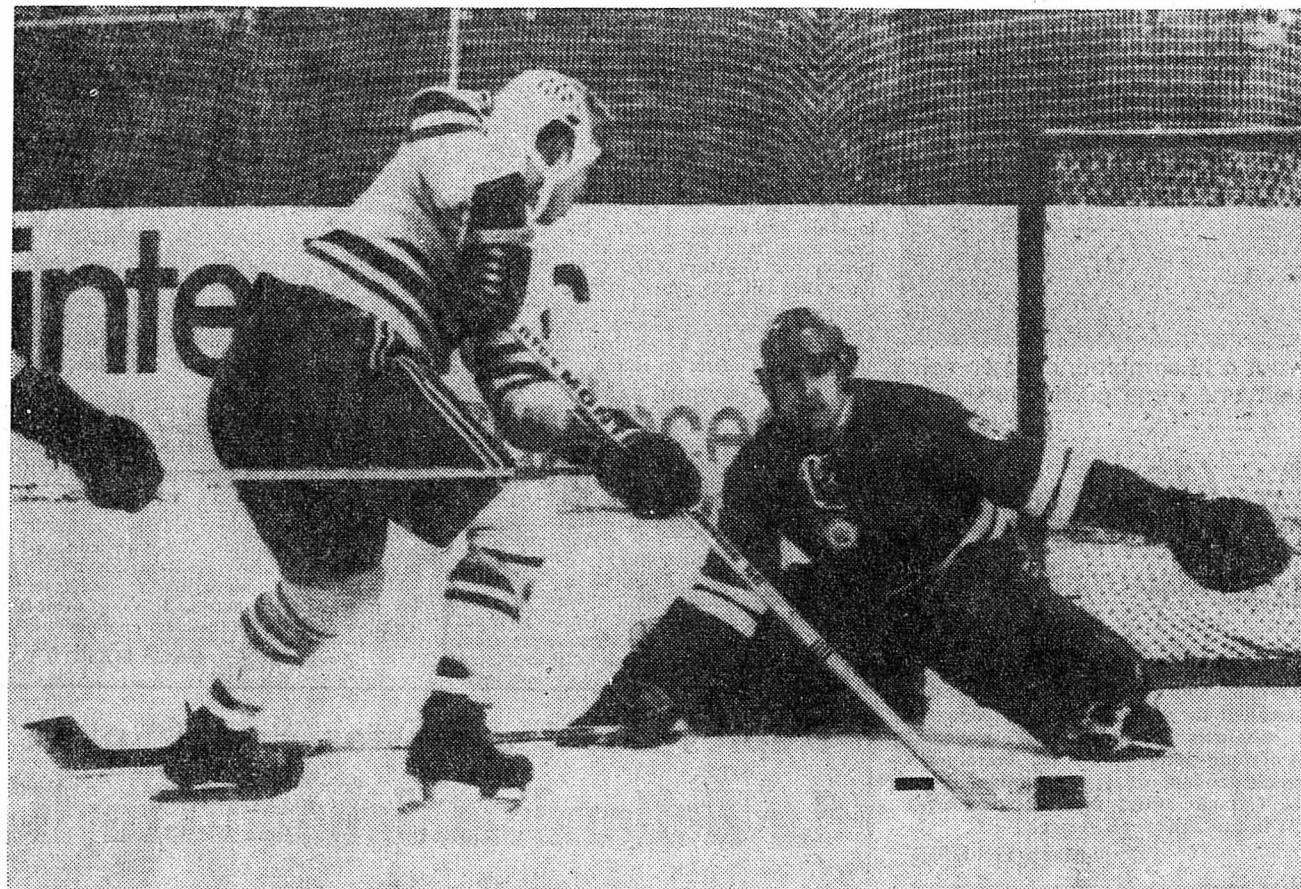
Trois buts heureux (pour l'adversaire). Ils facilitèrent la tâche des protégés de Starsi.

A LA LIMITE

Ce fut un match « nerveux », tendu à l'extrême et ponctué de petits règlements de comptes. Il est à préciser que les Nippons jouent souvent à la limite de l'incorrection (pour ne pas dire correction). Dans la majorité des duels, ils jouent la crosse à la hauteur du visage



EN DIFFICULTÉ. — C'est le moins qu'on puisse dire en parlant du gardien suédois Larsson menacé ici par W. Soloduckin. Edin (6) et Milton (en partie caché) semblent débordés par les événements. (Téléphoto AP)



GOAL. — A la 6me minute du match Slovan-Japon, le Nippon Hoshimo, qui a su profiter d'une erreur de la défense adverse, s'en vient ouvrir la marque au grand dam du gardien Sakak. (Téléphoto AP)

De notre envoyé spécial

de leurs adversaires et sont surpris des pénalités infligées. Or, pour comprendre leur étonnement, il convient de se souvenir des récents championnats du monde en Suisse : les arbitres nippons avaient trop souvent laissé passer des fautes généralement sanctionnées sur le continent européen. Ainsi, le Japon est-il victime de sa propre conception du jeu.

PARTIR DE LOIN

Lente à se mettre en marche, la « machine » tchecoslovaque souffrit des grains de sable nippons. « Fore-checkant » constamment, se collant littéralement à leurs adversaires, les Japonais furent des véritables empêcheurs de tourner en rond. Devant leur impossibilité à développer leurs schémas, les Tchecoslovaques perdirent, en partie, la maîtrise de leurs nerfs. Ce fait se traduisit par un jeu haché, qui tourna à l'avantage des Japonais très prompts à la contre-attaque et tout de même au bénéfice d'une technique fort acceptable. Il fallut que les actions de Slovan viennent de loin et que les arrières « plongent » le long des bandes pour jeter le trouble dans la défense nipponne et marquer deux des trois premiers buts.

Slovan n'a rien volé en s'imposant. Toutefois, il reste cette incertitude : si Otsubo avait joué tout le match, Slovan Bratislava aurait-il gagné ? Car il faut bien reconnaître que sa nervosité tomba en partie, une fois l'écart de deux buts acquis.

MODO BATTU DE LA MÊME FAÇON QUE LA CHAUX-DE-FONDS PAR LENINGRAD

LENINGRAD - MODO ALFREDSHEM 6-1 (1-0 3-1 2-0)

MARQUEURS : Gregoriev 16me; Churkhov 22me; Milton 26me; Churasov 28me; W. Solodukhin 37me et 49me; Kustov 60me.

ARBITRES : MM. Gerber et Ehrensperger (Suisse).

NOTES : patinoire de Davos. Match joué en soirée. Temps froid. 3000 spectateurs. A la 10me minute, l'entraîneur Puchkov écope de 2 minutes de pénalité pour insubordination envers les arbitres. A la 25me, le gardien Larsson se blesse au dos en se tapant à l'angle de son but ; il poursuivra néanmoins la partie. Tir de Churkov contre le montant du but à la 36me. Une minute plus tard, W. Solodukhin et Nordin se retrouvent derrière le but commun ! Pénalités : six fois 2 minutes contre Leningrad et sept fois contre Modo, plus 10 minutes de méconduite à Nygren.

DIX-HUIT MINUTES DE PÉNALITÉS !

Après La Chaux-de-Fonds, Modo avait, face à Leningrad une possibilité de se réhabiliter aux yeux du public. Mais, à l'instar des Neuchâtelois, les Suédois sont rentrés battus à leur hôtel. Battus au terme d'une rencontre intéressante, à peine disputée et placée sous le signe de la nervosité durant le premier tiers-temps surtout (18 minutes de pénalités).

Comme le Japon quelques heures plus tôt, Modo tabla sur une défense renforcée et sur la contre-attaque, pour surprendre l'adversaire. Détruisant systématiquement le

jeu des Soviétiques, les Suédois parvinrent à limiter les dégâts et à conserver une marge de retard relativement mince un peu plus d'une demi-heure. Toutefois, ils laissèrent passer une chance de prendre l'avantage à la marque durant la première période : évoluant à cinq joueurs de champ contre trois pendant plus de deux minutes, les Nordiques ne réussirent pas à percer le rideau défensif tiré par les trois Russes !

BUTS DE DÉFENSEURS

Finalement, ce fut un match marqué par la nervosité, rapide en certaines occasions, dont l'intérêt ne faiblit pas, en raison de la nette reprise des Suédois. Quant aux Soviétiques, ils ne donnèrent jamais l'impression de perdre le contrôle des opérations, ce qui est incontestablement une bonne preuve de valeur. Notons, pour terminer, que ce sont leurs défenseurs qui jetèrent les bases de leur succès en marquant deux des trois premiers buts...

AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, les Chaux-de-Fonniers se mesureront à Slovan Bratislava dans un match qui devrait leur apporter des satisfactions sur le plan de la préparation en vue des Jeux olympiques et de Prague, alors que le Japon subira un second examen — après celui de Slovan — contre Leningrad. Une journée intéressante en vue.

Plusieurs résultats étonnants en première ligue Semaine très importante dans le groupe 4

Les équipes de tête du groupe 4 n'ont pas fini de nous surprendre. Ainsi, après Yverdon et Martigny, Montana Crans, à

Classement

1. Saint-Imier	10	8	—	2	58	26	16
2. Yverdon	10	7	—	3	69	29	14
3. Martigny	9	6	1	2	51	26	13
4. Montana-Crans	10	5	3	2	44	32	13
5. Le Locle	10	6	—	4	48	38	12
6. Vallée de Joux	9	4	1	4	33	40	9
7. Charrat	10	4	1	5	39	39	9
8. Saas Grund	10	2	2	6	33	58	6
9. Châteaue-d'Ex	10	2	—	8	24	63	4
10. Zermatt	10	1	—	9	26	65	2

Prochains matches. — Ce soir : Montana-Martigny, Châteaue-d'Ex - Zermatt. **Demain :** Saint-Imier - Vallée de Joux. **Dimanche :** Zermatt - Saas Grund.

son tour, a perdu deux points face à une équipe n'aspirant pas au titre. Reto Tailens et ses coéquipiers, en effet, sont allés perdre à Saas Grund, pour le plus grand plaisir des trois autres « grands », de Saint-Imier notamment ! Notons, pour la petite histoire, que ce même Saas Grund avait déjà ravi un point à Montana, au premier tour.

CRUELLE REVANCHE

Si la seconde tour du championnat a débuté par une mauvaise surprise pour l'équipe du Haut-Plateau, il n'en est pas allé de même pour Yverdon, lequel a vengé cruellement l'affront que Vallée de Joux lui avait infligé quelques jours plus tôt. Seize buts à deux, tel est le résultat de cette confrontation. On constate qu'Yverdon vient de réussir 25 buts contre 4 lors de ses deux derniers matches (Saas Grund et Vallée de Joux). Serait-ce le signe que la formation vaudoise a trouvé son assise ? On le saura bientôt.

ment que pour les formations luttant contre la relégation. Au programme on note, en effet, les matches Montana-Martigny, Saint-Imier - Vallée de Joux (pour la tête) et Châteaue-d'Oex-Zermatt (contre la relégation).

POINTS PRÉCIEUX

Lourdement battue à Yverdon, Vallée de Joux va-t-elle se révolter sur la patinoire de Saint-Imier ? On doit s'attendre à ce que les gars de Lischer réagissent mais il serait

étonnant qu'ils empochent quelque gain face à la cohorte de Martini. On imagine, par ailleurs, que l'atmosphère sera tendue sur la glace d'Y-Cor où Martigny a une revanche à prendre, depuis la saison écoulée... Enfin, Zermatt, qui vient de connaître deux défaites successives, est dans une situation telle que la rencontre prévue dans le Pays d'Enhaut sera capitale pour lui. On peut, d'ailleurs, en dire autant au sujet de son adversaire...

classement

Matches	Buts
J. G. N. P. c. Pts	
1. CSCA Leningrad	2 2 — 13 3 4
2. Slovan Bratislava	2 2 — 12 7 4
3. Japon	3 2 — 16 13 4
4. La Chx-de-Fds	2 — 2 6 13 —
5. MoDo Alfredsh. 3	— 3 7 18 —

Juniors suisses battus

A Oberstdorf, dans le cadre d'un tournoi international, les juniors helvétiques ont dû s'incliner devant les juniors ouest-allemands sur le résultat de 3-6 (1-1, 1-2, 1-3). Les buts suisses ont été marqués par R. Wittwer, M. Waeger et Nussbaumer.

Aujourd'hui, la Suisse sera opposée à la Tchecoslovaquie.

● Match amical : Langnau - Bienne 13-5 (3-1, 6-3, 4-1).

● Tournoi international à Copenhague : Danemark - Hongrie 1-4 (0-2, 0-2, 1-0); Tchecoslovaquie (espoirs) - Bulgarie 9-1 (1-0, 2-0, 6-1).

divers

Juha Vaatainen meilleur sportif d'Europe en 1971

Le double champion d'Europe du 5000 et du 10.000 mètres, le Finlandais Juha Vaatainen, a été reconnu comme le meilleur sportif européen de l'année 1971. Ce titre lui est revenu à la suite de l'enquête annuelle de l'agence polonaise de presse « PAP », réalisée auprès de 22 agences de presse en Europe.

Le coureur scandinave, qui a totalisé 158 points sur 220 possibles, a ainsi détrôné le Belge Eddy Merckx, qui avait été classé premier pour les trois dernières années et qui, en 1971, a été élu sportif mondial numéro 1. Voici le classement :

1. Juha Vaatainen (Fin-athlétisme) 158 points ; 2. Vassili Alexeiev (URSS-poids et haltères) 148 ; 3. Eddy Merckx (Be-cyclisme) 142 ; 4. Ilona Gusenbauer (Aut-athlétisme) 117 ; 5. Jackie Stewart (GB-automobilisme) 72 ; 6. Valéri Borzov (URSS-athlétisme) 55 ; 7. Ard Schenk (Ho-patinage de vitesse) 52 ; 8. Anne-Marie Proell (Aut-ski) 50 ; 9. Gustavo Thoeni (It-ski) 48 ; 10. Faina Melnik (URSS-athlétisme) 44 points.

basketball

Au tournoi de Bremerhaven

ALLEMAGNE DE L'OUEST - SUISSE 84-68 (33-39)

L'équipe nationale suisse s'est inclinée avec les honneurs devant l'Allemagne de l'Ouest au cours de la première journée du tournoi international de Bremerhaven. Nerveux, mal inspirés, les Allemands ont connu un début de rencontre laborieux et c'est normalement qu'ils étaient menés à la mi-temps par six points d'écart, alors que la marge était encore de sept peu avant. Dans la deuxième période, le métier de Klaus Weinand, leur meilleur joueur, faisait basculer le match définitivement en leur faveur.

Chez les Suisses, les meilleurs marqueurs furent Kund (23 points), Baillif (13) et Kiener (12). — Autres résultats de la première journée : Tchecoslovaquie - Autriche 107-86 (50-45) ; Allemagne - Danemark 97-57 (52-30).

ski

SEULE GRANDE ÉPREUVE AVANT LES JEUX OLYMPIQUES La tournée austro-allemande débute aujourd'hui

La 20me tournée austro-allemande des quatre tremplins (appelée depuis l'an dernier, officiellement, tournée « intersports »), première et unique grande confrontation des meilleurs sauteurs du monde avant les jeux olympiques de Sapporo, réunira, du

29 décembre au 6 janvier, l'élite mondiale de la spécialité. Cent douze athlètes de 17 pays, selon la dernière liste des inscrits, lutteront pour leur sélection aux jeux olympiques d'hiver.

Pour la première fois, le calendrier tra-

dictionnel a été bouleversé et la compétition débutera, aujourd'hui, sur le tremplin olympique d'Innsbruck et non à Oberstdorf, en Bavière. Cette modification a fait l'objet de vives critiques, étant donné que la troisième épreuve, celle d'Oberstdorf, le 2 janvier, aura lieu le lendemain de celle de Garmisch-Partenkirchen. Les sauteurs, fatigués par les fêtes de fin d'année et le concours de Garmisch, auront à peine le temps de récupérer et de s'entraîner sur le tremplin bavarois, considéré comme le plus difficile et le plus dangereux.

TROIS FAVORIS

S'il est hasardeux de désigner des favoris en début de saison, trois concurrents,

pourtant, retiendront l'attention : le Tchecoslovaque Jiri Raska (30 ans), vainqueur de la tournée 1970-1971 et champion olympique, le Soviétique Gari Napalkov (25 ans), double champion du monde, et le Norvégien Ingolf Mork (25 ans), digne successeur de l'« Aigle de Trondheim », son compatriote Bjorn Wirkola.

Les Tchecoslovaques compteront encore sur Ladislav Divila, Rudolf Hoehn, Zbynek Hubac et Josef Matous, et les Soviétiques sur les routiniers Alexandre Ivanikov et Anatole Cheglanov ainsi que sur le champion d'Europe junior Juri Kalinine (18 ans). En l'absence de Horst Queck, blessé à un genou, ses compatriotes Heinz et Rainer Schmidt ainsi que le spécialiste des grandes distances, Manfred Wolf, défendront les chances est-allemandes. Du côté japonais, le champion du monde Yukio Kasaya (28 ans) espère se mettre en évidence avant les Jeux de Sapporo.

DEUX SUISSE

Parmi les autres concurrents capables de surprendre, il faut citer les Norvégiens Jo Inge Bjoernby, Lars Grini et Bent Tonnum, le Finlandais Tauno Kaeykhoe, le polonais Tadeus Twalusika, l'autrichien Reinhold Bachler, ainsi que les deux Suisses Hans Schmid, récent vainqueur du concours international de Saint-Moritz, et Walter Steiner.

Programme modifié à la tournée de l'Oberland

La première épreuve de la tournée de saut de l'Oberland bernois, prévue à Kandertegg le 30 décembre, n'aura pas lieu. Les organisateurs ont dû prendre cette décision devant le fort trafic prévu pour cette période de l'année et en tenant compte du fait que la partie inférieure du tremplin est située en partie sur le territoire de la gare où a lieu l'embarquement des véhicules.

Le programme a été modifié comme suit : 31 décembre : Adelboden. — 1er janvier : en nocturne à la Lenk. — 2 janvier : Gstaad.

Participation de premier plan au Brassus

Les organisateurs du 21me concours international du Brassus, qui se déroulera les 15 et 16 janvier, sont particulièrement satisfaits. La Finlande leur a fait savoir qu'elle enverra quatre de ses meilleurs spécialistes du combiné nordique, dont Rauno Miettinen et Erkki Kilpinen, respectivement quatrième et dixième des championnats du monde de Vysoké Tatry. Ils seront probablement accompagnés de trois spécialistes du fond.

D'autre part, la Pologne a annoncé l'arrivée de ses meilleurs coureurs de fond (5 concurrents) avec, en particulier, Sdzasj et Rytula.

Avec les équipes complètes de France et d'Italie, une dizaine d'Allemands de l'Ouest ainsi que deux spécialistes du saut soviétiques, les organisateurs des épreuves du Brassus sont, d'ores et déjà assurés d'une participation internationale de premier plan.

boxe

Atzori - Chervet pour le titre européen des mouches dans un mois à Berne

L'Union européenne de boxe (E.B.U.) a annoncé hier que le combat pour le titre européen des poids mouches, entre l'Italien Fernando Atzori (tenant) et le Suisse Fritz Chervet aura lieu à Berne, le vendredi 28 janvier 1972. Le promoteur bernois, Ernst Hui, a obtenu d'organiser la rencontre avec une enchère de 61.000 francs suisses.



HANS SCHMID. — En excellente forme en ce début de saison, notre compatriote peut réussir une bonne performance sur les tremplins d'Autriche et d'Allemagne. (Keystone)

WILLIAMINE
FINE EAU-DE-VIE
DE POIRES WILLIAM
Horand
MARTIGNY

BASKETBALL

● La seconde journée du tournoi international de Bremerhaven a permis à la Suisse de remporter son premier succès, mais aussi de subir sa seconde défaite. En match du tour préliminaire, elle a battu le Danemark par 89-58 (38-37), se qualifiant pour les demi-finales où elle devait s'incliner nettement devant la Tchecoslovaquie 69-105 (38-48).

Dans la seconde demi-finale, l'Allemagne de l'Ouest a battu l'Autriche sans problème (102-82). Elle jouera la finale face à la Tchecoslovaquie.

SPORTS

Il faut résoudre rapidement de difficiles problèmes Le Brésil après la retraite de Pelé

La semi-retraite du « roi Pelé » a véritablement marqué le football brésilien en 1971. Son abandon de la « sélection vert et or » s'inscrit comme la fin de l'ère la plus brillante du football au Brésil. L'année 1972 sera celle de l'après Pelé. Une page est tournée.

RETIRÉ A TEMPS

Pelé, le plus célèbre joueur de tous les temps, triple champion du monde, deux fois vainqueur de la coupe intercontinentale des clubs, n'appartient plus qu'à Santos, une équipe qui n'est pas parvenue à se quali-

fier pour la finale du championnat du Brésil (la victoire est revenue à Atletico qui a joué la poule avec Sao Paulo et Botafogo). Pris par ses affaires, le cinéma et la publicité, Pelé ne joue plus que sur sa classe, sans s'entraîner beaucoup. Certains observateurs se demandent, d'ailleurs, si Pelé ne s'est pas retiré à temps de la sélection brésilienne, à l'heure même où il risquait de perdre sa place.

COMMENT IMAGINER...

Une période de transition commence incontestablement pour le football brésilien. Il se révèle difficile, en réalité, d'imaginer la puissance de rénovation du football brésilien et le potentiel de talents recelés de l'Amazonie aux pampas du Rio Grande do Sul. Dix, voire quinze ou vingt sélections semblables à celles ayant remporté le dernier tournoi juniors de Cannes ou celui, pré-olympique, de Colombie, pourraient être formées. Le drame des sélectionneurs reste d'avoir à éliminer rapidement en pareil cas.

Dans la sélection formée par la presse brésilienne, plusieurs noms, inconnus par delà l'Amérique du Sud, ont fait leur apparition : Sergio (gardien), Humberto (arrière gauche), Vantuir (arrière central), Vanderley (demi), Dario (avant-centre), ainsi que ceux qui ont obtenu nombre de voix comme Ze Carlos et Gilberto (arrière), Osmar (arrière central), qui jouera à Munich avec Celso (arrière gauche), les demis Ramos, Tiao, Teodoro, les ailiers Joao Carlos, Flexa,

Terto et Caio et les avants Tiao Abatia, Paquito, Lola et Mirandinha.

UN CERTAIN RIVELINO

Le cru 1971 est donc excellent dans son ensemble, à tel point que l'on se demande s'il ne constituera pas, en totalité, la sélection brésilienne qui participera à la minicoupe du monde de 1972.

Au rayon des individualités connues, Rivelino (Corinthians) a dominé toute la première partie de la saison. Jairzinho et, à un degré moindre, Gerson se sont montrés à leur meilleur niveau durant l'année entière.

SUR LEURS GARDES

Mantoue, qui avait réussi l'exploit de faire plier l'échine à Milan, à San Siro, espérait-il en faire de même à l'égard de Juventus lors de son déplacement à Turin? Les maîtres de céans, en gens avisés, se tinrent sur leur gardes et Anastasi, à deux reprises, se chargea d'enlever toutes illusions aux visiteurs qui durent se contenter de sauver l'honneur. Pour sa part, c'est à Bigon (2 buts) que Milan doit d'avoir vaincu son hôte, Véronne. Ce dernier éprouve bien des diffi-



CERTITUDE. — On ignore ce que Pelé vaut à la carabine, mais on sait qu'en football, son coup d'œil constituait une arme particulièrement redoutable.

cyclisme

L'organisation du Tour de Romandie est en route

Lors du congrès de l'Union cycliste internationale, qui s'est tenu à Genève à la fin du mois de novembre, le Tour de Romandie a obtenu les dates qui avaient été revendiquées pour lui. L'épreuve, qui sera organisée par l'Union cycliste suisse avec la collaboration du journal « La Suisse », aura donc lieu du jeudi 11 mai (jour de l'Ascension) au dimanche 14 mai. Elle sera précédée le mercredi 10 mai, d'une course prologue sur la formule de laquelle on sera fixé ultérieurement.

En ce qui concerne la formule générale, il convient de rappeler que le comité d'organisation a pris la décision de faire courir l'épreuve en quatre étapes. La troisième étape, celle du samedi 13 mai, sera découpée en deux parties, la première en ligne et la seconde contre la montre (course individuelle). Ainsi, après les cinq étapes sans course contre la montre qui avaient marqué sa 25^{me} « édition », le Tour de Romandie retrouve sa formule classique. En ce qui concerne la participation, rappelons qu'il a été décidé qu'on aura au départ 12 équipes de six coureurs chacune.

Le comité d'organisation s'est mis au travail depuis plusieurs semaines. A la suite des démissions de MM. Raoul Mussard, secrétaire depuis 25 ans, et Monge, qui a dû renoncer au poste de responsable de la police pour raison de santé, le nouveau comité du Tour de Romandie est le suivant :

Président : M. Jean Nicolier. — Vice-président : M. Christian Bonardelly. — Quartier-maître : M. Claude Jacquat. — Secrétaire : M. Louis Perfetta. — Matériel : M. Albert Basset. — Police : M. Jean-Jacques Baudin. — Publicité : M. Michel Jordan.

automobilisme

Galli et Bell pilotes principaux de Tecno

La nouvelle voiture Tecno de formule 1 a été présentée à la presse dans la localité de Pessione, près de Turin. La voiture, « PA 123/1 », est équipée d'un moteur de douze cylindres développant 440 chevaux. Les deux pilotes officiels de l'écurie seront l'Italien Nanni Galli (31 ans), qui défendait, l'an passé, les couleurs d'Alfa Romeo dans le championnat du monde des constructeurs, et le Britannique Derek Bell (29 ans), qui s'est particulièrement illustré avec les Porsche.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Milan reste seul dans le sillage du « leader » italien Le fossé s'élargit derrière Juventus

Lentement, Juventus fait le vide autour d'elle. Seul Milan, également vainqueur, reste accroché à ses basques. Les autres prétendants ont tous encore une fois dû lâcher du lest au cours de la onzième journée qui aura donc été particulièrement favorable aux Piémontais.

SUR LEURS GARDES

Mantoue, qui avait réussi l'exploit de faire plier l'échine à Milan, à San Siro, espérait-il en faire de même à l'égard de Juventus lors de son déplacement à Turin? Les maîtres de céans, en gens avisés, se tinrent sur leur gardes et Anastasi, à deux reprises, se chargea d'enlever toutes illusions aux visiteurs qui durent se contenter de sauver l'honneur. Pour sa part, c'est à Bigon (2 buts) que Milan doit d'avoir vaincu son hôte, Véronne. Ce dernier éprouve bien des diffi-

cultés à quitter les basses couches du classement. Heureusement pour lui, il conserve plusieurs compagnons d'infortune. A commencer par Bologne, qui n'a pas pu récolter le moindre point lors de son déplacement dans la Ville éternelle. Certes, les protégés d'Helenio Herrera se sont contentés d'un seul but mais il vaut son double de points.

LE MONDE DANS UN BALLON

Et que dire de Varèse? En visite à Gènes, il a dû se contenter de limiter les dégâts. Néanmoins, Cristin et Suarez se montrèrent assez opportunistes pour faire pencher la balance en faveur de l'équipe du port de la Ligurie.

TROIS FOIS 0-0

On a été avare de buts, au cours de cette ultime journée de décembre. Pas moins de trois rencontres se sont terminées par un 0-0, ce qui ne fait l'affaire

de Fiorentina, ni d'Inter, opposés l'un à l'autre, en Toscane. Après un départ en fanfare, Turin, lui aussi, marque le pas. Son attaque a été d'une stérilité navrante à Bergame. Heureusement, sa défense s'est montrée intraitable, ce qui permit tout de même aux joueurs de Turin de conserver la troisième place du classement. Gageons que, contrairement au match précédent, chacun se sera finalement montré satisfait de ce partage.

Quant à Naples, il fait subir à ses « tifosi » le régime de la douche écossaise. Certes, le déplacement à Catanzaro ne constitue pas qu'une simple formalité. On pensait pourtant les attaquants napolitains capables de marquer au moins à une ou deux reprises. Hélas! là encore, il fallut se contenter d'un résultat favorable aux défenses.

Il y a eu tout de même une victoire « away ». Elle fut l'œuvre de Cagliari, autrement dit de... Riva. Mais le retard des Sardes reste de six points. En serait-il autrement au soir du 9 janvier, après le passage de Juventus dans l'île? C'est la question qu'on se pose déjà dans toute la Sardaigne, cela d'autant plus qu'au paravant l'actuel chef de file aura dû passer par Milan où l'attend un Inter bien décidé, lui aussi, à combler une partie de son handicap.

Ca.

Du « rififi » chez les Anglais

Si la trêve de Noël a été observée en Espagne et en Allemagne, les footballeurs anglais n'ont pas hésité à chausser leurs souliers à crampons le 26 décembre.

La dinde de Noël est restée sur l'estomac de Manchester United, qui a été curieusement tenu en échec sur son propre terrain par Coventry City, une équipe dont on n'attendait pas pareil exploit. Un point par-ci, un point par-là et la face du monde peut changer. L'avance de Manchester United est tombée à trois points. C'est tant mieux pour l'intérêt du championnat.

PÉRIODE FASTE

L'équipe de Francis Lee vole de succès en succès. Manchester City, en effet, s'est imposé sans bavure sur le terrain de Stoke City (3-1). Il faut le faire! Leeds traverse également une période faste. Il a nettement battu Derby County, par 3-0. L'équipe de Jacky Charlton, en très grande condition, n'a pas dit son dernier mot.

Sheffield United a gagné à Newcastle (2-1). Le néo-procu s'est adapté au rythme de la première division. On se souvient qu'il avait fait les débuts fracassants (sept victoires, un match nul) mais qu'il avait, par

la suite, perdu pied sans pour autant mettre son existence en danger. Sheffield United occupe le cinquième rang, à cinq longueurs de Manchester United. Il s'agit là d'un authentique exploit.

ARSENAL PAS CONVAINCANT

Londres a vécu un derby passionné à White Hart Lane. Tottenham, pas très en forme, a baissé pavillon devant West Ham United. Les deux équipes restent capables du meilleur comme du pire. Le champion n'a que faire de leur inconstance dans l'effort.

Le champion en titre a été tenu en échec à l'extérieur, sur le terrain de Nottingham Forest. Ce n'est pas mal; ça n'est, toutefois, pas à ce rythme qu'arsenal parviendra à défendre son titre. Les « Canonniers » n'ont pas été assez percutants. Certains administrateurs du grand club de la capitale pensent que les « carottes sont cuites ». Il reste la coupe d'Angleterre... convoitée par des dizaines d'équipes toutes aussi résolues les unes que les autres. Il va y avoir du « rififi » chez les footballeurs anglais.

Gérald MATTHEY

La France en est au football de (Ko)papa Outre-Jura, on n'a pas su oublier la belle époque rémoise

Pour faire le bilan du football français, la « Feuille d'avis de Neuchâtel » devrait prévoir d'imprimer la page des sports en rouge car, comme le disent les comptables, certains chiffres sont rouges... rouge sang.

Dans toutes les coupes d'Europe, celle des Nations, celle des champions, celle des vainqueurs de coupe, celle de l'UEFA, les équipes françaises ont disparu non pas comme par enchantement mais par... désenchantement.

Qu'aura déposé le Père Noël dans les chaussures à crampons des footballeurs? Des MARTINETS, sans doute!

essayeur de faire jouer la cinquième de Beethoven au club des accordéonistes du village.

MIMÉTISME PRÉJUDICIALE

Hélas! on ne se débarrasse pas des modèles aussi facilement que d'un rhume. L'exemple est peut-être présomptueux mais, pour les peintres italiens, après Vinci, Raphaël et Michel-Ange, il

était plus facile d'imiter que de créer. Le football français en est là : c'est le mimétisme qui l'aveugle. Les clubs consentent de gros sacrifices et engagent les meilleurs footballeurs d'Europe et d'Amérique latine mais les entraîneurs leur demandent de jouer comme autrefois. Comme aurait dit qui vous savez c'est le football de (Ko) papa!

Jean-Marie THEUBET

classements

Italie				Angleterre			
J. G. N. P.	p.	c.	Pts	1.	2.	3.	4.
1.	Juventus	11	9	1	23	14	7
2.	Milan	11	8	1	23	13	6
3.	Fiorentina	11	5	4	23	13	5
4.	Torino	11	5	4	23	13	4
5.	Inter	11	5	3	23	11	6
6.	Cagliari	11	4	5	23	11	5
7.	Rome	11	6	1	23	10	6
8.	Sampdoria	11	5	2	23	10	5
9.	Naple	11	3	5	23	10	4
10.	Atalanta	11	5	1	23	9	5
11.	Vicence	11	3	1	23	8	6
12.	Mantoue	11	2	3	23	8	5
13.	Véronne	11	2	3	23	7	6
14.	Bologne	11	2	2	23	7	5
15.	Catanzaro	11	0	6	23	6	5
16.	Varèse	11	0	4	23	6	4

D'après des journalistes de 26 pays Le Hollandais Johann Cruyff meilleur footballeur européen

L'international hollandais Johann Cruyff, avant-centre d'Ajax Amsterdam, champion d'Europe des clubs, a été désigné comme le meilleur footballeur d'Europe pour 1971, à la suite du référendum organisé annuellement par l'hebdomadaire français « France Football » auprès des journalistes spécialisés de 26 pays. Johann Cruyff s'est, ainsi, adjugé le 16^{me} « ballon d'or » avec un total record de 116 points sur un maximum de 130. Il totalise presque deux fois plus de points que l'international italien Sandro Mazzola (Internazionale Milan), son suivant immédiat. Voici, d'ailleurs, le classement :

1. Johann Cruyff (Ajax Amsterdam) 116 p.; 2. Sandro Mazzola (Internazionale Milan) 57; 3. George Best (Manchester United) 56; 4. Gunther Netzer (Borussia Mönchengladbach) 30; 5. Franz Beckenbauer (Bayern Munich) 27; 6. Josip Skoblar (Marseille) et Gerd Müller (Bayern Munich) 18; 8. Martin Chivers (Tottenham Hotspur) 13; 9. Piet Keizer (Ajax Amsterdam) 9; 10. Ferenc Bene (Ujpest-Dosza Budapest) et Bobby Moore (West Ham United) 7.

Viennent ensuite : Rudakov (Dynamo Kiev) 6 pts, Facchetti (Internazionale Milan) et Domazos (Ponathinaikos Athènes) 4. Djajic (Etoile Rouge Belgrade), Vogts (Borussia Mönchengladbach), Pirri (Real Madrid), 3. Overath (Cologne), Lee (Manchester City), Cooper (Leeds United), van Moer (Standard Liège), 2. Bobby Charlton (Manchester United), Chesternev (CSCA Moscou), 1.

Johann Cruyff, qui est le premier Hollandais à être honoré, succède, au palmarès, à Gerd Müller, premier marqueur de buts du « mondial » au Mexique, en 1970.

Les fiancés avisés choisissent leur mobilier maintenant! Visitez-nous le matin déjà.

Entre Noël et Nouvel An tous chez Pfister

Appartements jeunes avec nouveaux modèles!

Payement net jusqu'à 90 jours ou crédit avantageux. Livraison gratuite dans toute la Suisse. Rabais à l'emporter. Essence gratuite ou remboursement billet CFF pour achat dès Fr. 500.-

NEUCHÂTEL Terreaux 7 * BIENNE Place du Marché-Neuf * 8 étages d'exposition * Le plus beau choix du Jura à des prix imbattables

**Passez le cap en beauté,
dans la joie et la
bonne humeur!**

**Grand choix de tourtes
et bûches**

à partir de **3.30**

Fondue prête à servir

pour 2 personnes
paquet de 400 g **3.30**

pour 4 personnes
paquet de 800 g **6.50**

**Mélange spécial
de fromage pour la fondue**

le paquet de 400 g **4.70**

Au seuil de la nouvelle année, nous tenons à remercier tous nos clients, coopérateurs et amis, de la confiance qu'il nous ont témoignée et leur souhaitons succès et bonheur pour 1972!

Heures d'ouverture de nos magasins

mercredi 29 ouverts également l'après-midi
vendredi 31 ouverts jusqu'à 17 heures
lundi 3 janvier, ouverts l'après-midi seulement

MIGROS

LA DIRECTION, LE PERSONNEL DES MEUBLES MEYER VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!



meubles **MEYER** neuchâtel
 fbg de l'hôpital
 tél. 038/25 7505

HOTEL-RESTAURANT CITY

NEUCHÂTEL

Danse avec orchestre
 Cotillons

SAINT-SYLVESTRE
 31 décembre 1971
 Fr. 36.—

- Le consommé « Windsor »
- Le suprême de volaille « Jeannette »
ou
- Le gratin de langoustine truffé
La neige au champagne
- Le filet mignon de veau des « Gourmets »
Les nouilles fines au beurre
ou
- Le tournedos « Baltimore »
- La salade « Caprice de Reine »
La coupe « Réveillon »

JOUR DE L'AN
 1er janvier 1972
 Fr. 20.—

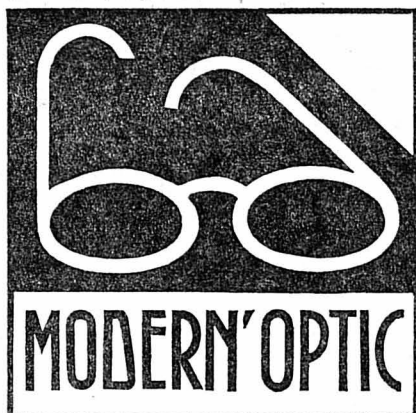
- L'oxtail clair au sherry
Les paillettes au parmesan
Les filets de truite à l'estragon
ou
- Le hors-d'œuvre « Cognac »
- L'entrecôte au poivre de Madagascar
Les pommes mignonnettes
La salade de Trévis
ou
- L'escalope de veau « Agnès Sorel »
La bouquetière de légumes
Les pommes mignonnettes
Le soufflé glacé « Grand-Marnier »

Réservez vos tables au 25 54 12



Quelques pas
 qui rapportent

Choix
 Prix
 Délais



Pierre Miéville, opticien, rue de la Place-d'Armes 6, tél. 24 27 24, Neuchâtel (anciennement Wyss Tapis)

AUTO-ÉCOLE

A. Maire - J.-J. Kramer
 ☎ 25 67 70 - 33 34 54

Savoir circuler = avenir assuré
 OPEL, SIMCA 1000, CAMION,
 TAXI sont à votre disposition
 Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h
 et dès 20 heures.

ACTION VACANCES BLANCHES, MONTANA

du 3 au 31 janvier 1972

HÔTEL

1re catégorie, chambres doubles sud, bains, balcons.

1 semaine: Fr. 270.—

Tél. (027) 7 28 22.



SOUPER AUX CHANDELLES DE SAINT-SYLVESTRE

Menu à Fr. 25.—

Consommé

Filets de perches au beurre

Roastbeef à l'anglaise et rôti de veau
 Légumes frais
 Pommes frites
 Salade

Forêt-Noire glacée

Coupe de champagne offerte à minuit par la maison

SALLE RÉNOVÉE DÉCORÉE
 CAVE RENOMMÉE

● MUSIQUE STÉRÉO ●
 ● AMBIANCE ●
 ● COTILLONS ●

RÉSERVEZ VOTRE TABLE
 Tél. (038) 33 30 31



Nos grandes spécialités

pour les fêtes de fin d'année

- Jambon fumé
- Noix de jambon fumées
- Palettes fumées
- Salami
- Jambon cuit
- Jambon de campagne
- Porc frais 1er choix
- Couronne de côtelettes
- Roastbeef cuit
- Terrine de foie

- Langues de bœuf fraîches, salées et fumées
- Langues de veau
- Quenelles de veau
- Grand choix de veau
- Rognonnade de veau
- Notre spécialité de viande d'agneau
- Bœuf 1er choix :
- Filets de bœuf

- Entrecôte
- Rumpsteak
- Notre renommée :
- Fondue bourguignonne
- Fondue chinoise
- Fondue charolaise
- Sauce pour vol-au-vent
- Volailles de choix
- Dindes fraîches
- Dindes farcies
- Poulets, poulardes
- Lapins frais

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter nos meilleurs vœux pour 1972.

Hôtel - Restaurant du Pont THIELLE

SYLVESTRE Dîner dansant

- Oxtail clair au sherry
- Bouchées aux fruits de mer
- Sorbet Saint-Sylvestre
- Jacquerie neuchâteloise
- Carrousel de salade
- Filets mignons de porc « Rachel »
- Bouquetière de légumes
- Pommes paille
- Choix de fromages
- Tourte glacée Forêt-Noire

- Roulade de saumon fumé
- rosa branca
- Consommé bretonne
- Filets de sole tout-Paris
- Sorbet Saint-Sylvestre
- Carrousel de salade
- Tournedos lavallière
- Primeurs de légumes
- Pommes paille
- Choix de fromages
- Ice cream tourte bella fiesta

44.—

46.—

ORCHESTRE ET COTILLON COMPRIS

La direction et le personnel de l'hôtel-restaurant du Pont de Thielle vous souhaitent une agréable soirée et vous présentent leurs vœux les meilleurs pour la nouvelle année.

par le chemin le plus court au plus avantageux
Prêt personnel

— Discrétion absolue, pas d'enquêtes fastidieuses
Bulletin de commande pour argent comptant
 (max. frs. 25000.—) 391

Je désire un prêt personnel de frs. _____
 remboursable en _____ mensualités (max. 60 mois)

Nom _____ Profession _____
 Prénom _____ Employeur _____
 Rue _____ A cette place depuis le _____
 NP/Lieu _____ Revenus supplémentaires frs. _____
 No. de tél. _____ (salaire de l'épouse etc.) _____
 Habitant ici depuis _____ êtes-vous propriétaire d'immeubles _____
 Ancien domicile _____ Loyer mensuel frs. _____
 Rue _____ Prêt destiné à _____
 Date de naissance _____ Date _____
 État civil _____ Signature _____
 Nombre d'enfants _____
 Nationalité _____

remplir - envoyer - profiter!

Crédit Renco

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Téléphone 022/24 63 53
 Succursales: Zurich, St-Gall, Vaduz

A Neuchâtel et dans la région

APRÈS LA SAISIE DE FILMS À NEUCHÂTEL

LA JUSTICE ET L'OBSCÉNITÉ

On nous écrit :

Après des années de calme sur le front de la lutte contre la pornographie, les autorités judiciaires neuchâteloises brandissent à nouveau le flambeau de la vertu. Cette nouvelle chasse aux sorcières empêche le combat de s'étendre à lui-même, faute de combattants. Il ne faut pas réveiller le chat qui dort, dit la sagesse populaire. Voyons un peu ce qui a bien pu pousser nos sages et pondérés magistrats dans ce qui semble devenir la croisade contre le sexe.

LE PRÉTEXTE DE L'INTERVENTION JUDICIAIRE

On reproche à certains films, saisis dans un non moins certain cinéma de la place, d'être obscènes, de constituer donc à chaque projection publique, une violation de l'article 204 du code pénal.

OR, QU'EST-CE QUE L'OBSCÉNITÉ ?

Le législateur l'a définie, le Tribunal fédéral l'a précisée à l'aide de deux critères : Est obscène, d'une part ce qui excite sexuellement l'homme normalement sensible, et d'autre part, ce qui provoque le dégoût ou la répulsion en matière de décence sexuelle telle que la ressent ce même citoyen modèle. L'homme de bon sens, ni particulièrement pudique, ni de mœurs perverses, distingue en fait ce qui est obscène, donc illicite, de ce qui n'est qu'osé, mais encore permis.

L'ART, LA LITTÉRATURE ET LA SCIENCE

Qu'en est-il des publications obscènes qui ont une valeur artistique, littéraire ou scientifique ? Le Tribunal fédéral en a fait un cas particulier et, comme prime au bon goût, a apprécié de façon fort restrictive leur caractère obscène. Les juges ont reconnu qu'il faut alors tenir compte du mode et du lieu de publication et, surtout, du cercle de personnes à qui la publication est destinée et offerte.

C'est ainsi qu'on juge autrement les nus exposés dans les vitrines d'un grand magasin et ceux qui sont suspendus dans une galerie d'art réservée aux amateurs. Ce serait une hérésie d'interdire à l'Académie de Meuron d'organiser des cours de dessin, peinture et sculpture de nus, avec modèle en tenue d'Eve, la pose en serait-elle quelque peu lascive. Maillol et Rodin, ces vieux maîtres amoureux du corps féminin, se retourneraient dans leur tombeau ! Les juges l'ont bien compris et ont récemment précisé qu'en certains cas, des œuvres littéraires érotiques propres à choquer la pudeur du citoyen moyen, peuvent échapper aux foudres du code pénal, quand toutes les précautions sont prises pour que ces morceaux de choix ne parviennent qu'à un cercle déterminé de personnes, par exemple, à des savants, à des artistes, mais aussi à des hommes à l'esprit mûr, dont on peut supposer qu'ils ne seront pas choqués par l'audace et la crudité, ni ne les mettront à la disposition de personnes non averties.

D'autre part, rappelés que quiconque peut posséder un film franchement obscène et faire ronronner sa caméra au coin du feu, tant et aussi longtemps que le dessin ne l'effleure pas d'en faire largement profiter son entourage. Ce qui tombe sous le coup de la loi, c'est d'assurer au film obscène une publicité : de le projeter à tout venant, d'en faire le commerce ou de le distribuer.

LES LIMITES OBJECTIVES DE L'OBSCÉNITÉ

Les limites objectives de l'obscénité se sont dégagées d'une suite de décisions judiciaires qui démontrent, à qui en doute-rait encore, que nos juges savent garder la tête froide même dans un domaine où l'embrasement des passions et la sensibilité à fleur de peau troublent les esprits les plus clairs.

Tout d'abord, l'obscénité ne se déduit pas de l'examen de certains passages ou séquences de la publication considérée. La publication est appréciée globalement. C'est ainsi que ne sont pas obscènes les toiles de Jérôme Bosch qui grouillent de personnages

et de monstres et contiennent souvent des scènes de copulation acrobatique noyées dans le fourmillement. L'impression d'ensemble que laissent ces chefs-d'œuvre n'en est pas obscène pour autant. On ne doit pas non plus se pencher sur la valeur que l'auteur ou le distributeur de la publication lui attache subjectivement, mais considérer l'effet qu'elle provoque objectivement sur le spectateur.

LES PROJECTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES EN PARTICULIER

Revenons à nos bobines et pellicules pour relever que le Tribunal fédéral a fait de la projection de films osés un cas particulier de publications obscènes. La projection de films dans une salle ouverte au public se distingue en effet des autres publications : imprimés, disques, etc., car le danger n'existe pas de la distribution ultérieure à des personnes non averties. La jeunesse ne court donc aucun danger si l'âge d'admission aux séances est fixé à 18 ou 20 ans et qu'un contrôle s'effectue à l'entrée de la salle obscure.

La représentation cinématographique n'est accessible qu'à ceux qui le désirent et qui s'acquittent en conséquence d'un droit d'entrée ; aucun risque que le spectateur, sollicité à coup de publicité tapageuse, soit confronté à son corps défendant à des images d'ordre sexuel. Le spectateur adulte qui, dans de telles circonstances, assiste en pleine connaissance de cause à un film osé, s'en accommode en général. Ou bien, il lui reste toujours la possibilité d'échapper à la lascivité de l'écran et de quitter la salle. Ce qui reste de pudeur au cinéphile amateur de grivoiserie a d'autant moins besoin d'être protégé que les limites de la tolérance en matière de films, soumis à la censure fédérale, peuvent être élargies bien plus que dans le cas de publications dont le contrôle préventif est impossible.

CONCORDANCE DE L'ÉVOLUTION DES MŒURS ET DES CONCEPTS JURIDIQUES

Les mœurs et les conceptions sexuelles de la majorité de la population en matière de morale sexuelle se sont profondément modifiées ces dernières années. La sexualité envahit la publicité. Elle est un sujet de réflexion et de conversation courant. Les images imprégnées de sexualité sont désor-

mais banales. Les pédagogues, les psychologues, les sociologues, les théologiens même s'accordent à reconnaître que s'élaborent de nouvelles conceptions sociales, caractérisées par de franches explications et de crues illustrations de la réalité sexuelle.

Cette évolution générale entraîne un amoindrissement de la sensibilité aux choses de la chair. Nos juges ne peuvent l'ignorer ; c'est pourquoi le Tribunal fédéral a affirmé que le juge pénal doit aborder avec retenue les cas qui ne tombent pas directement dans la pornographie au sens étroit du terme. Le juge ne sévit que si la représentation d'actes sexuels heurte gravement le sentiment de la pudeur de la forte majorité de la population, car la justice doit réserver ses rigueurs aux actes qui perturbent vraiment l'ordre social.

On peut en déduire que la représentation d'actes sexuels n'est pas d'emblée et elle-même obscène, donc interdite. L'âge d'or de la réserve dans le domaine sexuel est révolu, où la répression commençait au bord du cache-sexe. On peut le regretter, mais la cause semble définitivement entendue. Bien plus, si la représentation de scènes osées, permise en elle-même, était interdite du simple fait qu'elles illustrent des délits (scènes de viol, d'outrage public à la pudeur, de racolage, etc.), il faudrait alors retirer de l'affiche tous les films qui montrent, sang et tripes à l'appui, des assassinats, des brigandages, etc., tels que westerns, films de guerre, Arsène Lupin et autres 007.

Qu'on me permette d'ajouter quelques remarques personnelles. Intrigué par les tardifs soubresauts répressifs des organes judiciaires en matière de publications obscènes, j'ai récemment « visionné » un de ces films dits pornographiques, faisant à mes frais ce que nos magistrats font plusieurs fois par semaine à ceux du contribuable. Mêlé à un public clairsemé, calme et très varié, de tous âges et classes sociales, j'ai vu beaucoup de chair et discerné peu d'esprit. J'ai eu l'occasion de blâmer bien des fautes de goût, parfois crasses, qui fleurissent au bas étage.

En définitive, j'en suis ressorti avec l'intime conviction que la politique la plus sage, c'est de s'en tenir aux conceptions saines et sensées du Tribunal fédéral. Laissons le bon sens populaire faire son choix. Le Grand conseil neuchâtelois l'a bien compris, qui a aboli la censure cinématographique.

Pierre-Henri BOLLE

LA NEUVEVILLE

Un nouveau vice-maire

(c) Dans sa dernière séance de l'année, le Conseil municipal de la Neuveville a nommé M. Paul Matti, conseiller municipal et commissaire de police, en qualité de nouveau vice-maire pour l'année 1972 en remplacement de M. Charles Brechbühl, conseiller municipal qui a rempli ces fonctions en 1971. En conformité des dispositions du règlement communal d'administration, l'exécutif municipal nomme chaque année le vice-maire choisi parmi ses membres et dont le mandat est d'une durée d'un an.

Nouvelle association sportive

(c) C'est sous le nom d'« Union sportive la Neuveville », qu'une société vient d'être fondée. Elle se propose trois objectifs : l'entraînement de compétition en athlétisme, en gymnastique artistique et en volleyball, l'entraînement sportif intersociétés et enfin l'éducation physique pour chacun. La nouvelle société a adopté ses statuts lors de son assemblée constitutive et décidé de prendre contact avec toutes les associations sportives de la localité pour leur proposer un entraînement physique supplémentaire pour leurs sections de juniors. Ces entraînements seront mixtes et se dérouleront dans la mesure du possible en plein air. L'entraîneur de la nouvelle société sera M. François Turvani, maître de sports au progymnase, et le président M. François Christen.

LA COUDRE

Les classes ont déménagé

(c) Les classes logées dans le vieux collège et le pavillon ont définitivement quitté ces bâtiments. Trois classes du collège de Sainte-Hélène l'ont quitté pour la Maladière où elles sont reléguées, deux dans l'école primaire et une à l'école des arts et métiers. Ce sont des élèves de 4me et 5me année qui ont été contraintes de déménager pour faire place aux petits élèves. Une classe de 2me année occupera une partie des salles de paroisse du temple, salle qui a été obligeamment mise à disposition par la paroisse réformée. Afin de permettre le rangement de toutes ces classes, il a fallu plier des classes dans la salle de chant et dans celle de couture. Les leçons de travaux féminins auront lieu dorénavant dans le petit local qui servait de bureau au directeur et d'infirmerie lorsque le médecin scolaire ou les infirmières venaient faire leurs visites.

C'est vraiment une page d'histoire qui se tourne. Le « vieux » collège qui a été construit en 1890 ne verra plus d'enfants qui ont pendant plus de 80 ans rempli ses murs de leurs chants et de leurs cris. Ce bâtiment est destiné à être démolí pour permettre l'érection d'un autre plus grand, plus vaste, mieux adapté aux besoins modernes de l'école.

Echos de Grande-Bretagne Pubs d'antan... pubs de demain

De toutes les excentricités britanniques, la limitation des heures d'ouvertures des pubs est sûrement celle dont le visiteur étranger se passera le plus volontiers. Il semble bien, pourtant, que l'on devrait prochainement ne plus connaître ces longs après-midi arides et ces fins de soirée assouffies. Un souffle « civilisateur » a réveillé certains esprits britanniques et, au début de cette année, il a même pénétré jusque dans les bureaux du Home Office (ministère de l'Intérieur). En effet, le ministre de l'Intérieur, M. Reginald Maudling a nommé un comité ministériel qui poursuit actuellement une enquête dont les conclusions constitueront les bases d'une nouvelle loi.

A quoi attribuer cette initiative ? Dans un pays qui attend sept millions de visiteurs étrangers pour 1972 le tourisme, devenu une activité économique de premier ordre, n'y est certes pas étranger. Mais on peut penser aussi qu'une loi qui date de 1904, bien que ses dispositions soient entrées d'une certaine manière dans les mœurs, ne répond plus exactement aux besoins de la fin du siècle. Du reste, un restaurateur de Brighton, M. Geoffrey Irwin, en est déjà intimement convaincu et il l'a prouvé. M. Irwin, fervent partisan d'une réforme de la loi, a créé un établissement qui s'éloigne résolument des traditions du pub et qui mélange bar, restaurant et terrasse de café. Cette formule, si banale qu'elle puisse paraître à l'esprit latin, est encore tout à fait exotique outre-Manche. Mais la plus grande réussite de l'expérience de M. Irwin est que son établissement fait désormais partie intégrante, après quelque deux ans d'existence, des habitudes quotidiennes de sa ville. C'est là le grand argument de la propagande des partisans de la réforme : le nouvel établissement, dont celui de M. Irwin est le type, répondra à un besoin social existant auquel la loi doit s'adapter.

UNE LOI DE LA BELLE ÉPOQUE

La loi de 1904 limite à 60 le nombre d'heures par semaine pendant lesquelles on peut vendre des boissons alcoolisées à consommer sur place (c'est-à-dire on-licence) ; la vente des boissons à emporter — off-licence — est soumise à un règlement différent. Des lois locales régissent la répartition des horaires d'ouverture. Dans un exemple typique le calendrier serait le suivant — les jours de semaine : de 10 h 30 à 15 h 00 et de 18 h 00 à 22 h 30 le dimanche ; de midi à 14 h 30 et de 19 h 00 à 22 h 30. En fait, ces horaires changent d'une municipalité à l'autre et sont même parfois réduits. Ils peuvent également différer complètement d'un quartier à l'autre selon les besoins donnés : c'est ce qui permet aux pubs des grands marchés de Londres d'ouvrir

leurs portes au petit matin. Tout le système est soumis à l'autorité des Justices of the Peace.

En 1904, la réglementation de la vente des boissons visait surtout le fléau social qu'était l'ivresse publique. Il est certain que depuis cette date le nombre des condamnations pour ivresse par an a sérieusement décliné : il est passé de 207.171 en 1905 à 80.500 en 1969. Mais l'existence d'un lien entre ce phénomène et la loi n'est pas prouvée. L'ivresse avait déjà beaucoup diminué au début du siècle par rapport au milieu de l'époque victorienne. Le point le plus bas a été atteint en 1946 (20.100). Les partisans de la réforme de la loi déclarent, quant à eux, que la consommation et l'abus des boissons alcoolisées est un phénomène sociologique indépendant des heures d'ouverture des pubs. Et ils demandent si les aspirations au délassement du citoyen britannique et de sa femme ne seraient pas mieux comblées par un pub modifié.

Le pub actuel est voué à la bière, à un degré bien moindre aux spiritueux et à quelques verres de vin. S'il est typique, il ne vend ni repas ni boissons chaudes. Il existe bien sûr des exceptions : dans les régions touristiques certains pubs servent de légers repas ; d'autres louent des chambres et ont même un restaurant ; enfin, dans les villes on trouve des pubs où, à l'heure du déjeuner, les employés de bureau peuvent se procurer un repas simple. Mais en général les heures d'ouverture poussent à une consommation rapide, les clients restent debout devant le comptoir. L'élément masculin prédomine. Les enfants ne sont pas admis. Les salles du pub sont le plus souvent divisées non pas selon leur fonction (bar, café, restaurant) mais selon le raffinement du décor et selon l'éventail offert et les prix des boissons. Ce régime est encore vigoureusement défendu par la grande majorité des patrons ou des gérants des pubs (les landlords) et par les grandes brasseries qui se sont aujourd'hui partagés la propriété de presque tous les pubs du pays par des rachats judiciaires.

Tous prennent la défense de l'image traditionnelle du landlord affable qui reçoit ses clients comme des amis. Ils disent à qui veut les entendre que ce confort de home from home, cette décontraction seraient condamnés par les exigences d'un roulement de personnel à longueur de journée et que les repas, le thé et le café constitueraient autant d'occasions de se détourner de la pinte « sacrée ». Leurs adversaires rétorquent que c'est la crainte d'un changement dans les habitudes commerciales qui leur inspirent de tels sentiments et qu'une bonne organisation ne conduit ni à une augmentation du coût du travail ni à une perte de bénéfices.

L'ENQUÊTE

Le comité d'enquête a commencé cet été à entendre les témoignages de tous les intéressés. Il doit tenir compte de considérations juridiques, commerciales et sociologiques. C'est surtout à propos de ces deux dernières que se disputent les partisans et les adversaires de la réforme de la loi. Le comité agira en fin de compte comme juge-arbitre entre les deux parties. Certains échos de ses travaux permettent déjà d'entrevoir les termes dans lesquels il rédigera son rapport, attendu pour la fin de l'année.

Le président du comité, Lord Erroll, accompagné de quatre de ses collègues, a visité la ville de Sheffield pendant deux jours au début du mois d'août afin d'étudier la question sur le terrain : ils ont fait le tour des pubs de la ville « pour recueillir les opinions ». « Expérience fructueuse », estime Lord Erroll qui entreprend d'autres visites. Le bilan de ces « tests » est une série de questions diverses. Comment, par exemple, arriver à une plus grande souplesse dans le règlement des heures d'ouverture ? Il est peu probable que le nombre total des heures d'ouverture soit tout à fait libre. On peut penser qu'elles seront échelonnées entre divers pubs, ce qui pourrait être inéquitable envers l'un ou l'autre, certaines heures de la journée étant plus rentables que d'autres. Doit-on continuer à interdire la consommation des boissons alcoolisées aux moins de 18 ans ? « On a le droit de se marier à 16 ans et pourtant il faut attendre deux ans avant de pouvoir boire à la santé du premier enfant », note le comité. Le landlord doit-il rester le seul responsable de la décision de servir les jeunes alors que les mineurs peuvent facilement passer pour des adul-

Scènes

C'est la Noël

(c) La fête de la paroisse vit un temple plein d'enfants et de parents écouter tour à tour la belle cantate de D. Mermod, préparée par les monitrices et dirigée par Mlle Guibert (orgue Mme Feller, flûte M. J. F. Perret), puis les petits dans leur émouvant jeu de Noël, donné en costumes somptueux (Mlle Guibert), les récits bibliques lus, le message annoncé et l'histoire racontée par le pasteur J.-R. Laederach, le tout entrecoupé de chants donnés à la perfection par le chœur mixte paroissial, dirigé par Mme Bl. Schiffmann, directrice. Le chocolat, dont de la maison Suchard, le biscotte, offert par un paroissien, la brochure furent reçus avec reconnaissance par les quelque 170 enfants présents.

Le culte de la nuit de Noël réunit une nombreuse assemblée recueillie, et le chœur chanta trois chants avec le même élan que la veille, tandis que le violon de Christine Domon exprimait deux morceaux de Corelli avec orgue. Le matin de Noël, devant une assemblée plus réduite mais extraordinairement vivante, aux sonates de violon (C. Domon) se joignirent deux soli de flûte douce avec orgue (Mlle E. Speerli, accompagnée par sa sœur, Mme Feller, organiste). La sainte cène, prise avec ferveur couronnait les fêtes de cette année.

A l'église Saint-Marc

(c) Environ 120 enfants, il y eut la messe de minuit, concélébrée (MM. les abbés Devaud, Civelli et Banderet), avec une participation record de quatre à cinq cents personnes. La messe fut précédée d'une heure préparatoire, organisée par les jeunes et dont les quatre thèmes étaient les chrétiens, les jeunes, les aînés, les malades. Consécutivement à la messe, la soirée se prolongea par une joyeuse collation dans les locaux de l'église. Le jour de Noël comme le lendemain, les fidèles se rendirent encore nombreux aux messes prévues.

Mensualisation chez Suchard

Lors du dernier renouvellement du contrat collectif de travail valable pour l'ensemble de l'industrie chocolatière suisse, il a été convenu que la question du paiement mensuel du salaire au personnel ouvrier serait examinée pendant la durée de ce contrat.

A la suite des pourparlers menés à ce sujet avec les partenaires syndicaux, une solution a été élaborée. La mise en vigueur est facultative jusqu'à l'échéance du contrat, le 1er octobre 1974.

Chocolat Suchard S.A., d'entente avec la FCTA, partenaire syndical, a décidé de rémunérer au mois, à partir du 1er janvier 1972, tout le personnel ouvrier régulier travaillant à horaire complet. Cette amélioration porte aussi sur le paiement de courtes absences indispensables et le versement du salaire complet en cas de maladie pour des durées déterminées en fonction du temps d'activité.

MARIN-EPAGNIER

Le taux de l'impôt ne sera pas modifié

(c) La commission spéciale nommée au printemps dernier par le Conseil général pour examiner la situation financière de la commune a déposé son rapport avec quelque retard. Le budget pour 1972 est maintenant établi et il sera examiné par le Conseil général au cours de la première quinzaine de janvier. Une bonne nouvelle pour les contribuables : le taux de l'impôt ne sera pas modifié pour l'année prochaine.

Derniers devoirs

(c) Au temple de Saint-Blaise, on a rendu les derniers devoirs à Mme Théophile Schwab, décédée à l'âge de 86 ans. A l'époque où on livrait le lait à domicile, elle avait tenu avec son mari la haiterie de Marin. Pendant plusieurs années, elle avait présidé le comité des dames inspectrices et avait aussi collaboré à la couture en faveur des missions. Jusqu'en octobre dernier, elle avait encore pu participer aux séances de gymnastique des personnes du 3me âge.

VAL-DE-RUZ

Supportera-t-on encore longtemps le port de la robe pastorale noire ?

Depuis quelques mois, on peut voir des pasteurs, au Val-de-Ruz et ailleurs, en robe blanche. Nous avons demandé au pasteur de la paroisse de Dombresson - Villiers - le Pâquier, M. Claude Schaerer, de dire ce qu'il en pense. — Vous avez été l'un des premiers à porter la robe blanche. Pour quelle raison ?

— La robe blanche a été portée pour la première fois à l'église paroissiale de Dombresson le jour de Pâques 1971 et les pasteurs des centres de formation du Louverain et de Crêt-Bérard la portaient moi-même depuis deux ans pour présider le culte à la chapelle des Bugnens.

— Mais pourquoi passer du noir au blanc ?

— La robe noire portée par les pasteurs était l'habit des docteurs et des professeurs au XVIIe siècle, non seulement dans l'exercice de leurs fonctions, mais aussi dans la rue. Elle n'était donc pas un vêtement proprement liturgique. Elle est devenue vêtement liturgique par habitude et tradition. Si le culte n'est constitué que par un « sermon » didactique et si la sainte cène n'est qu'une commémoration austère de la mort du Christ, alors, sans doute, la robe noire est légitime. Mais si le culte est un rendez-vous d'amour avec le Christ ressuscité, s'il est une fête réunissant les disciples à leur Seigneur, si la prédication est avant tout, non loi et jugement, mais proclamation de la bonne nouvelle du salut gratuit en Christ, et si la sainte cène est action de grâce (eucharistie), louange et joie en présence du Ressuscité, la robe noire est-elle indiquée ? Il n'est jamais question de robes noires dans la Bible, alors qu'il y est maintes fois fait mention, à titre réel ou symbolique, de vêtements blancs et de robes blanches. Dans la Bible, le blanc est couleur de joie et d'espérance ; il est signe de résurrection et de salut divin. Une paroissienne qui avait compris cela intuitivement me disait : « J'apprécie la robe blanche, elle fait moins « juge » que la robe noire ».

Il y a quelques années encore les jeunes filles, pour la confirmation portaient robes noires et voiles noirs, que personne ne supportait plus. Supportera-t-on encore longtemps la robe pastorale noire ?

— Je sais que quelques pasteurs du canton ne mettent même plus de robe pour présider le culte. Qu'en pensez-vous ?

— Les ministres de Jésus-Christ, dans l'Eglise des premiers siècles, ont officié à la table du Seigneur sans vêtements liturgiques. L'habit liturgique n'est donc pas une affaire essentielle. Le salut éternel n'est pas lié au port de la robe, que celle-ci soit noire ou blanche. Et c'est la raison pour laquelle le Con-



ROBE BLANCHE. — Expression de la lumière, de la joie et de l'espérance chrétienne.

seil synodal de l'Eglise réformée du canton a autorisé les pasteurs qui le désiraient à porter la robe blanche. J'ai moi-même, pendant deux ans, prêché en complet veston lorsque j'étais en Afrique et ceci pour respecter la tradition locale. Mais pendant ces deux ans, j'ai été mal à l'aise. J'avais l'impression que c'était Claude Schaerer qui parlait et qui parlait en son propre nom. La robe ? Elle a l'avantage, non pas de dépersonnaliser, mais de rendre conscient que le pasteur n'est qu'un messager, qu'un porte-parole, qu'il parle et agit au nom de quelqu'un d'autre que lui-même.

Si on refuse de porter la robe, il faut être conséquent et officier en tenue de tous les jours : en tenue légère en été, en pullover en hiver.

En Afrique, je portais toute la semaine un pantalon léger et une chemise polo ; mais le dimanche je mettais une cravate et un veston.

Mon complet-veston était devenu habit liturgique. La redingote, le col cassé, voire le complet-veston et la cravate ne sont plus des habits usuels, pas plus que la robe noire !

S'il est vrai que la couleur voire le port de la robe pastorale n'est pas essentiel et qu'il y a des problèmes plus urgents et vitaux à résoudre dans le domaine de la paix, de la justice, de la foi, de l'unité, de l'amour, il n'en reste pas moins vrai que la robe blanche peut être une expression de la joie et de l'espérance chrétienne.

L'OBSERVATEUR

Claudet sauce Llorca !

Il nous a paru intéressant de revenir un peu sur la représentation de « Tête d'Or » donnée récemment au théâtre de Neuchâtel par la jeune troupe de Denis Llorca, qui semble avoir déconcerté une bonne partie du public...

Claudet, de toute façon, il faut bien le reconnaître, reste assez éloigné des préoccupations de la moyenne des spectateurs. Il a d'ailleurs utilisé l'expression dramatique pour exposer les grands problèmes qui l'ont préoccupé dans sa vie de poète : le péché, la grâce, la pureté. De plus son théâtre, lyrique et rhétorique, est davantage proche de la poésie dialoguée que du théâtre proprement dit.

AU BOUT DE LA GLOIRE

« Tête d'Or », la pièce présentée par Llorca, écrite entre 1890 et 1901, fait partie de la première phase théâtrale de Claudet, celle où domine le débat de conscience passionnel : faut-il céder au péché ou se préoccuper de l'éternité ? Claudet a d'ailleurs un peu ressenti cette pièce comme un « enfant impur » qui risquait d'entacher sa réputation de bon chrétien...

Tête d'Or est habité par un esprit brillant qui le fait se prendre pour Dieu, ou plutôt pour un surhomme, dominateur du cours normal de la nature. Surhomme ou pas, il devra pourtant (avant de partir à la conquête du pouvoir) résoudre en lui tous les problèmes que lui pose sa condition d'homme : d'abord entermer la femme, puis accepter la mort de Cèbes, le frère, le premier soumis, l'exigeant suspendu à son pouvoir, symbole de l'impuissance paralysante. Alors « libre, Tête d'Or va se jeter tout entier dans la bagarre, s'affirmer comme le Dieu, renverser un roi, lui prendre sa couronne, et pourtant au bout de la gloire il ne trouvera aucun sens à sa vie. Son assurance s'effilochera d'ailleurs à nouveau devant la femme, la fille du roi, et il finira étouffé dans les convulsions de l'amour et de la souffrance. Mourant il trouvera la force de la décrier la princesse et recevra comme extrême-onction un baiser... Revivifié !

Par son thème déjà cette œuvre peut être dangereusement difficile à savourer, elle pourrait même être démodée... Il fallait donc la faire vivre Claudet à tout prix, il fallait la le tour d'alchimie de toute une jeune troupe, peu encline à la « prudence » !

Ce qu'ils ont fait de ce bijou de poésie et de langage déjà empoussiéré est admirable. « J'ai considéré le texte de Claudet plus comme une partition musicale que comme un texte dramatique support d'une intrigue psychologique », explique Denis Llorca. « J'ai voulu dé-

gager du poème le chant, et renforcer la symbolique par une presque chorégraphie, l'ébauche d'un rituel barbare et mystérieux. Cela pour la première partie. La deuxième partie, la prise du pouvoir, est une rupture complète avec ce qui précède. C'est du Shakespeare-bâtard, avec en arrière-plan, une satire des cuisines parlementaires de la troisième République. Là c'est une certaine forme de baroque qui prime. Enfin la troisième partie est un retour à la haute symbolique... J'ai voulu rendre à « Tête d'Or » ce qu'on lui avait volé : la force, le sexe, la chair, la sauvagerie... »

UNE ALLURE DE BOUFFONNERIE

Et en effet, de toute cette pièce faite de mort, d'attente de la mort, d'espèce de la mort, saute aux yeux pourtant, grâce à Llorca une bouffée de vie : vie diabolique, vie cynique, criarde, ponctuée de gestes pompeux, lents jusqu'à l'agacement, mots étirés jusqu'au ridicule, tout est tendu à l'extrême, tout redonde, le grimage appuyé dans la deuxième partie donne allure de bouffonnerie au drame, les voix psalmodient, gémissent, bêlent, et malgré tout ce sont toutes ces coulées de caoutchouc qui permettent à Claudet de rebondir avec des accents plus « contemporains » si l'on ose dire !

Par là, partout ce tumulte, Claudet revit au niveau du jeune théâtre, avec des comédiens, tels Jean-Loup Wolf, Alain Dorval, Christine Locquin, qui savent souffler la couche de poussière attaquant déjà le poli d'une telle œuvre, grâce à la maîtrise des rythmes des phrases, mais à celle de leur corps (« objet » de scène au même titre que la parole).

Mais il faut reconnaître aussi qu'au premier abord on peut être déconcerté par cette façon d'aborder Claudet. Sur-tout si on l'aime.

ALG

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler

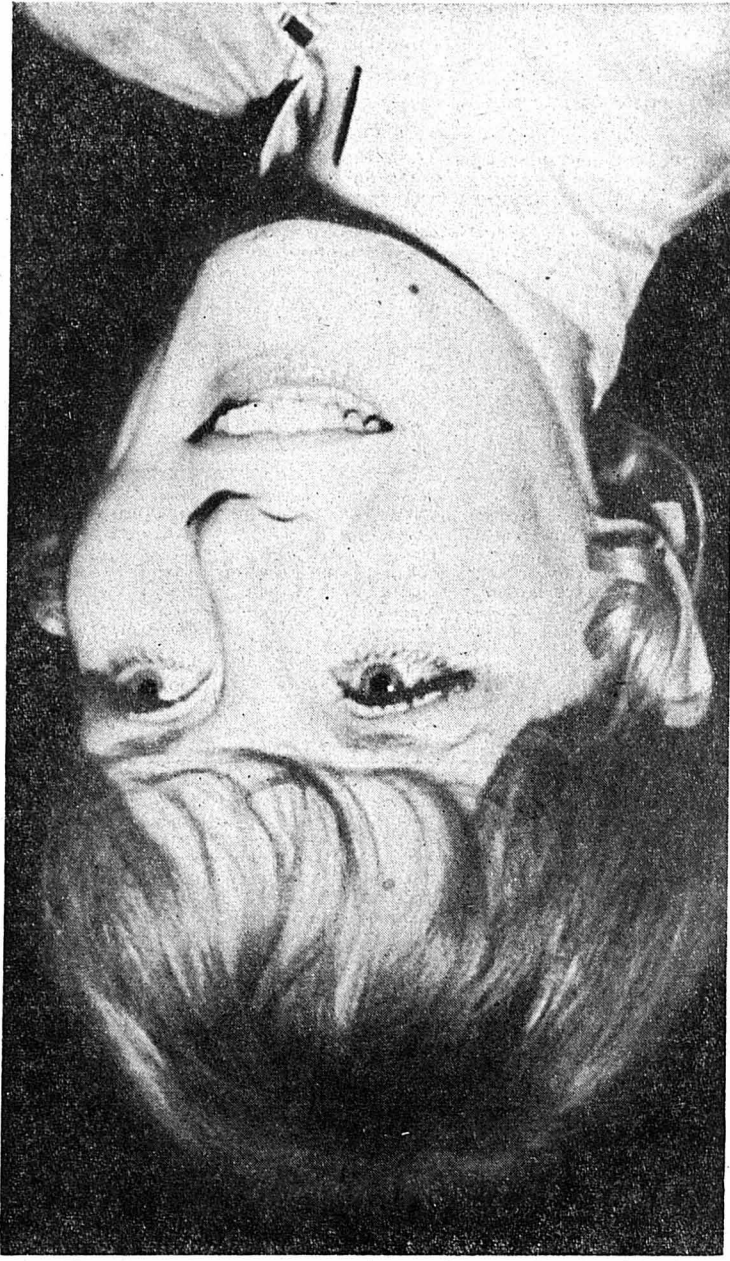
CYNAR
bitter-apéritif à base d'artichauts

PÉTULA CLARK (photo AGIP ci-contre) finira avec vous l'année en douceur, et avec beaucoup de charme, en chantant: « Il faut trouver le temps d'aimer ». Elle sera entourée d'une pléiade d'artistes, qui animeront la glissade dans l'année nouvelle de leur gaieté et de leur bonne humeur: SEVERINE, qui a remporté en 1971 le prix Eurovision de la chanson; BERNARD HALL et son ballet; GUY MARCHAND et ZANINI, chanteurs et clarinettes de talent; PATRICK TOPALOFF donnera à la soirée sa touche farfelue; DANI, chanteuse tendre et décontractée; DANIELE LICARI chantera sans paroles son « Prélude pour un amour » passé, présent ou à venir...

Vendredi 31 décembre à 23 h 15 à la TV romande

PÉTULA CLARK

Bonne Année



HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE MERCREDI No 105 NEUCHÂTEL, 29 DÉCEMBRE 1971

HAUTE COIFFURE *Steward* 24 20 20 Avenue de la Gare 1

FAN L'EXPRESS MAGAZINE TV 7 JOURS - TRIBUNE ROMANDE

L'anglais en Angleterre

BOURNEMOUTH Reconnu par l'état
Cours particuliers (de longue et courte durée)
Cours chaque mois
Préparation à l'examen Cambridge Proficiency
Cours de vacances de juin à septembre
Documentant diplômé pour tous les Centres, sans engagement, à notre Secrétaire ACSE, 8008 Zurich, Seefeldstrasse 45, Tél. 081 47 79 11, Télex 52629

ANGLO-CONTINENTAL SCHOOL OF ENGLISH
La principale école de langue d'Angleterre

7 JOURS SUR 7

FAN-L'EXPRESS MAGAZINE

M.+J.-J. SEGESSEMAN & Cie - GARAGE DU LITTORAL

Pierre-à-Mazel 51 - Neuchâtel - Tél. (038) 25 99 91 - Début route des Falaises.

Catalogues, essais et renseignements auprès des agents Peugeot depuis 1931 pour les districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Ruz et Val-de-Travers.

Que vous trouverez votre prochaine voiture

C'EST DANS LA GAMME PEUGEOT

504 11 CV, 404 9 CV, 304 7 CV, 204 6 CV



- SUISSE ROMANDE**
- 9.45 Un'ora per voi
 - 11.00 Hockey sur glace Suisse - Roumanie
 - 12.45 Bulletin de nouvelles du Téléjournal
 - 12.50 Tél-hebdo
 - 13.15 Cher oncle Bill
 - 13.40 A vos lettres
 - 14.05 1971... en images**
 - 15.05 Oncle Bill
 - 15.30 En avant la musique
 - 15.05 Charlot pompier
 - 16.00 365 Jours de sport avec Louis Maurer et Bernard Russi
 - 18.00 Téléjournal
 - 18.05 Allô, Police!
 - 19.00 Des enfants chantent pour la paix** Présence catholique
 - 19.20 Horizons
 - 19.40 Téléjournal
 - 19.55 Résultats sportifs
 - 20.00 La Tête du client** Un film interprété par Jean Poiret Michel Serrault Sophie Desmarests Jean Richard
 - 21.35 (C) Festival international de jazz de Montreux Première partie du concert donné par le batteur américain Max Roach
 - 22.00 L'île aux plongeuses nues Un film de Jacque Dumas
 - 22.25 env. Téléjournal (C) Portrait en sept images

- SUISSE ALÉMANIQUE**
- 12.00 Informations
 - 12.05 Un'ora per voi
 - 13.30 Panorama de la semaine
 - 14.00 Chronique campagnarde
 - 14.30 (C) Les Aventures du chevalier de Recci
 - 15.40 (C) Piste
 - 16.25 (C) En l'année... 1931 Images du bon vieux temps
 - 17.50 Informations
 - 17.55 Résultats sportifs
 - 18.00 (C) Président Suharto Un général et 3000 îles
 - 18.40 (C) Fin de journée
 - 18.45 Le sport en fin de semaine
 - 20.00 Téléjournal
 - 20.15 Uli le fermier**
 - 21.55 Téléjournal
 - 22.05 Concert

- FRANCE I**
- 9.30 R.T.S. Promotion
 - 9.00 Un, deux, trois
 - 9.15 Bible ouverte
 - 9.30 Orthodoxie
 - 10.00 Présence protestante
 - 10.30 Le Jour du Seigneur
 - 11.00 Messe
 - 12.00 Dernière heure
 - 12.02 La séquence du spectateur
 - 12.30 Discorama
 - 13.00 Télé-midi
 - 13.15 Emission musicale
 - 13.45 Monsieur cinéma
 - 14.30 Télé-dimanche
 - LE THÉÂTRE DE LA JEUNESSE:**
 - 17.15 Le Fantôme des Canterville** d'Albert Husson inspiré du conte d'Oscar Wilde
 - 18.45 Un soir au music-hall Charlie Chaplin
 - 19.10 Place au théâtre
 - 19.45 Télé-soir
 - 20.10 Sports-Dimanche
 - 20.40 Un mot pour rire
 - FESTIVAL DE L'AVENTURE:**
 - 20.45 La Vache et le prisonnier** Un film d'Henri Verneuil (1959) Avec: Fernandel, René Havard
 - 22.40 Pour le cinéma
 - 23.40 Télé-nuit

- FRANCE II**
- 9.30 (N) R.T.S. Promotion
 - 13.45 (C) Récital Jascha Heifetz au Théâtre des Champs-Élysées
 - 14.40 (C) Tintin et Les Oranges** Un film de Philippe Condroyer
 - 16.20 (C) Hommage à Luis Mariano** A la rencontre du prince de l'opérette
 - 17.50 (C) Télé-sports
 - 19.20 (C) Les animaux du monde
 - 20.00 (C) 24 heures dernière
 - 20.30 (C) Grand amphî** Les douze plus grands danseurs de l'Opéra de Paris exécuteront un pas de treize symbolisant les douze mois de l'année et l'année nouvelle
 - 22.30 (C) 24 heures dernière
 - 22.40 (C) Voyage à deux

DIMANCHE 2 JANVIER

1971 en images

Suisse romande: 14 h 05

José Ribaud, le sympathique chef du Téléjournal présentera: 1971... EN IMAGES Photo TV suisse

La Tête du client

Suisse romande: 20 h

Jacques Poitrenaud, le réalisateur, définit son film. Il s'agit en fait plus d'un film comique que d'une comédie. C'est la chronique d'un petit chapelier ou mieux encore, trois jours fous dans la vie d'un chapelier.

Avec Jean-Charles Lagneau et Gérard Carlier, nous sommes partis d'un roman de Michel Lebrun intitulé d'ailleurs « La Grosse Tête ». Le déroulement de l'histoire imaginée par Lebrun était entièrement tragique: un homme menait une double vie afin de faire vivre sa famille. Après quelques semaines de travail, nous avons rendu la situation comique. Il est vrai que le comique côtoie toujours la tragédie.

Tintin et les Oranges bleues

France II: 14 h 40

Tintin et Milou, les chers amis de notre enfance. A lire et à regarder de 7 à 77 ans... Photo TV française

- SUISSE ROMANDE**
- 16.45 Le Jardin de Romarin
 - 17.05 La boîte à surprises
 - 18.00 Téléjournal
 - 18.05 (C) Un langage pour la survie: Les goélands
 - 18.50 (C) Le Manège enchanté
 - 19.00 (C) Courrier romand
 - 19.10 (C) Mon Martien favori (1er épisode)
 - 19.40 Téléjournal
 - 20.05 (C) Carrefour

20.25 Les Gens de Mogador

(1er épisode)

D'après le roman d'Elisabeth Barbier. Adaptation dramatique et mise en scène de Robert Mazoyer.

Avec Marie-José Nat et Jean-Claude Drouot

- 21.20 Plateau libre**
- Le magazine du spectacle. Ce soir: Bernard Haller.
- La Consécration - Beaumarchais An J. Un spectacle du Centre dramatique de Lausanne. Brigitte Bardot. Reportage exclusif sur son film Les Pétreoleuses
- La Salamandre. Le dernier film d'Alain Tanner.
- Et la participation d'Alain Morisod, un jeune compositeur suisse
- 23.05 Téléjournal (C) Portrait en sept images

- SUISSE ALÉMANIQUE**
- 18.45 (C) Fin de journée
 - 18.50 Téléjournal
 - 19.00 L'antenne
 - 19.25 La garde-robe de théâtre
 - 20.00 Téléjournal
 - 20.20 Une femme conséquent** Comédie de Somerset Maugham
 - 22.20 Téléjournal
 - 22.30 Die Herzen grosser Publikumszahlen gefangen zunehmen
 - Histoire d'un best-seller

- FRANCE I**
- 12.30 Programme non communiqué
 - 13.00 Télé-midi
 - 13.30 Cours de la Bourse
 - 14.30 L'Homme aux clefs d'or** Avec: Pierre Fresnay Annie Girardot
 - 18.30 Dernière heure
 - 18.35 Vivre au présent
 - 18.55 Pour les petits...
 - 19.00 Actualités régionales
 - 19.25 Réponse à tout
 - 19.45 Télé-soir
 - 20.15 François Gaillard ou la vie des autres Michel No 1 Avec: Pierre Santini
 - 20.30 Schulmeister l'espion de l'empereur No 3 avec Jacques Fabbri
 - 21.25 Les femmes aussi** Emission d'Eliane Victor
 - 22.20 Catch
 - 22.50 Télé-nuit

- FRANCE II**
- 12.55 Ski Slalom géant dames D'Oberstufen
 - 18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
 - 19.00 (N) Actualités régionales
 - 19.20 (C) Colorix
-
- « Glop » le petit personnage de « Colorix », émission pour les enfants Photo TV suisse
- 19.30 La parole est à l'Assemblée nationale
 - 20.00 (C) 24 heures sur la II
 - 20.30 (C) Sissi** Un film d'Ernest Marischka Avec: Romi Schneider Karlheinz Böhm
 - 22.10 (C) L'Étrange Monsieur Régnier raconté par Alain Decaux
 - 23.00 (C) 24 heures dernière
 - 23.10 (C) On en parle

LUNDI 3 JANVIER

Les Gens de Mogador

Suisse romande: 20 h 25

Marie-José Nat (Julia) et Rachel Cathoud (Olympe) dans les rôles principaux du nouveau feuilleton « Les Gens de Mogador » Photo TV suisse

Le vrai personnage de ce film est le Temps. Le temps qui passe sur les autres et les use comme le mistral corrode la pierre des Baux-de-Provence où se situe cette histoire. Lutte sourde des êtres humains contre ce temps qui les prend et les emporte à son gré. Effort acharné de l'homme qui réussit, échoue, recommence, retrouvant au fond de lui la force absurde de poursuivre. Silence de Dieu que l'homme inquiet du sens de sa destinée interroge.

- Plateau libre**
- Suisse romande: 21 h 20
- Informé et divertir, aborder quelques grands sujets du monde actuel du spectacle, couvrir les événements culturels survenant en Suisse romande... tels sont les buts que se propose « Plateau libre », la nouvelle émission du Département des Spectacles de la Télévision romande, produite par Maurice Huelin, chef du Service dramatique.
- Celui-ci nous a déclaré: « Cette émission est la concrétisation d'un vieux rêve. C'est une idée née il y a plus d'une année, mais ce n'est qu'aujourd'hui, grâce à la réorganisation du Département des Spectacles, que nous avons pu réaliser cette émission. Comme le programme est vaste, nous avons nommé Jo Excoffier rédacteur en chef de « Plateau libre ».

et au Locle. trouve notamment à la Chaux-de-Fonds G.M.T.

ne mentionnent quelques autres petites. Cette liste est incomplète si l'on 19 h 30 à 21 h 30. Mercredi et jeudi soir de 19 h 30 à 21 h 30.

— Piste pour débutants 2me degré bit 450 personnes à l'heure.

— Téléski de 320 m. à arbalètes, de 19 h 30 à 21 h 30.

● **Les Verrières** (9)

— Téléski à arbalètes, près de la gare CMN, longueur 300 m, débit 500 personnes à l'heure.

— Dénivellation 50 m.

— Pistes de entraînement slalom et descente de chaque côté du téléski, longueur 400 m, pour tous degrés.

— Eclairage 2 projecteurs.

— Mercredi, vendredi et samedi, de 19 h à 22 h.

● **Travers** (8)

— Téléski à arbalètes, près de la gare CMN, longueur 300 m, débit 500 personnes à l'heure.

— Dénivellation 70 m.

— Surface éclairée : 90.000 m².

— Vastes parcs à voitures en bordure de la route.

— Cafés-restaurants.

— Du mardi au vendredi soir de 19 h 30 à 22 h.

— Téléski fonctionnant mercredi, samedi et dimanche soir.

● **Les Brenets** (7)

— Téléski à arbalètes, près de la gare CMN, longueur 300 m, débit 500 personnes à l'heure.

— Dénivellation 50 m.

— Piste « famille » éclairée mardi, mercredi, vendredi et samedi de 19 h 30 à 22 h.

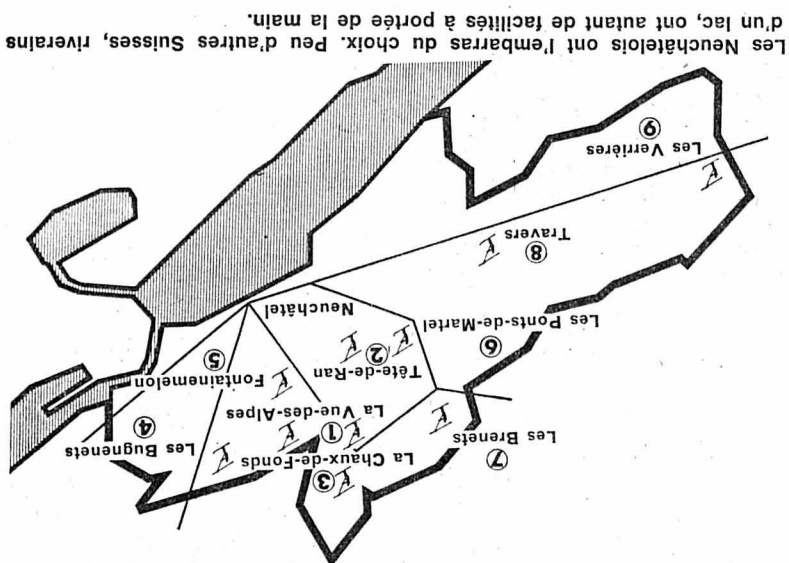
● **Les Ponts-de-Martel** (6)

— Téléski d'entraînement « For-tins », longueur 300 m, débit 600 personnes à l'heure.

— Téléski d'entraînement à arbalètes au nord du village, à 5 minutes, longueur 200 m, capacité 400 personnes à l'heure.



La piste éclairée du Chapeau-Rabité, à la Chaux-de-Fonds. (Avpress ADC)



L'AUTRE, EN JOIE (NOCTURNE) éclairées dans le Jura neuchâtelois

Les Neuchâtelois ont l'embaras du choix. Peu d'autres Suisses, riverains d'un lac, ont autant de facilités à portée de la main.

DÉMÉNAGEMENTS SUISSE ÉTRANGER

J. MEDOLAGO

Parcs 107 NEUCHÂTEL

Tél. (038) 24 34 44

PESEUX A. KOCH

Radio - Télévision
Couleur - Noir-blanc
Vente - Location
Réparations - Installations
Appareils ménagers

Rue de la Gare 11 - Tél. 31 77 77

La nouvelle Fiat 127. Fr. 7000.-

Elle est plus rapide, plus maniable et plus spacieuse que n'importe quelle autre voiture du même prix.

FIAT 127

Forfait pour transport et livraison Fr. 40.-. Financement Sava - un moyen actuel.

Agence officielle : **GARAGE M. FACCHINETTI**

Portes-Rouges 1-3 Tel. 038 24 2133

NEUCHÂTEL

Jeanneret & Cie SA

RADIO - TV - HI-FI APPAREILS MÉNAGERS

à la rue du Seyon...

Le centre des bonnes affaires

Tél. 24 57 77

Concessionnaire officiel des PT

Seyon 26-28-30 - NEUCHÂTEL

PRÊTS

● Sans caution jusqu'à Fr. 10.000.-
● Formalités simplifiées ● Discrétion absolue

Banque Courvoisier S.A.

Tél. (038) 24 64 64 Neuchâtel

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom
Rue
Localité

DETTES = ENNUIS

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement.

Tél. 021 - 95 11 50

Arrangements financiers s.r.l. 1510 Moudon

CONFECTION

Notre rayon

MESURE HOMME

vous offre un choix immense de tissus modernes

● Complet à partir de Fr. 320.-

R. POFRET tailleur - Ecluse 10 - Tél. 25 90 17

CHAUFFEUR LIVREUR

LA TREILLE

NEUCHÂTEL engage pour

coo

Taux d'épargne plus favorable pour le personnel COOP.

Prestations sociales d'une grande entreprise.

prise.

Entrée immédiate.

Faire offres à la Direction des Grands Magasins

Tél. 24 02 02

RF A PRIX DISCOUNT

APPAREILS MÉNAGERS

Siemens - Hoover - Indesit - Philco...

Discount du Vignoble

FORNACHON et Cie

Place du Marché 6

La Chaux-de-Fonds

Tél. (038) 46 18 77

telemo

RADIOS TV

Saint-Blaise - Tél. 33 55 22

SUISSE ROMANDE

16.45 Le Jardin de Romarin avec Danièle Gilbert

17.05 Le cinq à six des Jeunes La valise du prestidigitateur Les aventures de Gulliver

18.00 Téléjournal

18.05 (C) Vie et métier Les infirmières

18.25 L'art et nous

18.50 (C) Le Manège enchanté



Margote, Zébulon, Flapi et l'inénarrable Pollux, l'adorable équipe du « Manège enchanté » Photo TV suisse

19.00 Courrier romand

91.10 (C) Mon Martien favori (3me épisode)

19.40 Téléjournal

20.05 (C) Carrefour

20.25 Ici Berne par Gaston Nicole

20.30 Le francophonissime Un jeu sur la langue française Jacques Antoine et Jacques Solness

20.55 Viva Zapata Un film interprété par Marlon Brando, Jeanne Peters, Anthony Quinn. Réalisation : Elia Kazan

22.40 Téléjournal Portrait en sept images

SUISSE ALÉMANIQUE

16.45 (C) Magazine féminin

17.30 La terre est ronde

18.45 Fin de journée

18.50 Téléjournal

19.00 L'antenne

19.25 (C) Duel à trois Série

20.00 Téléjournal

20.20 Magazine politique

21.15 (C) Votre scène, Al Mundy Série criminelle

22.05 Téléjournal

FRANCE I

12.30 Télé-Midi 72 avec Danièle Gilbert et Jean-Michel Desjeunes

13.30 Cours de la Bourse

18.30 Dernière heure

18.35 Vivre au présent

18.55 Pour les petits... Aventures de Babar

19.00 Actualités régionales

19.25 Réponse à tout Un jeu d'Henri Kubnick

19.45 Télé-soir

20.15 François Gaillard ou La vie des autres Michel No 3. Avec : Pierre Santini, Dominique Vilar, Philippe Chauveau

20.30 La piste aux étoiles Présentée par Gilles Margaritis Avec : Les Hergotti, Presti, Lu-Suang, Bocky et Randel

21.25 Tempo avec Michèle Arnaud

22.15 Ombre et lumière Le Piranese

23.05 Télé-nuit

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.10 (C) Max la Menace No 13 La fille du diplomate Avec : Don Adams, Barbara Feldon, Leonard Strong, Juger Statton

19.00 (N) Actualités régionales

19.20 (C) Colorix

19.30 (C) Quelle famille! No 2 Etudes à rebours Avec : Ghislaine Paradis, Isabelle Lajeunesse, Martin Lajeunesse

20.00 (C) 24 heures sur la II

20.30 (C) Les dossiers de l'écran avec Guy Darbois

(N) Graine de violence (C) Débat La grande ville engendre-t-elle des fauves ?

23.30 (C) 24 heures dernière

MERCREDI 5 JANVIER

Viva Zapata

Suisse romande : 20 h 55

« Viva Zapata » : un western. Oui, mais pas n'importe quel western ! Il ne s'agit pas ici de petite guerre entre gentils Indiens et méchants cow-boys (ou vice versa), mais de révolution sociale dans un milieu paysan. Le récit ne se déroule pas dans le Far-West mais au Mexique, et le héros — Emilio Zapata — n'est pas fictif : il a vécu la révolution mexicaine et en est mort en 1919.

Un western peu ordinaire, donc, surtout si l'on sait qu'il est signé, pour la réalisation, du nom d'Elia Kazan, pour l'interprétation, de ceux de Marlon Brando et Anthony Quinn, et que les dialogues ont été écrits par John Steinbeck...

Emilio Zapata a contribué, en 1909, à la chute du dictateur Porfirio Diaz. Arrivé au pouvoir, il refuse d'être nommé président, prend le titre de général et lutte pour la réforme agraire et l'amélioration des conditions de vie du peuple mexicain. Mais le commandement et l'intégrité semblent être deux notions incompatibles et Zapata s'aperçoit qu'il se trahit lui-même, le pouvoir l'a corrompu. Il démissionne alors et est abattu dans un guet-apens...

Sachant qu'Elia Kazan, un an plus tard, louait une page entière de publicité pour affirmer : « Je ne suis pas communiste ! » on est prêt à croire que « Viva Zapata » représentait, pour Kazan, le premier moyen d'attaquer le communisme.

Quelle famille!

France II : 19 h 30

La désopilante équipe de « Quelle famille ! » une chronique familiale jouée par une vraie famille... Sans oublier le chien Macaire toujours dans les jambes de tout le monde...

Photo TV suisse

OSS 117 LES ESPIONS DU PIREE

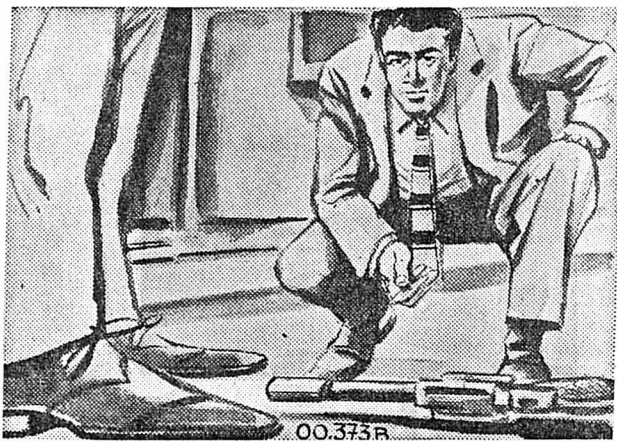
D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ: Une fusillade s'engage dans la rue qui passe derrière la maison où est entrée Ariane Coucoulis.

Les quatre musiciens



Le démarrage brutal de la camionnette avait fait plus de bruit que les détonations assourdies des armes. Aucune lumière ne s'était faite aux fenêtres. La maison d'Ariane Coucoulis semblait aussi endormie que les autres, bien que la jeune femme s'y trouvait certainement éveillée avec ses quatre compagnons.



Le mort n'avait dans ses poches qu'un briquet, un mouchoir, quelques centaines de drachmes, et un paquet de cigarettes. De la pointe du pied, Enrique montra l'arme que sa main avait laissé échapper.



Le portail du jardin pivotait lentement sur ses gonds rouillés. Une silhouette sortit du jardin de la maison d'Ariane. Hubert crut reconnaître un des instrumentistes.



Hubert gara sa voiture dans le parc de l'Astiria et prit une cabine, d'où il sortit bientôt en slip, tenant à la main un sac qui, outre les objets que la préposée lui avait recommandé de ne pas laisser dans ses vêtements, contenait, tout au fond, son Liéger auquel était déjà vissé le silencieux.

Demain: Une demande en mariage

POUR VOUS MADAME

Un menu

- Potage aux légumes
- Pommes de terre aux saucisses
- Salade
- Plat de fromage

LE PLAT DU JOUR :

Pommés de terre aux saucisses

Pour 4 personnes il faut : 4 très grosses pommes de terre, 4 saucisses de Francfort, 4 lamelles fines de lard de poitrine, 40 g de beurre, 1 oignon, 1/2 verre d'eau, sel et poivre, 4 bâtonnets ou 4 très petites brochettes.

sont un peu colorées des deux côtés, ajoutez-y : sel, poivre, 1/2 verre d'eau. Laissez mijoter 40 à 45 minutes sur feu doux à couvert.

Votre prénom : Serge

Serge vient du latin : servus. Les Serge ne manquent pas de distinction. Ils sont intelligents mais influençables, renfermés, portés parfois à la méfiance et à la jalousie.

Oiseaux

Il fait froid, pensons aux oiseaux. On peut, à l'aide d'une vieille caisse, fabriquer aisément des mangeoires. Au fond de la caisse, verser un mélange de saindoux préalablement chauffé auquel on incorpore des graines de tournesol ou autres graines oléagineuses.

A méditer

L'amour, c'est la guerre. Cela est si vrai que l'un commence comme l'autre par une déclaration.

J. ANOUILH

HOROSCOPE

La journée sera très agréable et facilitera tous les rapports. La soirée sera réussie et détendue.

Naissances: Les enfants de ce jour seront d'une nature difficile à diriger mais très réfléchis.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Faites un peu de marche après les repas. Amour: Prévoyez vos actes à l'avance. Affaires: Des changements vont intervenir.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Consultez votre dentiste plus souvent. Amour: Envisagez l'avenir avec confiance. Affaires: Transactions financières délicates.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Vous vous couchez trop tard. Amour: Vous pouvez encore faire marche arrière. Affaires: Le choix sera difficile.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Stimulez vos fonctions rénales. Amour: Des sentiments sincères vous sont témoignés. Affaires: Exigez des bases sérieuses.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Les gros efforts vous fatiguent. Amour: Ne dissimulez pas vos sentiments. Affaires: Les détails sont très importants.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Faites une cure d'eau minérale. Amour: Une explication est devenue nécessaire. Affaires: Soyez toujours sur vos gardes.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: N'abusez pas de votre résistance nerveuse. Amour: Sachez reconnaître un erreur de jugement. Affaires: Agissez en fonction de vos possibilités.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Recherchez les causes de vos migraines. Amour: Vous devez ignorer la jalousie. Affaires: Votre situation va s'améliorer.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Assouplissez vos articulations rouillées. Amour: Montrez-vous large de vues. Affaires: Méfiez-vous des affaires complexes.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Buvez moins de café, vous dormirez mieux. Amour: Améliorez les rapports avec vos proches. Affaires: Attendez pour développer vos activités.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Ménagez votre cœur qui est fatigué. Amour: Dissipez les malentendus. Affaires: Essayez de mieux vous organiser.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Suivez sérieusement votre régime. Amour: Ne repoussez pas une amitié. Affaires: Soyez prudent envers certaines personnes.

MOTS CROISÉS

Problème No 594

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

HORIZONTALEMENT

1. Port espagnol sur la Méditerranée. 2. Elle observe en secret. — Préfixe. 3. Parfois clos en Bretagne. — Sur une partition. — Etait-il haïssable pour Virgile? 4. Charges de magistrats. 5. Répété, c'est l'idée favorite. — Père de l'aviation. — Éléments de couleur locale. 6. Accablé de dettes. — Ne présage rien de bon le vendredi. 7. Perdu dans le désarroi. — Communauté villageoise en Russie tsariste. 8. Mesure. — Parler savoureux des provinces. 9. D'un Etat de l'Afrique occidentale. 10. Sont cachées dans l'ombre. — Agent politique de Louis XV.

VERTICALEMENT

1. Vert pâle. — Symbole. 2. Fruit. — Abroger. 3. Cérémonial. — Dresse. 4. Pour faire des barres parallèles. — Ancienne arme de jet. — Copulative. 5. Comme l'œil du lecteur attendri. — Tapis vert. 6. La retraite des vieux. — Blé de Turquie. 7. Mère de Cronos. — Mis en boule. 8. Petit lien. — Principe odorant d'une racine. 9. Il peut avoir les palmes. — Préfixe. 10. Tirées de leur enveloppe.

Solution du No 593

1	D	E	G	I	N	G	A	N	D	E
2	E	A	L	I	E	N	E	E	S	
3	M	O	D	E	N	I	S	T		
4	U	N	E	T	E	S	T	I		
5	N	E	S	T	E	A	R	A	M	
6	I	R	O	N	U	O	N	E		
7	E	T	R	U	S	Q	U	E	S	
8	M	U	E	T	N	U	E	S		
9	A	S	S	U	M	E	E	S	U	
10	L	E	S	C	E	L	L	E	S	

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Centre culturel neuchâtelois: 21 h, Cabaret. EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie: Exposition Les Touareg. Tourisme: Bureau officiel de renseignements. CINÉMAS. — Arcades: 15 h et 20 h 30, Les Mariés de l'an II, 12 ans. Rex: 15 h et 20 h 45, Les Petites Filles modèles, 18 ans. Studio: 15 h et 20 h 30, La Cane aux œufs d'or, 7 ans. Bio: 14 h, 16 h, 18 h, 40 et 20 h 45, Lucky Luke, Enfants admis. Apollo: 15 h et 20 h 30, Les Diamants sont éternels, 16 ans. Palace: 15 h et 20 h 30, Trafic, Enfants admis.

DANSE ET ATTRACTIONS

L'ABC jusqu'à 3 h. L'Escale jusqu'à 3 h. La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS

Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h. Spot bar jusqu'à 2 h. Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office: Bl. Cart, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 heures, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - La Côte: J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 41 18 12 (privé 24 23 34).

AUVERNIER

Galerie Numaga: 1. Peintures sous-verre espagnoles (Fixés). 2. Marcel Mathys, Rochefort, sculptures.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 15, Appelez-moi Mathilde.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Un prêtre à marier. Galerie 2016: Tapisserie et artisanat.

MARIN

Au Caffignon: Pierre Berset et Francine Jeanneret.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 14.30 (C) Disney-Folies
- 15.30 (C) Coupe Spengler
- 16.50 Le Jardin de Romarin
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 (C) Demain: Le Jura
- 18.25 Madame TV
- 19.00 (C) Le Manège enchanté
- 19.05 (C) Les Secrets de la mer Rouge
- 19.40 Téléjournal
- 20.05 (C) Carrefour
- 20.25 (C) Show Michel Fugain
- 21.05 (C) 1971 en Images
- 23.00 Téléjournal (C) Artistes de la semaine
- 22.10 Coupe Spengler

SUISSE ALÉMANIQUE

- 15.30 (C) Coupe Spengler
- 17.30 (C) La terre est ronde
- 18.44 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 L'antenne
- 19.25 (C) Expédition Marcus
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 (C) 1971 en Images
- 21.20 Le Commissaire
- 22.20 Téléjournal
- 22.30 (C) Coupe Spengler

FRANCE I

- 12.30 Midi chez vous
- 13.00 Télé-midi
- 13.30 Cours de la Bourse
- 15.45 Émissions pour les enfants
- 18.35 Vivre au présent
- 18.55 Pour les petits...
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Rien que la vérité
- 19.45 Télé-soir
- 20.15 François Gaillard ou la vie des autres
- 20.30 Un mot pour rire
- 20.35 29° à l'ombre L'Impromptu de Versailles

CHAQUE MERCREDI, dans la FAN-L'EXPRESS, vous trouverez sans dépense supplémentaire notre mini-hobodomadaire FAN-L'EXPRESS MAGAZINE. Guide indispensable du téléspectateur, FAN-L'EXPRESS MAGAZINE vous renseigne d'avance sur les émissions de toute la semaine, à ne pas manquer. Il vous apporte en outre les commentaires et illustrations nécessaires à l'utilisation rationnelle des programmes de télévision.

22.00 Bienvenue
22.55 Télé-nuit

FRANCE II

- 13.30 (C) Saut à skis Eurovision d'Innsbruck
- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
- 15.10 (C) Max la Menace
- 19.00 (N) Actualités régionales
- 19.20 (C) Colorix
- 19.30 (C) 24 heures sur la II
- 20.00 (C) Journal
- 20.30 (C) La Dame de Monsoreau
- 21.30 (C) Les Noces de Jeannette
- 22.40 (C) Flamants en Afrique
- 23.30 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 15.30 Coppa Spengler
- 17.30 Hits à gogo
- 18.10 (C) Vroum
- 19.05 Telegiornale
- 19.15 (C) Capuccetto a pois
- 19.50 (C) Antichi riti dell'Islam
- 20.20 Telegiornale
- 20.40 Un motivo per uccidere
- 22.00 Coppa Spengler
- 23.00 Telegiornale

ALLEMAGNE I

14.50, téléjournal. 14.55, jour de fête. 16.15, téléjournal. 16.20, pour les enfants. 17.10, Sie-Er-Es. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal. 20.15, quand l'air est poison. 21 h, au royaume des animaux. 21.45, Les Trois Mensonges. 22.30, téléjournal. 22.50, une voix derrière le rideau. 23.45, téléjournal.

ALLEMAGNE II

14 h, saut à skis. 15.30, L'Odyssee. 17.15, jeux d'enfants. 17.30, informations. météo. 17.35, Lassie. 18.05, plaque tournante. 18.40, A l'ouest de Santa-Fé. 19.10, Percy Stuart. 19.45, informations. météo. 20.15, 1971, Les frontières s'ouvrent. 21.30, Rainbird. 22.35, informations, météo.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.32, de villes en villages. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 7.45, pour les skieurs. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 12 h, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui, on cause, on cause, un déjà. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine. 14 h, informations. 14.05, réalités. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, Chopin ou la Solitude des anges. 16.15, sélection-jeunesse. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes, bonjour les enfants. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, la semaine littéraire. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71. 20 h, disco-matic. 20.20, ce soir, nous écouterons. 20.30, Le Livre d'Or 1971, de l'Orchestre de la Suisse romande. 22.30, informations. 22.40, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23 h, hymne national.

Second programme

10 h, œuvres de Janacek. 10.15, la semaine des quatre jeudis. 10.45, œuvres de Janacek. 11 h, le livre d'or de l'université radiophonique internationale. Proust et son influence à l'étranger. 11.20, rencontre à la Maison de l'UNESCO. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Le Livre d'Or de la Radio suisse romande, concert de jazz. 14.35, let the people sing, fanfares et musique militaire. 16 h, Dialogo avec le peintre Aleichinsky, par B. Falcicola; entre vos mains. 17 h, le livre d'or du clavier. 18 h, tous les jeunes. 18.55, bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations, cette semaine en pays neuchâtelois. 20.14, on cause, on cause. 20.15, vivre ensemble sur la planète. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, édition spéciale. 22 h, Europe-jazz. 22.30, chasseurs de sons. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, musique. 6.20, divertissements populaires. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, musique d'opéra et de ballet. 9 h, extracte. 10.05, musique danoise. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, palette musicale. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, correspondance entre Abigail Adams-Smith et son mari John Adams pendant la guerre de Sécession américaine. 14.30, jeunes musiciens. 15.05, dans le ton populaire.

16.05, disco-party à Zoug. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, miroir du temps et musique. 22.15, informations, commentaires, revue de presse. 22.30, big band ball.

CATARRHE? DANGER DE GRIPPE?

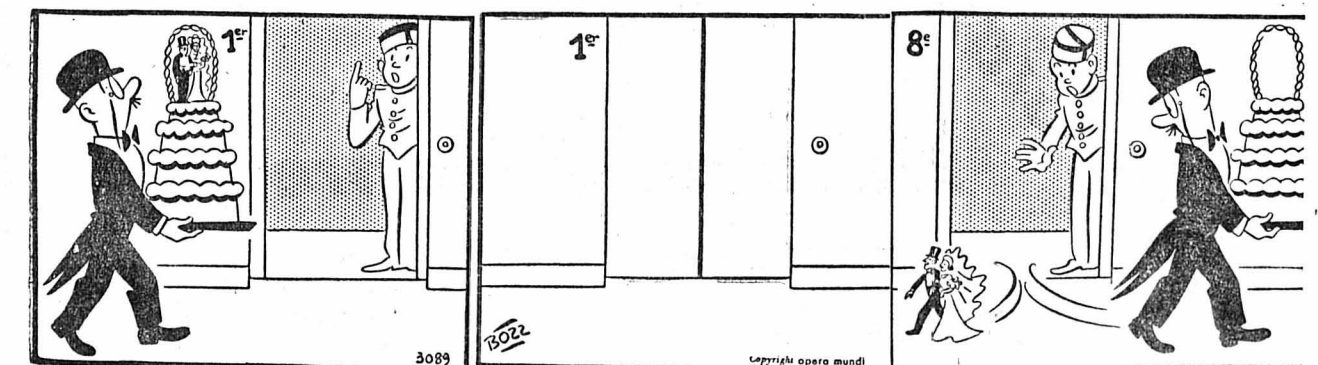
Il suffit de vaporiser RESPIRA MEDICAL® SPRAY dans la pièce et sur le mouchoir. Aussitôt, vous respirez plus librement et vous vous sentez soulagés. En même temps, vous contribuez à réduire le danger de contagion.

Il y a 2 sortes de RESPIRA MEDICAL®: CITRON (particulièrement agréable et convenant aux enfants) et MENTHOL.

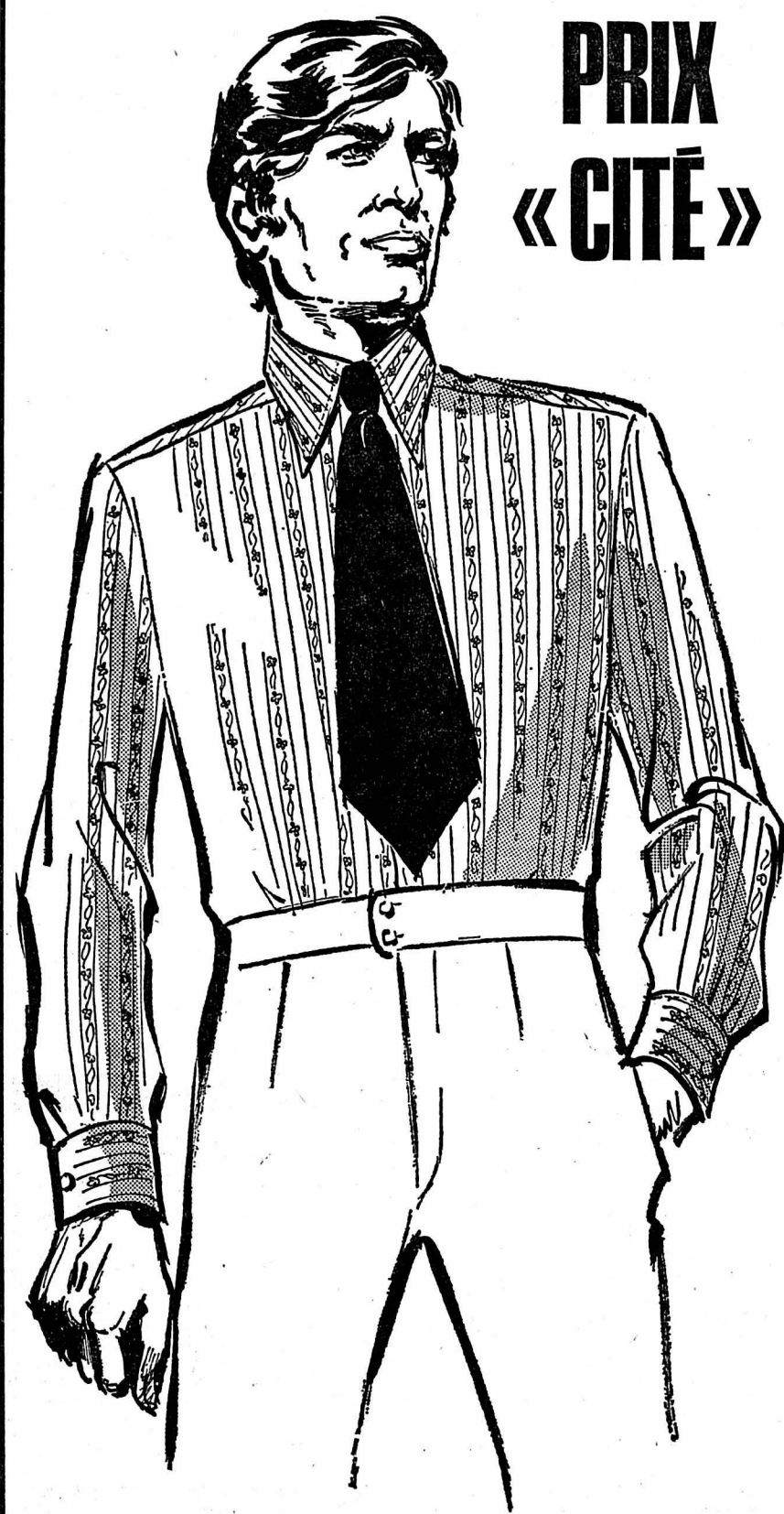
RESPIRA MEDICAL®

protège et provoque un soulagement immédiat

SUBITO



L'annonce reflet vivant du marché



**PRIX
«CITÉ»**

CHEMISE mode fantaisie en belle popeline, sans repassage. Façon cintrée.

Coloris assortis

25⁸⁰

Timbres coop ou 5% rabais

ogp

La Cité

HÔTEL du CHÂTEAU Valangin

Menu de Saint-Sylvestre

CONSOMMÉ AU PORTO
PATÉ MAISON, SAUCE CUMBERLAND
ROTI DE VEAU ET PETIT COQ AU FOUR

OU
ENTRECÔTE DU CHEF
CHOUX DE BRUXELLES
POMMES CROQUETTES
SALADE MÉLÉE
VERMICELLE CHANTILLY
Menu à Fr. 22.—

Ambiance avec nos 2 accordéonistes, cotillons.

Nous souhaitons à notre clientèle de bonnes fêtes de fin d'année.

Pour réservation, tél. 36 13 98.



L'annonce
reflet vivant
du marché

dans votre
journal



LES RESTAURANTS BEAULAC

Henri Prod'hom Neuchâtel Tél. (038) 24 42 42

Restaurant français

Saint-Sylvestre

La terrine de foie gras frais
Toasts et beurre

Le consommé double
au « Nolly Prat »
Paillettes au gruyère

Les paupiettes de sole
au « Nolly Prat »
Pommes blanches

Le Sorbet « Veuve Clicquot »

Le cœur de charolais « Wellington »
La sauce Périgueux
Les pommes Williams
Les tomates Fleuriste
La salade doucette mimosa

La farandole de fromages

Le soufflé glacé « Saint-Sylvestre »
Friandises

Le menu à Fr. 46.—

Service inclus

Nouvel-An

Le Saumon fumé d'Ecosse
Toasts et beurre

ou Filets de perches aux amandes
Pommes au sel

Le Consommé double en tasse
Paillettes dorées

La Côte de bœuf « Béarnaise »
ou

Les Filets mignons aux morilles
Les Beignets Dauphinois
Les Salades diverses

Le Parfait glacé à la
« Marie Brizard »
ou

La Macédoine de fruits frais
à la liqueur
Petits fours

Le menu à Fr. 26.— service inclus

Prière de réserver vos tables s.v.p.

Danse - Ambiance - Cotillons

Snack-bar

Saint-Sylvestre

Le cocktail de crevettes « Calypso »
ou

Le saumon fumé d'Ecosse
Toasts et beurre

Le consommé au vieux Sandeman

Le contrefilet de bœuf à l'Anglaise
ou

La poulette du pays pochée
aux morilles
Les beignets dauphinois
La salade assortie

L'ananas à l'orientale
ou

Le parfait glacé à la Marie Brizard
Friandises

Menu complet Fr. 25.—

Le menu sans entrée Fr. 21.—

Service inclus

Nouvel-An

La Terrine de caneton truffée
Salade de céleris
ou

Le Vol-au-Vent aux fruits de mer

Le Consommé au porto

L'Entrecôte « Château »
ou

La Poulette du pays fraîche
à l'estragon

Les Pommes mignonnettes
Le Choix de légumes au beurre

La Bombe glacée
ou

Le Vacherin glacé au
« Cassis de Dijon »
Petits fours

Menu complet Fr. 22.—

Le Menu sans entrée Fr. 19.—

Service inclus

Le Menu sans entrée Fr. 19.—

Musique stéréophonique

AU CERCLE NATIONAL

Nous souhaitons de Bonnes Fêtes
à nos fidèles clients
et leur présentons nos menus de fin d'année

Saint-Sylvestre

Les Terrines Maison
et leurs garnitures

Le consommé au sherry
Les paillettes au parmesan

Le tournedos aux bolets
La bouquetière de légumes
Les pommes croquettes
La salade doucette

La bûche glacée

Menu complet : 20.—

Sans entrée : 16.—

Pas d'orchestre mais une sensationnelle musique stéréophonique

Danse, ambiance et cotillons jusqu'au matin

Réservez vos tables s.v.p. : Tél. 24 08 22

Se recommande : Famille Joseph Zéliani

Nouvel-An

Les Terrines Maison
et leurs garnitures

Le consommé au porto

La côte de veau piémontaise
La bouquetière de légumes
Les pommes croquettes
La salade doucette

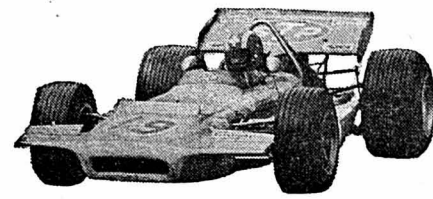
La poire givrée

Menu complet : 18.—

Sans entrée : 14.—

PANESPO

Neuchâtel, 26 déc. 1971 au 2 janv. 1972 de 10 h. à 22 h.

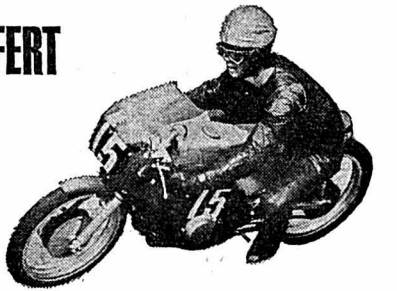


GRANDE EXPOSITION DE LA
VOITURE
ET DE LA
MOTO DE COURSE

STAND SPÉCIAL: JO SIFFERT

PLUS DE 50 VÉHICULES

LE SIDE-CAR DU
CHAMPION SUISSE 1971



Projection de films en permanence

Possibilité de faire photographier les enfants dans une voiture de course : tous les jours entre 14 h et 20 heures.



**«Chérie,
je viens d'être
augmenté»**

Voilà une bonne occasion d'ouvrir un «poste épargne»
dans le budget du ménage.

L'UBS vous offre plusieurs formes d'épargne: livret
ou compte d'épargne, carnet ou compte de dépôt,
livret ou compte d'épargne-placement, obligations de
caisse. Et aussi le plan d'investissement.
Renseignez-vous dans l'une des succursales ou agences
UBS. Il y en a plus de 160 en Suisse.



Union de Banques Suisses

FAN



LA PUBLICITÉ
QUI FAIT
MOUCHE

est une publicité étudiée, qui frappe juste!
c'est celle qui paraîtra demain dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

La plus forte diffusion
du canton

Chez Gianni

RESTAURANT DE LA POSTE, Peseux

Tél. (038) 31 40 40

Menu de Sylvestre

Caille sur toast au foie gras
Calamars frits
Sauce tartare

ou

Scampis à la Diavola
Sorbet au champagne

Les trois filets mignons
Sauce à la crème aux champignons
Jardinière de légumes
Pommes croquettes

ou

Souvlaka à la grecque
Tourte maison

SYLVESTRE: Cotillons et danse toute la nuit.
Orchestre 4 musiciens
Tout compris Fr. 38.—

Jour de l'AN:
Danse
jusqu'à 2 h

HÔTEL DES XIII CANTONS

PESEUX - Tél. (038) 31 55 98

Menus de Sylvestre à 36.—

La Terrine de l'An
Le Consommé profiteroles
Les fruits de mer en gondole
Le sorbet au champagne
Les médaillons de dindonneau
Maryland
Les korns crépinettes
Les primeurs de légumes
Les pommes croquettes
Le plateau de fromages
Le vacherin Saint-Sylvestre

Le saumon en Bellevue
Le consommé mille Fantini
Les ris de veau financière
Le sorbet Vigneronne
Le tournedos Wellington
La bouquetière de légumes
Les pommes Parisienne
Les choix de fromages
Le petit chalet glacé

SYLVESTRE: Cotillons et danse. En attraction: le duo «Corfou»

Encore reportée, la conférence de Paris sur la paix au Viet-nam est-elle promise à l'agonie ?

PARIS (AP). — Pour la troisième semaine consécutive, la réunion hebdomadaire de la conférence de Paris sur le Viet-nam a été reportée et aucune date n'a été fixée pour la prochaine rencontre.

Le Viet-nam du Nord et le Vietcong ont décidé de l'annuler pour protester contre les nouveaux bombardements américains sur le nord et ont proposé que la prochaine réunion ait lieu le 6 janvier. La délégation américaine et la délégation sud-vietnamienne qui n'ont pas fixé de date pour la prochaine réunion ont précisé, dans un communiqué commun, qu'elles avaient décidé de ne pas assister à la réunion — la 139me — initialement prévue pour le 30, pour les cinq raisons énoncées la veille

pour justifier les raids par le secrétaire américain à la défense, M. Laird : les violentes attaques nord-vietnamiennes dont ont été l'objet les appareils de reconnaissance américaine non armés, l'utilisation du Viet-nam du Nord comme sanctuaire pour attaquer les avions américains opérant au Laos, les récents firs de roquettes sur Saigon, la construction par les Nord-Vietnamiens d'une route d'infiltration à travers la zone démilitarisée et le manque de volonté de l'air du Nord de négocier sérieusement à Paris.

Les délégations américaine et sud-vietnamienne avaient déjà fait reporter d'abord du 23, puis au 30, la date de la réunion,

en donnant comme raison le refus de négocier des délégations communistes.

Le porte-parole de la délégation du Viet-nam du Nord, dans une conférence de presse, a précisé que les officiers de liaison des deux côtés se sont rencontrés mardi matin au siège de la délégation du Viet-nam du Nord pour un échange de notes sur les motifs invoqués pour l'annulation de la réunion de jeudi.

Les Nord-Vietnamiens ont consolidé mardi leurs positions sur le plateau des Botovens, dans le sud du Laos, avec l'abandon par les Laotiens et les Thaïlandais de la ville de Pakson, après une bataille qui a duré toute une journée, apprend-on de sources bien informées.

Lundi matin, les Nord-Vietnamiens avaient attaqué trois positions du plateau : Pakson, Nong-le, à huit kilomètres au nord-est, et Phou-thevada, une hauteur dominant Pakson.

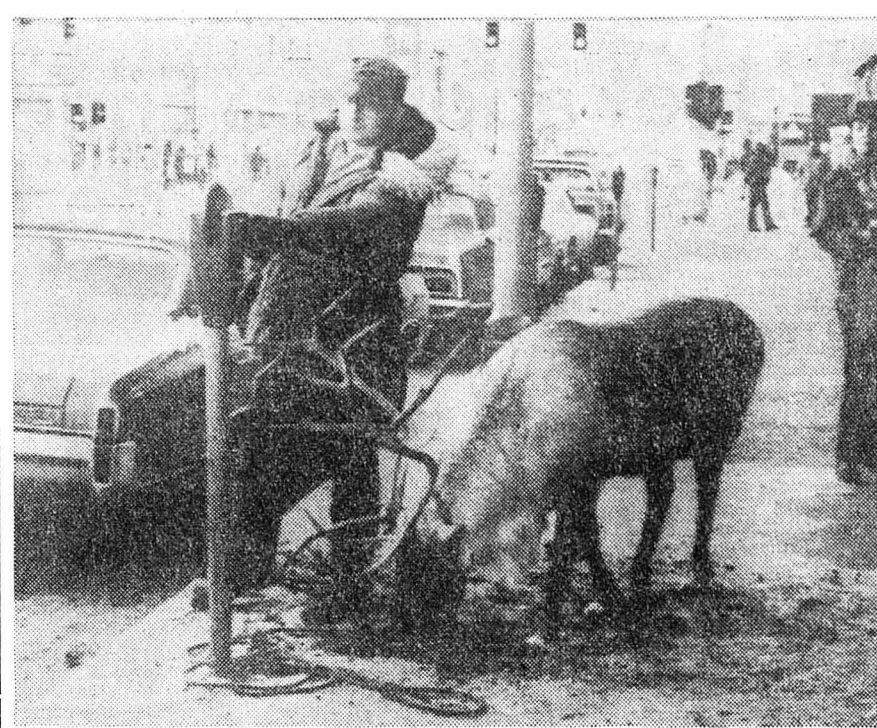
Dans la journée, les Thaïlandais et les Laotiens se replièrent de Nong-le et de Phou-thevada sur Pakson, puis mardi matin, les commandants locaux ont décidé d'abandonner également Pakson, menacée par une attaque nord-vietnamienne de grande envergure.

Pakson, située à un important croisement sur la route 23, se trouve à 50 km au sud-est de Vientiane. La ville était sous contrôle gouvernemental depuis trois mois et demi.

PRÈS DE SAIGON

Enfin un violent accrochage qui a duré plusieurs heures, a opposé dans la journée de lundi, les forces sud-vietnamiennes à des éléments du Vietcong à quelque trente kilomètres au nord-ouest de Saigon, près de la localité de Cu-chi, ont annoncé à Saigon les porte-parole américain et sud-vietnamien.

Sept hélicoptères américains ont été abattus par la DCA « ennemie » a-t-il dit. Le porte-parole militaire américain, faisant dix blessés parmi les soldats américains,



Parcomètre du Grand-Nord

Cette scène se passe à Anchorage en Alaska. Ken Nienski était venu en ville pour participer avec son renne à une manifestation à l'occasion de Noël. Mais il faut croire qu'à Anchorage, aussi, on ne sait plus où mettre les pieds, et c'est sous l'aile tutéaire d'un parcomètre que notre homme a pu, au moins, donner à manger à son animal. (Téléphoto AP)

Nouveau scandale financier en France

PARIS (AP). — Les instances judiciaires françaises ont été saisies d'un nouveau scandale financier dans lequel sont impliqués les dirigeants d'une importante société mutualiste accusés d'avoir commis depuis plusieurs années de graves irrégularités dans la gestion mutuelle.

Les sociétés mutualistes, qui mènent une action de prévoyance, de solidarité ou d'entraide en faveur de leurs adhérents et de leurs familles, ont connu ces vingt dernières années un extraordinaire développement, regroupant par branche professionnelle, dans plusieurs centaines de sociétés, près de dix millions de membres.

mutuelles, la complexité de leur fonctionnement et la grande liberté d'action laissée à leurs dirigeants expliquent en partie l'impunité dont ont bénéficié pendant des années MM. Duhamel et Allione.

M. Marcel Duhamel, président de la « Mutuelle générale du commerce, de l'industrie et de l'artisanat », qui regroupe 80.000 cotisants, et M. Louis Allione, directeur général de la Mutuelle, sont accusés d'avoir truqué leur comptabilité pour dissimuler des prêts illégaux à des collectivités locales, d'avoir créé avec les fonds de la Mutuelle une société d'assurances concurrente, d'avoir créé un aéro-club que la Mutuelle a ensuite revendu à M. Allione.

Ces accusations ont été établies à la suite d'une enquête faite par l'inspection générale des affaires sociales.

Les mutuelles, organismes autonomes, relèvent en principe de la tutelle du ministère de la santé. Cette enquête a également permis d'établir que MM. Duhamel et Allione touchaient indûment un certain nombre de rémunérations et d'avantages divers se montant, pour les seuls frais de transport de M. Duhamel, à plus de 80.000 francs par an.

Un administrateur provisoire a été nommé.

Curieuse affaire : le transfuge soviétique décide de quitter Washington pour l'URSS

WASHINGTON (AP). — Anatoly Tchebotaryev, un officier du service de renseignement soviétique qui avait fait defection en octobre et coopéré avec les services américains est revenu sur sa décision et a regagné son pays, a révélé le département d'Etat.

Tchebotaryev, qui avait le grade de commandant, s'était présenté le 3 octobre à

l'ambassade américaine de Bruxelles et avait demandé à être envoyé aux Etats-Unis où il arriva quatre jours plus tard.

Dans la capitale belge, il était attaché comme ingénieur à la mission commerciale soviétique.

Le transfuge qui vivait dans la région de Washington sans être soumis à aucune restriction, accepta le 21 décembre de ren-

contrer M. Vorontsov, ministre conseiller à l'ambassade soviétique.

DE SON PLEIN GRE

Au cours de l'entrevue au département d'Etat, il déclara au diplomate soviétique, en présence de fonctionnaires américains, qu'il était venu aux Etats-Unis de son plein gré.

Deux jours plus tard, le 23 octobre, il faisait à nouveau defection, a déclaré M. Bray, porte-parole du département d'Etat.

Il quittait l'appartement qu'il partageait sur sa demande avec un Américain, en disant qu'il allait faire une promenade.

Il ne devait pas rentrer et le lendemain, M. Vorontsov informait M. Davies, sous-secrétaire d'Etat adjoint, qu'il se trouvait à l'ambassade et désirait rentrer en Union soviétique auprès de sa famille.

AU CRIBLE

Dans son cas particulier, la décision relative à son départ des Etats-Unis était du ressort du service d'immigration américain.

Un inspecteur lui fit subir un interrogatoire serré et acquit la conviction qu'il n'était sujet à aucune pression. Tchebotaryev est parti pour Moscou dimanche soir à bord d'un appareil de l'Aéropost.

Le porte-parole du département d'Etat s'est refusé à toute spéculation sur les motifs de sa double defection et il n'a pas donné non plus d'indications sur les renseignements qu'il avait pu fournir à la C.I.A.

La lune rousse de Moshe Dayan

TEL-AVIV (AP). — Le général Moshe Dayan, ministre israélien de la défense, a divorcé mardi après 36 ans de mariage ainsi que nous l'avions laissé entendre dans notre dernière édition.

Le mariage a été dissous selon la loi juive par le grand rabbin Chlomo Goren, de Tel-Aviv, au domicile de ce dernier.

Mme Dayan, a précisé au journal « Haaretz » que le divorce avait été « décidé par consentement commun ».

On savait déjà depuis plusieurs années que le ménage ne s'entendait pas.

Selon « Haaretz », M. Ben Gourion était intervenu il y a plusieurs années pour empêcher une séparation. Mme Dayan, qui dirige une entreprise d'artisanat, a pris parti en faveur de contacts entre Israéliens et Arabes. C'est elle, selon les journaux, qui aurait entamé la procédure de divorce. Selon « Yediot Aharonot » elle a commencé les démarches à son retour d'un voyage aux Etats-Unis il y a plusieurs semaines.

Pendant ce voyage, elle avait déclaré que, lors de ses prochaines visites, elle ne pourrait plus se procurer comme la femme du ministre de la défense.

Le général Dayan est âgé de 56 ans et Mme Dayan de 54 ans. Ils ont trois enfants, tous majeurs, et cinq petits-enfants.

Les Dayan avaient fait connaissance dans une école d'agriculture de Galilée. Tous deux sont nés en Palestine.

Tandis que son mari gravissait les échelons militaires, Mme Dayan s'employait à développer l'artisanat dans les kibboutzim puis, ultérieurement, parmi la population arabe.

Les Dayan possèdent une maison à Zahala, dans la banlieue de Tel-Aviv. Le général, archéologue amateur, l'a transformée en musée d'antiquités.

Selon le journal « Maariv » il conservera cette résidence et Mme Dayan va prendre un appartement en ville.



Le général et sa femme. (Téléphoto AP)

L'affaire des bandits de Cologne

Toutes les forces de police qui encerclaient l'auberge de jeunesse, isolée au milieu d'une forêt, ont été retirées au début de l'après-midi.

Par ailleurs, Joseph Guibert, âgé de 41 ans, des Marseillais que la police allemande croyait avoir identifiés comme étant l'un des auteurs de l'attaque à main armée de Cologne, n'est pour rien dans cette affaire. La police sarroise a indiqué mardi après-midi que, selon une enquête menée par les autorités françaises, Guibert se trouvait à Marseille au moment de l'attaque de la « Deutsche Bank ».

DANS LES DOS

Au cours d'une conférence de presse tenue mardi, M. Werner Hamacher, chef de la police criminelle de Cologne, a déclaré que ce n'était pas drôle de conduire la voiture des trois bandits, alors qu'une arme était braquée dans son dos, mais qu'il y eut cependant quelques instants comiques.

M. Hamacher a raconté : « Krauss et moi, nous étions assis devant pendant tout le voyage. L'un des bandits tenait constamment son arme dans mon dos, le doigt

sur la détente. J'avais beau que l'arme ne paraît pas à l'arrière-bras ».

Aussi, le policier franchit-il à un certain moment un feu rouge. Pour éviter de freiner brutalement, il a ajouté : « Krauss, qui était assis devant moi, demandait tout le temps au bandit de retirer son doigt de la détente ».

A un moment donné, les bandits ont proposé de libérer M. Krauss, mais celui-ci refusa. « Ils ont vu là, a dit M. Hamacher, une manifestation de camaraderie à mon égard ».

Les deux policiers ont essayé de plaisanter avec les bandits (pour dégelier l'atmosphère), mais cela s'est révélé difficile, car deux hommes sur les trois ne parlaient pas allemand.

Les bandits ont cependant souri lorsque M. Krauss observa qu'il était temps de rentrer, parce que les deux policiers avaient fini leur service.

Les policiers ne parlaient qu'avec le chef des bandits, identifié comme étant l'Autrichien Kurt Vicentik et celui-ci traduisait en français pour ses camarades.

Fécondité



ROME (AP). — Une Italienne, Lore-dana Luzzitelli, 36 ans, a donné le jour à des triplés dans une clinique romaine. La mère et les enfants se portent bien. En août 1970, Mme Luzzitelli, qui a suivi un traitement contre la stérilité, avait déjà donné le jour à des sextuplés, qui, tous, sont morts peu après la naissance. Parmi les triplés, il y a une fille deux garçons. (Téléphoto AP).

O.K. pour Maurice

PARIS (AP). — La séance de rein artificiel commencée mardi matin s'est achevée comme prévu à 14 h, annonce le bulletin publié mardi à 17 h 30 par l'hôpital Necker, sur l'état de santé de Maurice Chevalier.

« Elle s'est déroulée sans incident et s'est accompagnée, comme il est habituel, d'une amélioration du confort du malade permettant de le maintenir dans un état général normal. Il n'est pas prévu de nouvelle épuration avant 48 h ».

POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR

ASIE

Désordres au Baloutchistan

RAWALPINDI (AP). — M. Bizenjo, président du parti national awami pour le Baloutchistan, a annoncé qu'un étudiant a été tué et trois autres personnes blessées mardi au cours de violentes manifestations à Quetta, capitale du Baloutchistan, contre la nomination par le président Ali Bhutto d'un gouverneur de la province, M. Ghaus Raisani, qui est également chargé de faire appliquer la loi martiale.

M. Bizenjo a ajouté qu'une grève générale a été déclenchée à Quetta, ville située à une soixantaine de kilomètres à l'est de la frontière iranienne.

Après la tragédie de Séoul

SEOUL (AP). — Les restes de trois cadavres ont été découverts dans les ruines de l'hôtel incendié de Séoul, ce qui porte le nombre total des victimes du sinistre du jour de Noël à 162 morts, dont 15 étrangers.

D'autre part, huit personnes ont été arrêtées, dont le président du conseil d'administration de l'hôtel.

Baisse du taux d'escompte japonais

TOKIO (Reuters). — La banque centrale du Japon a ramené mardi son taux d'escompte de 5,25 à 4,75 %. Cette mesure est destinée à atténuer l'effet de la réévaluation du yen et à stimuler l'économie.

AMÉRIQUE

Été brûlant en... Argentine

BUENOS-AIRES (AP). — L'été s'annonce chaud en Argentine où le thermomètre est monté, lundi, à Buenos-Aires, à 36,9 degrés. Les plages étaient envahies par des milliers de baigneurs et depuis vendredi on compte 18 noyades.

Lindsay candidat à la présidence

MIAMI (Florida) (AFP). — M. Lindsay, maire de New-York, a annoncé officiellement qu'il briguerait la nomination du parti démocrate comme candidat à la présidence des Etats-Unis aux élections qui auront lieu le 7 novembre 1972.

M. Lindsay, qui a abandonné le parti républicain il y a cinq mois, devient le cinquième homme politique à aspirer à la nomination comme candidat démocrate aux élections présidentielles.

Les dollars de Pékin

WASHINGTON (AFP). — Un rapport du département d'Etat sur l'aide des pays communistes aux pays du tiers monde révèle que l'an dernier la Chine populaire distribuait déjà beaucoup plus d'aide économique que l'Union soviétique.

Selon ce rapport, établi par les services de recherche et de documentation du département d'Etat, la Chine aurait engagé 709 millions de dollars de crédits d'assistance économique à des pays non-communistes en 1970 alors que les engagements pris par l'Union soviétique tombaient à 204 millions de dollars, leur plus bas niveau depuis 1962.

Brandt chez Nixon

KEY BISCAYNE (Florida) (AFP). — La conférence au sommet Nixon-Brandt s'est ouverte mardi dans une atmosphère dépourvue de tout « suspense » et de tout caractère dramatique. Après les décisions monétaires prises il y a dix jours (dévaluation du dollar et réévaluation d'autres monnaies), le président des Etats-Unis et le chancelier ouest-allemand étaient très détendus quand ils se sont rencontrés dans la propriété privée de M. Nixon à Key Biscayne.

M. Brandt, déclarait-on dans son entourage, n'est pas fâché de ne pas avoir à traiter de la crise monétaire internationale avec son interlocuteur. Il pourra ainsi se consacrer davantage aux deux questions qui lui tiennent particulièrement à cœur, les rapports Etats-Unis - Europe et la détente Est-Ouest.

PROCHE-ORIENT

La position du Caire

LE CAIRE (AFP). — Le comité central de l'Union socialiste arabe réaffirme sa décision du 8 décembre dernier, à savoir que la bataille reste la seule voie pour libérer les territoires occupés, annonce un communiqué de l'USA diffusé mardi soir au Caire.

Le comité central a « déploré » dans son communiqué le rôle joué les Etats-Unis et Israël en vue « d'asservir la nation arabe et afin de remplacer l'impérialisme britannique et occidental dans la région ».

L'USA appuie les efforts diplomatiques du gouvernement sur le plan international en « vue de dévoiler l'attitude israélienne et américaine ».

Drogue : exécutions en Iran

TÉHÉRAN (Reuters). — Trois Iraniens condamnés à mort par les tribunaux militaires pour trafic de drogue ont été fusillés à Téheran et à Chiraz, annonce-t-on dans la capitale iranienne.

Cent vingt-cinq personnes ont été exécutées depuis l'entrée en vigueur l'an dernier, des nouvelles lois contre le trafic de drogue.

EUROPE

Sur le front du pétrole

VIENNE (AP). — Les experts des pays membres de l'O.P.E.P. (Organisation des pays exportateurs de pétrole) sont réunis actuellement à Vienne pour mettre au point un rapport qui servira de base aux négociations de l'O.P.E.P. lorsqu'ils se réuniront le 10 janvier à Genève avec les sociétés pétrolières occidentales.

Les membres de l'O.P.E.P. — pour la plupart de la région du golfe Persique — veulent une augmentation du prix de leur pétrole à la suite de la dévaluation du dollar. Les prix sont en effet fixés en dollars.

Dernière étape des négociations Kennedy

GENÈVE (ATS). — Le 5me et dernière tranche des accords internationaux de droits décidés au GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) en 1967 a été conclue.

Geneve dernière réduction tarifaire, a indiqué, mardi, le secrétaire du GATT, met le point final à 5 années d'abaissements annuels réguliers, d'une ampleur et d'une portée sans précédent, des tarifs douaniers de plus de 40 pays.

L'avenir de l'AELE

GENÈVE (ATS). — Dans le cadre complexe des négociations actuellement en cours entre le Marché commun et la zone de libre-échange et qui vont transformer la carte économique de l'Europe occidentale, on constate que l'expérience acquise au sein de l'Association européenne de libre-échange a permis aux 9 pays membres de cette association de s'habituer à pratiquer des échanges commerciaux sans protection contre la concurrence extérieure, relève le secrétariat de l'AELE, à Genève, dans un bilan des activités de l'AELE en 1971.

Les activités de l'AELE seront inévitablement profondément modifiées par le départ de la Grande-Bretagne à la fin de l'année prochaine, et aussi, à cette même époque, comme cela semble aujourd'hui certain, par celui du Danemark et de la Norvège, tous trois candidats à l'adhésion au Marché commun. Ce n'est que lorsque le nouveau schéma européen sera dessiné, que l'on pourra décider à quels besoins doit répondre une administration future de l'AELE.

Deux Suisses arrêtés à Milan

ROME (DPA). — Deux jeunes gens âgés de 18 à 20 ans, venant de Baden, ont été arrêtés mardi à la gare de Milan. Ils avaient sur eux de la marijuana. C'est à la suite d'une dénonciation que la police est intervenue. En effet, un citoyen suisse qui s'était fait offrir de la drogue par les deux jeunes en question les a dénoncés aux agents. La marijuana provenait de la Brera, en Lombardie, où un vendeur inconnu l'aurait remise aux deux Suisses.

UN FAIT PAR JOUR BOMBES

Pour qui a lu dans leur intégralité les documents qui, pour l'histoire, porteront le nom de « Dossiers du Pentagone » la guerre du Viet-nam en se survivant prend un sens tout particulier. En effet, on a le droit d'être sceptique sur les conditions de l'engagement américain en Asie. On peut aussi n'être pas convaincu par certaines professions de foi touchant la nécessité, à une certaine époque, de pousser plus avant l'escalade. Il est bon de rappeler que les documents du Pentagone publiés aux Etats-Unis n'ont fait et pour cause l'objet d'aucun démenti et c'est tout à l'honneur de la nouvelle administration américaine.

Cependant, deux constatations s'imposent. L'Amérique aurait pu, si elle l'avait voulu, écraser le Viet-nam du Nord sous les bombes. Sans même utiliser l'arme impossible, les Etats-Unis auraient pu depuis longtemps faire crier grâce au régime de Hanoi. Ils ne l'ont pas fait parce que telle n'était pas leur intention. Au-delà de l'abandon d'erreurs, ils sont demeurés fidèles à ce contrat dont Nixon a très clairement défini les limites : l'Asie aux Américains et le Viet-nam du Sud doit pouvoir librement et quand il le voudra, disposer de son avenir. Il ne peut le faire que dans l'indépendance et dans la paix.

Et pourtant, des tapis de bombes américaines meurtrissent à nouveau le Viet-nam du Nord. Et l'on s'interroge, et l'on se demande quel peut être le sens de ce retour de flammes. La guerre est donc encore si ardente, le danger si redoutable ? Les promesses encore si lointaines du but espéré ?

Il ne faut pas confondre désengagement et capitulation, retrait et retraite. Nixon n'a jamais dit que la guerre se terminerait parce qu'il le voulait. Il a simplement affirmé que les troupes américaines prendraient de moins en moins une part active aux combats et il semble que l'on soit à la veille de constater qu'en raison de la cadence des replis, la plupart des unités américaines ont été retirées de la ligne de feu.

Mais le Viet-nam du Sud est libre de sa stratégie. Au point où en sont les choses, Nixon croit que les communistes sont incapables de bouleverser tactiquement la situation. Il pense que ses troupes ont gagné la guerre dans la mesure où le régime de Saigon se survit.

Mais l'affaire vietnamienne, au point où elle en est, ne doit pas devenir une nouvelle mouture de l'opération coréenne. Au fur et à mesure que les effectifs américains se retirent, les Vietnamiens ont de plus en plus besoin d'être protégés et c'est tout le sens à donner aux bombardements de ces jours-ci. Etonnés ? Pourquoi l'être ? Il serait facile de trouver maints discours de Nixon précisant que de toute manière, les forces américaines et pendant longtemps, assureront la couverture aérienne du Viet-nam du Sud.

Mais pourquoi attaquer le Nord ? Parce que le FNL a décidé de renforcer la guérilla locale et de se préparer à une guerre de très longue durée. Parce que, dans les troupes laissées par les troupes américaines retirées du théâtre des opérations, le FNL adopte la tactique qui lui a si fort réussi dans les années 60.

frustration politique et son action l'ordre du jour : l'action des partisans dans les villes. Avec l'appui des 40.000 Vietnamiens concentrés aux frontières depuis le 15 octobre. Et grâce, comme avant le Tet, aux forces intervielliques.

La tactique communiste ? Faire du Viet-nam un gigantesque cancer. Sans bruit ? Il arrive que l'on assassine en silence.

L. GRANGER